No 32815 – 105e année – J.A.

Fr. 1.–

Vendredi 4 janvier 1985

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Une victoire explosive

Trois millions de kilomètres carrés, sept cents millions d'habitants: l'Inde n'est pas un pays, c'est un continent...

Vingt-deux Etats, neuf territoires, 1652 langues divisées en quatre familles, combien de races, combien de religions...

L'Union indienne est une république fédérale, elle est démocratique et pourtant elle vient d'élire à la tête du pays le troisième représentant de la dynastie Nehru, Rajiv Gandhi, fils d'Indira elle-même fille de l'Homme à la rose. Et le petit-fils de Nehru a été élu sur la même base, sur le même slogan d'appel à l'unité que son grand-père.

Les élections de fin décembre qui ont porté Rajiv au pouvoir et attribué plus de 400 sièges sur les 508 du Parlement au Parti du Congrès, ces élections ont été un véritable séisme civique.

Dans le nord du pays à majorité hindouiste, l'opposition a été engloutie dans les urnes, il n'en est rien resté!

La force d'opposition la mieux structurée n'a pas obtenu 30 sièges au Parlement, les autres minorités se partagent des miettes éparses.

Usée par les factions, les clans et la corruption, l'Inde a choisi un homme d'une grande douceur, d'une rare gentillesse dont le trait caractéristique est un «flou» constant en toutes choses!

L'élection de Rajiv comme premier ministre pourrait surprendre, mais dans la situation actuelle de l'Inde c'est bien ce «flou» qui fait la force de ce non-violent.

Il faut savoir que 83 pour cent de la population de l'Union indienne est âgée de moins de 44 ans. Ce puissant courant jeune représente une nouvelle génération. C'est la génération de l'Indépendance, celle des femmes et des hommes nés après 1947 qui arrive au pouvoir, fatiguée des divisions entretenues par les vieillards qui contrôlaient les pouvoirs.

Pour les jeunes, Rajiv représente la continuité (il a été élevé par Indira l'inflexible) et l'ouverture parce qu'à travers son «flou» très savant, il laisse entrevoir une volonté de rénovation assez volontariste.

Il devra rapidement sortir de sa réserve en raison même de l'ampleur de la victoire de son parti.

Une majorité aussi écrasante, quatre cinquièmes des sièges, est dangereuse: elle rend les minorités explosives...

Gil BAILLOD

Pour les professionnels
L 300 4×4 de Mitsubishi

Fourgon L 300 4×4, Fr. 22.800.–
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23.45.50
30349

Diplomate suisse enlevé à Beyrouth par des inconnus

Un groupe de quatre hommes armés ont enlevé hier vers 13 h. 30 (12 h. 30 HEC) le chargé d'affaires suisse, M. Eric Wehrli, ont indiqué les forces de sécurité libanaises. Le rapt a eu lieu dans une rue proche de la corniche Mazraa, une des principales artères du secteur ouest de Beyrouth.

Les forces de sécurité ont précisé que les ravisseurs ont pris en chasse la voiture du diplomate suisse et l'ont contraint à stopper. Ils devaient revenir sur les lieux trente minutes plus tard pour récupérer la voiture de M. Wehrli. On ne connaît ni les mobiles ni l'identité des ravisseurs.

M. Wehrli, troisième secrétaire de l'ambassade de Suisse à Beyrouth, remplace l'ambassadeur, M. Paul André Ramseyer, actuellement en congé en Suisse. M. Wehrli est en poste au Liban depuis le mois d'août 1982.

Dès l'annonce de l'enlèvement, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a mis sur pied un état-major de crise, à Berne. Un porte-parole du DFAE s'est refusé hier soir à dévoiler le moindre détail sur la composition et l'action de cet état-major, qui siège en permanence.

Le porte-parole s'est abstenu de tout commentaire sur cette affaire qu'il a qualifiée de «grave».

Le président libanais Amine Gemayel a pris contact avec les responsables de la sécurité à Beyrouth afin de déterminer l'endroit où se trouve M. Wehrli, a-t-on indiqué de source officielle. Il a également contacté les dirigeants des principaux partis politiques en leur demandant d'œuvrer pour la libération du diplomate, a-t-on ajouté. (ats)

● LIRE AUSSI EN PAGE 2.

Missile soviétique égaré en Finlande

Vaines recherches en Laponie

Les gardes-frontière finlandais n'avaient toujours pas retrouvé hier soir les débris du missile soviétique qui se serait écrasé vendredi dernier en Laponie, après avoir traversé l'espace aérien norvégien, selon des sources militaires à Helsinki.

Cependant, à quelques jours des retrouvailles Shultz-Gromyko à Genève lundi, les milieux officiels, à Washington comme à Moscou, se gardaient de commenter l'incident.

Les autorités militaires finlandaises ont confirmé que les radars de l'armée de l'air avaient détecté «un objet non identifié» venant du nord-est dont la trace a été perdue dans la région du lac Inari. Helsinki n'a pas reconnu que cet engin était un missile.

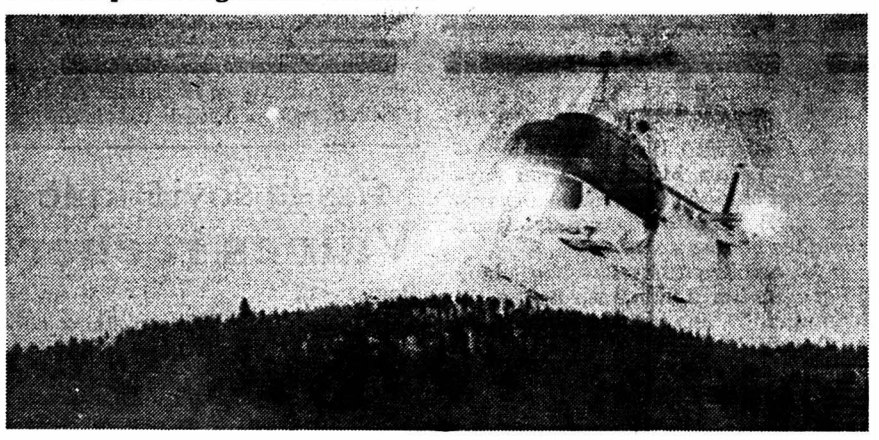

Les recherches se sont poursuivies hier dans la région du lac Inari. En vain. (Bélino EPA)

Selon le haut commandement de l'armée norvégienne, le missile aurait été tiré par un sous-marin soviétique mouillant dans la mer de Barents, en direction de l'extrême nord-ouest de la Russie. La défaillance des systèmes de guidage et de lancement aurait dévié le missile de sa trajectoire qui a survolé, probablement par accident, l'espace aérien norvégien, a affirmé à Oslo le porte-parole de l'état-major, M. Ole Bollman.

A Copenhague, les Services secrets danois ont contesté l'hypothèse norvégienne du missile de croisière «égaré». «C'est un ancien missile SN-3, fréquemment utilisé par les Soviétiques comme cible téléguidée», c'est-à-dire un faux missile envoyé dans les mêmes conditions qu'une arme authentique.

l'OTAN savait que la flotte soviétique effectuait des manœuvres dans la mer de Barents, poursuivent les Services secrets danois. L'autodestruction de ce type de missile peut être commandée à distance, ajoutent-ils.

Le secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères, M. Torbjoern Froeysnes, a cependant qualifié l'incident de «violation claire du territoire norvégien».

► Page 2

Pour sauver les juifs d'Ethiopie

Pont aérien israélien

Un pont aérien a fonctionné en secret depuis des mois entre l'Ethiopie et Israël pour sauver de la famine des milliers de juifs noirs. La censure militaire qui interdisait toute information, de crainte qu'elle ne mette l'opération en danger, a levé hier un coin du voile.

Des salles spéciales ont été ouvertes dans deux hôpitaux d'Israël pour soigner les cas aigus de déficience alimentaire. Des médecins ont déclaré que quelques enfants venus d'Ethiopie ressemblaient à des rescapés des camps de concentration nazis de la Deuxième Guerre mondiale lorsqu'ils sont arrivés.

Les juifs éthiopiens, ou «falachas», descendent, croit-on, d'une des antiques tribus errantes d'Israël. Depuis des années, quelques-uns arrivaient en Israël, en provenance de la province de Gondar, dans le nord de l'Ethiopie.

L'opération de secours a été accélérée en novembre dernier lorsque la famine en Ethiopie est devenue dramatique et la majorité des «falachas», dont le nombre est estimé à 25.000, sont maintenant en Israël, déclare-t-on de source autorisée.

«Presque tous arrivent avec la malaria. Beaucoup ont la tuberculose, des infections cutanées, la typhoïde et sont pleins de parasites, a déclaré le Professeur Hershko. Mais surtout, ils ont subi en arrivant entre ces murs blancs un énorme choc culturel. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour faciliter leur intégration dans le 20e siècle.»

Israël et l'Ethiopie n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1973 et le gouvernement marxiste d'Addis-Abeba s'opposait jusqu'à présent à l'émigration massive des juifs éthiopiens en Israël.

(ats, reuter)

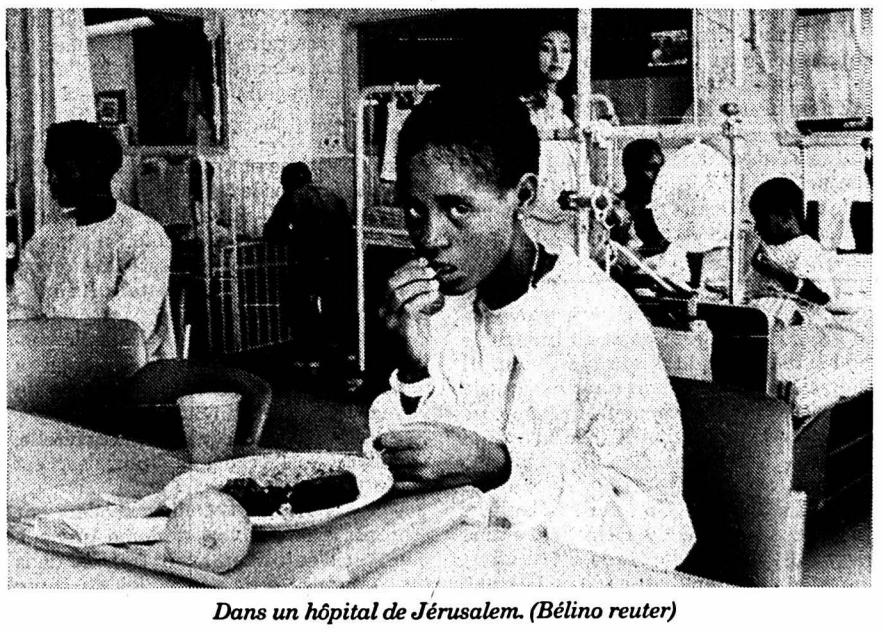

Dans un hôpital de Jérusalem. (Bélino reuter)

En Grande-Bretagne

On lui arrache des dents, il recouvre la vue!

Un jeune homme devenu aveugle il y a cinq ans a recouvré la vue après l'extraction de ses dents de sagesse, a-t-on appris mercredi de source hospitalière.

M. Ian Kirby, 20 ans, de Hindhead, Surrey (sud de l'Angleterre), dont la vue s'était progressivement éteinte vers l'âge de 15 ans, s'était rendu fin décembre au Holy Cross Hospital à Haslemere, pour faire extraire ses dents de sagesse. En reprenant connaissance, le jeune homme a constaté qu'il pouvait voir les lumières de la salle d'opération. Depuis, sa vue n'a fait que s'améliorer.

Les médecins de l'hôpital ne sont pas en mesure d'expliquer comment les soins dentaires ont pu influer sur la vue de leur patient. (afp)

M

météo

Le temps sera froid et le plus souvent très nuageux. Des chutes de neige intermittentes alterneront avec de courtes éclaircies. La température en plaine sera comprise entre – 10 et – 6 degrés la nuit et entre – 6 et – 3 l'après-midi. A 2000 mètres, elle atteindra environ – 18 degrés dans la journée. Vent modéré du nord en montagne.

Evolution probable jusqu'à mardi: nord, toujours nuageux et très froid. Quelques chutes de neige possibles. Sud, encore en partie ensoleillé samedi, sinon très nuageux et froid.

Vendredi 4 janvier 1985
1re semaine, 4e jour
Fêtes à souhaiter: Odilon, Robert

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	8 h. 18	8 h. 18
Coucher du soleil	16 h. 56	16 h. 57
Lever de la lune	14 h. 31	15 h. 12
Coucher de la lune	5 h. 52	7 h. 02

	Jeudi
Lac des Brenets	750,32 m.
Lac de Neuchâtel	428,99 m.

S

sommaire

Hiérarchie militaire: stabilité
SUISSE Page 4
Grand écran
MAGAZINE Page 6
Yasu chez Ron
ECONOMIE Page 7

R

région 2e cahier

Canton de Neuchâtel
Gouffres-poubelles: efficace surveillance
PAGE 13

MONDE

E

entre autres

RFA - RAF: le chant du cygne?

Deux attentats ont encore été perpétrés hier en Allemagne fédérale. Sans faire de victime et en ne causant que des dégâts insignifiants.

Dans la mesure où il s'agissait des onze et douzième actions du genre enregistrées en RFA en l'espace de deux semaines, ces gros «pétards» commencent à inquiéter sérieusement l'opinion publique d'outre-Rhin qui se demande si ces explosions ne sont pas le prélude à une nouvelle escalade de la violence aveugle. Comparable à celle qui, il y a une dizaine d'années, dans le sillage de la sanglante «bande à Baader» avait terrorisé la République fédérale.

Une inquiétude renforcée par les propos alarmistes du procureur fédéral, M. Kurt Rebmann qui, au lendemain de la découverte de plusieurs kilos d'explosifs dans le coffre d'une voiture parquée devant un bâtiment de l'OTAN en Bavière, avait déclaré: «Je crains que les semaines à venir ne soient violentes».

Des paroles qui résonnent lugubrement dans le contexte de l'attentat meurtrier qui, en Italie voisine, a tué le 23 décembre plus de quinze personnes dans le train Naples - Milan. Et cela d'autant plus que l'origine commune des explosifs trouvés en Bavière et de ceux découverts à Paris sur les lieux d'une tentative de sabotage contre des locaux de l'Union de l'Europe occidentale prouve que l'internationale terroriste demeure vivace.

Pourtant, on a un peu de peine à imaginer qu'un vaste et puissant mouvement clandestin soit parvenu à se reconstituer en Allemagne fédérale à la barbe de l'énorme dispositif de sécurité mis en place à la fin des années septante pour briser les reins de la Fraction Armée Rouge.

Dispositif tant juridique que policier qui n'a permis qu'à une petite poignée de terroristes d'échapper aux mailles du filet.

En fait, cette brusque résurgence de la violence coïncidant avec une grève de la faim d'une trentaine de membres emprisonnés de la RAF réclamant une sorte de statut de prisonniers de guerre, il se pourrait bien que l'on se trouve en présence du chant du cygne de quelques vieux soldats d'un combat perdu depuis des années.

Explosion de rage désespérée qui peut faire encore mal, mais qui ne devrait pas échauffer trop dangereusement la nouvelle génération de contestataires qui semble trouver à son goût le champ de bataille beaucoup plus démocratique que lui offre le mouvement des Verts.

Roland GRAF

Prochains pourparlers américano-soviétiques à Genève

Optimisme sceptique à Washington

Le gouvernement américain est inquiet des grandes espérances suscitées dans le public par la prochaine rencontre à Genève du secrétaire d'Etat George Shultz et de son homologue soviétique Andrei Gromyko.

Après une interruption du dialogue américano-soviétique pendant 13 mois, la presse fait ses gros titres sur la rencontre des 7 et 8 janvier prochains.

De son côté, l'administration du président Reagan essaie de modérer les enthousiasmes en affichant un optimisme sceptique. Au mieux, les responsables attendent que MM. Shultz et Gromyko définissent les modalités d'une reprise des négociations sur la limitation des armes nucléaires. Après plus d'un an de «gel», cela constituerait un succès.

Mais, à Washington, on sait que le public attend une ouverture spectaculaire, ou alors un échec qui raviverait la guerre froide. Les journaux et la télévision ont commencé à couvrir cette rencontre comme s'il s'agissait d'une réunion au sommet. Ce qui effraie quelque peu les spécialistes au gouvernement. Un adjoint du secrétaire à la défense, M.Richard Perle, résume ainsi la situation: «Shultz et Gromyko vont accoucher d'une souris. La souris va traverser la scène et la presse va dire: «Ah bon, c'est tout!». Dans une interview publiée mercredi par le «Washington Post», il ajoutait: «Ce n'est pas une bonne situation pour l'Occident».

Il est vrai que la tradition veut que le Département d'Etat aborde les négociations importantes avec la prudence naturelle des diplomates. Un responsable du Département déclarait mercredi: «Il vaut mieux atténuer les espoirs avant une telle rencontre. Si elle est un succès, c'est une bonne nouvelle. Dans le cas contraire, on n'a pas d'espoirs déçus».

L'INCONNUE SOVIÉTIQUE

Mais la prudence diplomatique n'explique pas à elle seule la réserve affichée à Washington. Les responsables américains admettent franchement ne pas savoir ce qui se passera lorsque Andrei Gromyko se sera assis en face de George Shultz.

D'ailleurs, de nombreux membres du gouvernement ne veulent pas que la rencontre aille au-delà des questions de procédure. Helmut Sonnenfeldt, conseiller au Département d'Etat, estime que les pourparlers déboucheraient sur un échec si M. Gromyko montrait trop d'exigences. Il pourrait par exemple demander l'interruption des tests d'armes antisatellites alors que Washington a prévu d'expérimenter en mars prochain une arme lancée par un avion de combat F-15 contre un satellite dans l'espace. Enfin, le Pentagone est réservé sur les éventuelles «concessions» que pourrait faire M. Shultz à son interlocuteur soviétique.

La rencontre Shultz-Gromyko de l'an dernier, à la conférence sur le désarmement de Stockholm, s'était déroulée sans grande fanfare. Mais cette fois, les enjeux sont plus graves puisque le dialogue a été quasiment interrompu entre les deux Grands.

Les Américains voudraient réduire les missiles lourds au sol qui sont à la base de la puissance soviétique et interrompre le déploiement des missiles SS-20 dirigés vers l'Europe de l'Ouest. Les Soviétiques pour leur part font de l'Initiative de défense stratégique du président Reagan (IDS, système d'armes spatiales antimissiles connu sous le nom de «guerre des étoiles») le principal point d'achoppement.

Il est évident que ces questions ne seront pas résolues en deux jours de discussions, même si MM. Shultz et Gromyko sont prêts l'un et l'autre à faire des concessions. Pour un responsable américain, il y a deux issues possibles. Soit on annonce une reprise des pourparlers, soit «il n'y a pas de rencontre spirituelle. Les Soviétiques partent en déclarant: «Nos espoirs sont déçus. Les Américains ne s'intéressent pas au contrôle des armements». Réponse le 8 janvier. (ap)

Allemagne fédérale

Nouveaux attentats

Les consulats de France et des Etats-Unis à Francfort sont devenus dans la nuit de mercredi à hier les dernières cibles de la vague d'attentats perpétrés en Allemagne fédérale par des sympathisants du mouvement de guérilla urbaine «Fraction armée rouge».

Un porte-parole de la police a indiqué qu'un cocktail Molotov, qui n'a pas explosé, et des bouteilles de peinture avaient été jetées dans les bâtiments des consulats.

Les policiers ont trouvé sur les lieux des lettres de revendication frappées de l'étoile à cinq branches, emblème de la «Fraction armée rouge». (reuter)

Neige et verglas en Lorraine

Sept morts en quelques heures

La neige et le verglas ont fait sept morts mercredi en Lorraine.

A Ambacourt (Meurthe et Moselle) une voiture d'étudiants turinois qui rentraient de vacances d'Allemagne a dérapé et s'est écrasée contre un arbre. Roger Rama 20 ans n'a été que légèrement blessé, mais ses passagers ont été tués: Michela Lodezzano 21 ans, Tizana sa sœur de 22 ans et Paolo Zaccarato 20 ans.

Deux heures plus tard, à 100 m. de là, un second accident a fait deux morts et deux blessés: Emmanuel Lesage, 10 ans, de Saint-Denis de La Réunion et Christelle Simond de Paris, 12 ans, petite fille du conducteur.

Près de Faulquemont (Moselle), un autre automobiliste a trouvé la mort en heurtant un camion qui arrrivait en sens inverse. L'automobiliste est mort.

Enfin, près de Gérardmer (Vosges), une camionette a heurté une autre voiture qui venait de glisser sur la neige. Le conducteur de la voiture, Emmanuel Simon, 25 ans, est décédé quelques instants après l'accident. (ap)

Le Vietnam commue deux des cinq condamnations à mort

Le gouvernement vietnamien a commué en réclusion à perpétuité deux des cinq condamnations à mort prononcées le 18 décembre, a annoncé à Paris un représentant de la presse officielle vietnamienne.

Cette décision a été prise hier par le Conseil d'Etat vietnamien, et annoncée par l'agence vietnamienne d'information, a-t-il précisé.

Parmi les deux personnes qui bénéficient de cette mesure figure Maï Van Hanh, dont le gouvernement français reconnaît la nationalité française. L'autre est Huynh Vinh Sanh.

Aucune mention n'est faite des trois autres condamnés à mort, Tran van Ba, Le Quoc Quan et Ho Thaî Bach.

Parmi les trois, Tran Van Ba revendique, lui aussi, la nationalité française.

Plusieurs personnalités françaises, et récemment le premier ministre M. Laurent Fabius, avaient lancé un appel, ces derniers jours, au gouvernement vietnamien pour qu'il commue les condamnations à mort.

Les cinq personnes avaient été condamnées à mort le 18 décembre à Ho Chi Minh-Ville, par une Cour populaire, pour «haute trahison et espionnage pour le compte de la Chine, de la Thaïlande et des Etats-Unis».

Selon le journaliste Olivier Todd, selon plusieurs observateurs occidentaux, et selon les avocats et la famille, de certains des condamnés, en France, les accusés n'avaient pu bénéficier de tous les droits de la défense pendant ce procès. (ap)

Enlèvement d'un diplomate suisse à Beyrouth

Le sixième cas depuis un an

L'enlèvement hier après-midi à Beyrouth-Ouest de M. Wehrli, chargé d'affaires de l'ambassade suisse au Liban porte à six le nombre de diplomates enlevés au Liban depuis un an.

● 17 janvier 1984: le «Jihad Islamique» revendique l'enlèvement à Beyrouth-Ouest du premier secrétaire d'Arabie séoudite, M. Hussein Farrache, et annonce son exécution imminente. Cependant, quelques jours plus tard, on apprend de source séoudienne qu'il est encore en vie et détenu dans la banlieue de Beyrouth.

● 16 mars 1984: l'attaché politique de l'ambassade des Etats-Unis au Liban, M. William Buckley, est enlevé en plein cœur de Beyrouth-Ouest. Le «Jihad Islamique» a assuré le 9 mai détenir le diplomate. Une autre organisation, le «Parti de Dieu» (organisation libanaise chiite extrémiste) a de son côté affirmé le 7 décembre dernier qu'elle détenait M. Buckley.

● 23 juin 1984: un diplomate libyen, M. Mohamed Moustapha al Maghrebi, est enlevé par les «Brigades du Sadr» (organisation chiite radicale). Il est libéré deux jours plus tard.

● 9 juillet 1984: le chef du «Bureau de la fraternité libyenne» (ambassade) au Liban, M. Mohammad Faytouri, est enlevé par la même organisation à Beyrouth-Ouest. Il est libéré quelques heures après.

● 10 octobre 1984: l'ambassadeur d'Espagne au Liban, M. Pedro de Aristegui, 57 ans, est enlevé à Beyrouth-Ouest, puis libéré quelques heures plus tard, sur l'intervention du mouvement chiite «Amal». (afp)

Missile soviétique

Vaines recherches en Laponie

Page 1 ◄

Cependant les attachés militaires norvégiens et finlandais dans la capitale soviétique ont affirmé que leurs deux pays n'avaient effectué aucune démarche auprès de Moscou à propos de l'incident.

Un couple de Lapons aurait entendu une forte explosion aux environs de 12 h. 30 GMT, heure du survol de l'espace aérien selon les autorités norvégiennes, indiquent des autorités militaires à Helsinki. Le communiqué officiel indique, sans plus de détails, «qu'un couple du nom de Valle vivant dans le fjord Tsurnu à Hietikkolhti, a entendu vendredi à 14 h. 30, heure locale (12 h. 30 GMT) une très forte explosion».

Le fjord Tsurnu se trouve au nord-ouest du lac Inari, un lac aux eaux profondes et obscures, dont les îles étaient utilisées comme cimetière par les Lapons de Finlande. Contacté par téléphone, la famille Valle s'est refusée à tout commentaire.

PRÉOCCUPATION DE L'OTAN

L'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord a exprimé sa «profonde préoccupation», sans toutefois protester officiellement, après l'annonce du passage d'un missile soviétique sur les territoires norvégiens et finlandais vendredi dernier.

De son côté la Suède a annoncé qu'elle achètera des avions radars d'observation pour renforcer son système de défense aérienne qui n'a pas repéré le missile de croisière soviétique égaré dans les espaces aériens norvégien et finlandais vendredi dernier.

(ap, reuter)

Séquelles d'un «krach» bancaire

Le gouvernement israélien secoué

Une affaire de «krach» des valeurs bancaires à la Bourse de Tel-Aviv, en octobre 1983, a pris hier la dimension d'une crise politique majeure pour le gouvernement d'union nationale de M. Shimon Peres, constatent les observateurs en Israël.

Ministres travaillistes et ministres du Likoud (droite) s'affrontent en effet au sein du Cabinet sur l'opportunité de la création d'une commission d'enquête gouvernementale pour déterminer les responsabilités dans ce désastre financier.

Le contrôleur de l'Etat d'Israël, M. Yitzak Tonik, a publié le 31 décembre un rapport particulièrement sévère sur l'affaire, la qualifiant de «scandale financier sans précédent». Depuis, les grandes banques du pays et l'ancien ministre des Finances, M. Yoram Aridor (Likoud), sont sur la sellette.

La presse, dans son ensemble, réclame «des têtes», et les titulaires des actions bancaires ruinés par le «krach» demandent justice. (afp)

En bref

● **NEW DELHI.** – Une vague de froid a fait deux cents morts dans le nord de l'Inde.

● **MANILLE.** – Huit personnes ont été tuées par l'explosion d'une grenade que transportait un militaire venu assister à un combat de coqs dans l'île de Samar, au sud-est de Manille.

● **WASHINGTON.** – M. Michael Deaver, secrétaire-général adjoint de la Maison-Blanche et proche conseiller du président Reagan quittera son poste prochainement.

● **MADRID.**– Les communications entre l'Espagne et Gibraltar seront totalement rétablies le 5 février prochain.

● **LA PAZ.** – En raison du mauvais temps, les équipes de secours n'ont pas pu joindre les lieux où s'est écrasé mercredi le Boeing 727 des Eastern Airlines, dans les Andes boliviennes.

● **ROME.** – Reçu par le Pape, le pasteur noir américain Jesse Jackson a demandé à Jean Paul II d'effectuer un voyage en Afrique du Sud.

● **PARIS.** – Jacques de Lacrételle, membre de l'Académie française, est décédé à l'âge de 97 ans.

● **BANGKOK.** – Quinze écoliers ont été tués par l'explosion d'une grenade que l'un d'entre eux avait trouvée dans un champ, près de l'école, à Ban Rung Laem.

Procès des assassins de Popieluszko

Des ordres «venus d'en haut»

La quatrième journée du procès des assassins du père Popieluszko s'est achevée hier après-midi à Torun avec la poursuite de l'audition du lieutenant de la police politique, Waldemar Chmielewski, un des trois auteurs directs de l'assassinat.

L'inculpé a retracé l'enlèvement du père Popieluszko le soir du 19 octobre près de Torun. Il a plaidé coupable pour cet enlèvement, mais non coupable pour l'assassinat, indiquant qu'il avait demandé «à trois reprises» à son supérieur, le capitaine Piotrowski, de libérer l'ecclésiastique.

Le lieutenant s'est de plus déclaré convaincu, à l'instar de son complice le lieutenant Pekala, que l'opération était due à des ordres «venus d'en haut» et que «plusieurs services de police» étaient impliqués dans sa préparation. (afp)

Nouvelle-Calédonie

L'idée de M. Pisani

La Nouvelle-Calédonie pourrait devenir un Etat indépendant étroitement associé à la France, Nouméa étant transformé en port franc, selon les grandes lignes du projet de M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement français dans l'archipel, publiées cette semaine par l'hebdomadaire «Le Nouvel Observateur».

M. Pisani doit présenter officiellement son projet lundi prochain aux forces politiques kanakes (Mélanésiens indépendantistes) et Caldoches (Européens et métis anti-indépendantistes). (afp)

Malgré les appels de l'OPEP

Les prix du pétrole glissent

Les prix du pétrole ont repris leur glissade après la trêve des fêtes de fin d'année sur les marchés internationaux alors que les pays de l'OPEP intensifient leurs appels à coopérer aux autres producteurs qui détiennent désormais une part majoritaire dans l'approvisionnement mondial en brut.

Les récentes décisions de l'OPEP à Genève en faveur d'une stabilisation du marché – création d'un système de contrôle indépendant des niveaux de production en vertu d'un plafond global de 16 millions de barils/jour et de réduction des écarts de prix entre bruts légers et lourds – ont semble-t-il laissé de glace les opérateurs pétroliers occidentaux qui continuent de tabler sur une «érosion» des tarifs du pétrole.

Lors de sa première séance depuis la conférence de l'OPEP (28-29 décembre), le marché libre de New-York a enregistré mercredi une baisse de 49 cents par baril, qui a ramené le prix du brut de référence West Texas Intermediate (WTI) à 25,86 dollars soit son plus bas niveau depuis 1979, date du deuxième choc pétrolier.

Un recul similaire a été noté à Rotterdam pour les bruts de la mer du Nord qui se sont échangés, dans un marché peu actif, à 26,45/26,50 dollars le baril, cédant 45 à 50 cents par rapport à la dernière séance du vendredi 28 décembre.

(afp)

● **BONN.** – Une bombe a provoqué de gros dégâts lundi dans un immeuble de l'ambassade de France à Bonn. Il pourrait s'inscrire dans une campagne terroriste déclenchée pour soutenir les militants de la Faction Armée rouge qui observent une grève de la faim en prison.

● **UTRECHT.** – Un des ravisseurs du roi de la bière Freddy Heineken, Frans Meyer (31 ans), s'est évadé d'une clinique psychiatrique mardi soir à Utrecht (centre des Pays-Bas).

massivement massivement massivement massivement

mini prix

massivement massivement massivement massivement massivement massivement

35.–

25.–

20.–

Training, coton/polyester, nombreux coloris. Tailles S, M, L **35.–**

Pullover dames, acrylique/coton, divers coloris. Tailles S, M, L **25.–**

Jupe, fermeture boutons pression, 100% coton, divers coloris. Tailles 36-46 **20.–**

16.– 16.–

17.–

Pullover messieurs, 100% laine shetland, couleurs contrastées ou dessin tresses uni, divers coloris. Tailles S-XL **25.–**

Blouse, polyester, diverse modèles, coloris mode. Tailles 36-46 **25.–**

25.–

Chemise en flanelle, à rayures ou à carreaux, 100% coton, bleu, gris. Encolures 36-44 **16.–**

Sweat-pull garçons, coton/polyester, divers coloris. Tailles 116-176 **17.–** à **19.–**

Même modèle pour messieurs, tailles S-XL **20.–**

Jeans garçons, 100% coton, velours côtelé, 5 poches, divers coloris. Tailles 116-176 **14.–** à **18.–**

Sac sport à fermeture éclair, nylon, divers coloris **5.–**

25.–

14.–

5.–

ABM ABM ABM ABM

177-A-8501

SUISSE

Armée suisse: peu de changement à la tête de la hiérarchie militaire

Les sept «généraux à trois étoiles» que sont les commandants de corps de l'armée suisse resteront les mêmes cette année qu'en 1984. Contrairement à l'année passée en effet, aucun changement ne s'est produit à cet échelon et à celui des divisionnaires on n'enregistre guère qu'une petite rocade. C'est cette année seulement que le départ pour raison d'âge du chef de l'état-major général Georg Zumstein apportera à nouveau un peu de mouvement dans la hiérarchie militaire.

Pour mémoire, l'armée suisse est dirigée par sept colonels commandants de corps, l'équivalent dans les armées occidentales étrangères de généraux à trois étoiles, et pour respecter la forme, quatre sont alémaniques, deux romands et un tessinois. Trois d'entre eux sont à la tête chacun d'un corps d'armée de campagne (CA camp), un conduit le corps d'armée de montagne (CA mont), les trois autres sont chefs respectivement des troupes d'aviation et de défense contre avions (ADCA), de l'instruction et de l'état-major général. Ils sont, comme la trentaine de divisionnaires (équivalents, eux, à un général à deux étoiles), professionnels employés à plein temps.

Plus ancien en fonction et – malgré ses origines bernoises de l'Emmental – mis au nombre des Romands, le commandant de corps Erwin Stettler, né en 1925, depuis 1979 à la tête du CA camp 1. Eugen Lüthy (1927) dirige le CA camp 2 depuis 1981, Josef Feldmann (1927 également) la CA Camp 4 depuis 1983, et une année plus tard le Tessinois Roberto Moccetti (1926), remplaçait son compatriote Enrico Franchini comme commandant du Ca mont 3. Le commandant des troupes ADCA, Ernst Wyler (1924), est en place depuis l'année dernière, alors que l'état-major général est dirigé depuis 1981 par le Bernois Jörg Zumstein (1923), et l'instruction par le Valaisan Roger Mabillard (1925).

DÉPART EN VUE

Un seul départ aura lieu cette année pour raison d'âge, et pas le moindre: le chef de l'état-major général Jörg Zumstein aura en effet atteint 62 ans, l'âge de retraite fixé pour les officiers d'état-major professionnels, et devra être remplacé. Son successeur, que le Conseil fédéral devrait nommer avant les vacances d'été, devrait être en principe l'un des actuels commandants de corps, ce qui offrirait de l'avancement à l'un des divisionnaires.

Du côté des «deux étoiles», où seul le chef d'armée des troupes mécanisées et légères a troqué sa place avec le commandant de la division mécanisée 4, deux départs sont d'ores et déjà prévus pour la fin de l'année, sans que l'âge y soit pour quelque chose. En effet, les divisionnaires Pierre-Marie Halter (1925) et Paul Ritschard (1927) atteindront à la tête respectivement des divisions de campagne 5 et 3 leur huitième année de commandement, et seront investis d'autres fonctions dès 1986.

Enfin et pour le début juillet 1985 déjà, le chef de l'armement Charles Grossenbacher, âgé bientôt de 63 ans et en poste depuis 12 ans, devra être remplacé. Le choix pour cette fonction aussi exigeante qu'elle peut être ingrate semble d'ores et déjà présenter quelques difficultés. (ats)

Prévenir plutôt que guérir

Une précaution non remboursable

Le Tribunal fédéral des assurances (TFA) à Lucerne a confirmé hier la pratique de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) selon laquelle les remèdes à effet prophylactique ne font pas partie des prestations de service légales des caisses-maladie. Devant le refus de l'OFAS d'inclure un vaccin contre l'hépatite B (jaunisse) dans la liste des spécialités reconnues par les caisses-maladie, une entreprise pharmaceutique bâloise avait fait recours à la division assurances sociales du Tribunal fédéral.

Confimant la décision de l'OFAS, les juges ont expliqué que de pures mesures de prévention, même si elles conduisent à éviter un mal grave, ne peuvent pas être mises à la charge des caisses-maladie. Cette règle s'applique aussi aux médicaments, c'est pourquoi la préparation en question ne pouvait pas être incorporée à la liste des spécialités.

Le tribunal n'est pas entré en matière sur l'argument de l'entreprise pharmaceutique selon lequel la prévention de graves maladies ferait partie des devoirs d'une assurance-maladie sociale. L'examen de cette question ne revient pas au juge mais au législateur. (ats)

A l'origine des Salines du Rhin réunies SA

La mer qui recouvrait Bâle-Campagne...

Les Salines du Rhin réunies SA qui ont leur siège à Schweizerhalle (BL) ont fêté l'année écoulée leurs trois quarts de siècle. L'entreprise qui appartient à tous les cantons suisses à l'exception de Vaud produit en moyenne annuelle 300.000 tonnes de sel.

Par chance, une partie de Bâle-Campagne s'est trouvée il y a 200 millions d'années en dessous du niveau de la mer et par chance il régnait un climat tropical qui a provoqué l'évaporation de l'eau salée dans un étroit bras de mer. Il en est resté des dépôts de sel qui aujourd'hui sont encore suffisants pour couvrir les besoins de la Suisse pendant des siècles.

Il ne se passa rien avec les gisements de sel pendant des millions d'années. Puis, il y a 20 à 50 millions d'années, les Alpes et le Jura se sont plissés. Cette formation de montagnes a été favorable pour les dépôts de sel. Ils ont été répartis en plusieurs couches qui peuvent être atteintes aujourd'hui à diverses profondeurs (le long du Rhin entre 140 et 160 mètres en dessous du niveau du sol).

A la fin du XVe siècle, les gisements de sel du canton de Vaud ont été découverts et on a créé les Salines de Bex. Malgré tout, la Suisse restait dépendante des réserves de sel de l'étranger.

La véritable indépendance de l'étranger a débuté en 1836, lorsque Carl Christian Friedrich Glenk, après dix-sept forages infructueux près de Muttenz, est tombé sur du sel. Les Salines de Schweizerhalle (Hall est le mot celtique pour sel) ont été créées et bientôt d'autres salines ont vu le jour dans le canton d'Argovie. Elles ont toutes été réunies sous un même toit en 1909, les Salines suisses du Rhin réunies.

Chaque année, plus de 350.000 tonnes de sel sont utilisées en Suisse, le sel alimentaire ne représentant que 40.000 tonnes. Les fabriques de textile et de savons, les fabricants de colorants, l'agriculture et l'industrie chimique notamment font partie des grands consommateurs (environ 45%). Près de 30% de la production annuellle est enfin utilisée pour les routes.

La plus vieille usine de sel du monde se trouve à Hallstatt, en Autriche. Le sel y était recueilli déjà 800 ans avant Jésus-Christ. A cette époque le sel – qu'on appelait aussi l'or blanc – était utilisé également comme moyen de paiement. Le sel a toujours joué un rôle important dans l'histoire et ce sera encore le cas à l'avenir. Dans l'Empire romain, souvent les salaires des fonctionnaires étaient payés avec du sel et c'est de là que vient d'ailleurs le terme de salaire. (ats)

Réseau routier Suisse - Autriche

Une solution en vue

Après des années de tergiversations sur la meilleure jonction possible des réseaux autoroutiers suisses et autrichiens au Vorarlberg, une solution semble en vue. Des deux côtés de la frontière les exigences des autorités se rejoignent. Au Vorarlberg, le Landesrat Günter Vetter a récemment annoncé une «décision rapide» lors de la présentation de deux nouvelles variantes. L'une d'entre elle prévoit une jonction au poste de douane commun de St-Margrethen (SG) qui correspond aux projets suisses.

Les premières discussions entre les deux Etats ont débuté dans les années 60. A l'époque on parlait déjà de jonction par St-Margrethen. L'Autriche avait alors donné son accord à cette solution, jusqu'à ce que les défenseurs de l'environnement du Vorarlberg y fassent opposition.

Il y a deux semaines, le Landesrat Günter Vetter, responsable de l'économie et des travaux routiers, a présenté deux nouvelles variantes pour la mise en place de cet important axe nord-sud. Il considère réaliste le projet de «S 18 depuis Dornbirn-nord» (A). La liaison en direction de St-Margrethen serait assurée par un tunnel de 700 mètres de long à voie unique passant sous le Rhin. Ce projet est très proche de la proposition suisse d'une jonction passant par le poste de douane helvéto-autrichien de St-Margrethen.

Les maires des différentes communes concernées doivent se rencontrer fin janvier pour un échange de vue sur les deux variantes. S'ils tombent d'accord, la population du Vorarlberg devra encore donner son accord. Néanmoins, le principal obstacle à une solution rapide réside toujours dans l'opposition des écologistes. (ats)

Pilotes militaires suisses en Sardaigne

Les 6 avions de combat Tiger et les 6 Mirages destinés à l'entraînement des pilotes militaires suisses ont atterri hier à la base de Decimomannu, en Sardaigne. Les 23 pilotes choisis commenceront à voler dès lundi au-dessus de la mer. Leur séjour durera deux semaines. Les avions de combats sont partis de Payerne et ont fait le trajet sans escale. Une partie des pilotes ainsi que les 60 hommes formant le personnel technique ont voyagé à bord d'un avion de ligne, a déclaré un porte-parole du Département militaire fédéral. (ats)

En 1984

Noyades en baisse

66 personnes se sont noyées en Suisse l'année dernière, soit 21 de moins qu'en 1983. En revanche, 31 personnes ont échappé à la noyade grâce à des opérations de sauvetage, a indiqué la Société suisse de sauvetage (SSS) à Lucerne. Le nombre des sauvetages réussis est probablement plus élevé car tous n'ont pas fait l'objet d'un procès-verbal.

Le bilan montre que ce sont avant tout les hommes qui ont bénéficié de cette baisse du nombre de noyades. Au total 36 hommes (contre 57 en 1983), 10 (16) femmes et 20 (14) enfants ont péri par noyade. 32 personnes se sont noyées dans un lac, 23 dans des rivières, 2 dans des piscines, trois en plongeant et 6 dans divers endroits tels que des fontaines par exemple.

La SSS est satisfaite de la tendance à la baisse du nombre des cas mortels de noyade qui s'est manifestée depuis quelques années. Le résultat de 1984 est le cinquième meilleur depuis 16 ans. Le meilleur a été celui de 1977 avec 47 noyés, et le pire celui de 1969 avec 212 noyés. (ats).

Malgré les chutes de neige

Peu de problèmes de circulation

La neige et les plaques de verglas recouvrant la plupart des routes du pays n'ont pas causé trop de problèmes aux automobilistes qui ont repris hier le travail. Un seul accident grave était signalé dans le canton d'Argovie, entre Leibstadt et Leuggern, où un automobiliste de 20 ans a perdu la vie. En Suisse romande, les chaînes à neige n'étaient obligatoires en fin de journée que sur la route menant à Leysin, ainsi que pour l'accès des camions au tunnel du Grand-St-Bernard.

La circulation était relativement faible hier, de nombreux bureaux et commerces ne réouvrant leurs portes que lundi prochain, ont reconnu les porte-parole des polices cantonales. Ils se sont toutefois déclarés surpris de ne pas rencontrer davantage de problèmes sur les grands axes routiers.

Les chutes de neige les plus importantes se sont produites en Suisse orientale et centrale, où sont tombés entre 50 et 60 centimètres de neige fraîche. La Suisse romande n'a pas été épargnée, mais les chutes de neige n'ont guère dépassé une vingtaine de centimètres en plaine, une trentaine en montagne. (ats)

Vol à Hambourg de matériel militaire

Des instruments d'exercices pour les blindés

Les appareils militaires destinés à l'armée suisse qui ont été volés à Hambourg sont des instruments d'exercice pour les troupes de blindés «Dragon». Selon un communiqué d'hier du Groupement de l'armement, ces instruments d'exercice fonctionnant avec rayon laser étaient destinés à l'infanterie. Le dommage encouru s'élève à moins de 200.000 francs et non à plusieurs centaines de milliers de francs comme indiqué dans des premières informations venant d'Allemagne. De même, il ne s'agissait pas de 15, mais de 10 appareils de simulation.

Les engins militaires provenaient de la fabrique d'instruments de précision Kurt Eichweber, dont le siège est à Hambourg-Altona. Les appareils avaient été volés d'un *camion non surveillé*. La police exclut jusqu'à maintenant qu'il puisse s'agir d'un vol à des fins politiques. Les auteurs du vol avaient ouvert la remorque du camion d'une entreprise privée et emmené les appareils. Ils ont dû être surpris dans leur entreprise, car deux instruments et du matériel d'emballage ont été retrouvés sur place.

(ats)

Du plomb dans les essences

Eclats d'obus et balles perdues provoquent des dégâts dans nos forêts. Une balle dans une bille peut occasionner de graves détériorations lors de son passage en scierie. Le Département militaire fédéral a versé en 1983 des indemnités pour plus de 300.000 francs à ce titre, indique une enquête de l'agence CRIA.

Les propriétaires de forêts abimées remplissent des avis de dommages; puis deux experts de taxation (l'un militaire et l'autre civil) évaluent les dégâts. En 1983, 7878 mètres cubes de bois touchés ont ainsi été découverts au moyen d'un détecteur de métaux; les indemnités versées par le Département militaire fédéral ont dépassé 300.000 francs. Quant aux dommages aux cultures, ils ont coûté 369.000 francs. Pour les animaux, 52 avis ont été remplis, dont 37 reconnus (38.000 francs).

Les blessures aux arbres ont parfois été provoquées par des tirs très anciens. C'est notamment le cas en France. La présence d'éclats métalliques dans les essences de nombreuses forêts situées dans des zones de combats des guerres 1914-1918 et 1939-1945 cause encore de graves inconvénients. Les peuplements de résineux du département des Vosges ont été les plus atteints, surtout pendant la dernière guerre. Les volumes encore sur pied des bois présumés mitraillés sont, pour ce seul département, estimés à 6 millions de mètres cubes. On s'efforce de les remplacer par des peuplements sains. (ats)

FAITS DIVERS

Grâce à un spray à gaz lacrymogène

Bâle: violeur mis en fuite

Deux femmes ont échappé dans la nuit de mercredi à hier, à Bâle, à un viol, grâce au spray de gaz lacrymogène que l'une d'elles possédait. L'agresseur est en fuite.

Il était 1 h. 30, hier matin, lorsque deux femmes âgées de 18 et 22 ans et domiciliées en Alsace quittaient une boîte de nuit de Bâle. Elles voulaient rentrer en taxi à leur domicile mais ont été interpellées par un automobiliste inconnu qui les a enjointes, sous la menace d'une arme, à monter dans son véhicule. L'homme les a alors conduites à une place de parc où il les a intimées de se déshabiller.

Une des victimes a toutefois réussi à actionner un spray de gaz lacrymogène qu'elle avait avec elle et les deux femmes ont pu se réfugier dans un foyer voisin et alerter la police. L'individu s'est rendu jusqu'au poste de police de Gundeldingen devant lequel il a déposé les sacs à main de ses victimes. Il est recherché par la police qui souligne qu'il doit, de même que sa voiture, dégager une forte odeur de gaz lacrymogène.

VOUVRY (VS): UN LUGEUR SE TUE

Un jeune lugeur a trouvé la mort mercredi dans la soirée en Valais. Il s'agit de Daniel Fournier, 16 ans, domicilié à Chavalon-sur-Vouvry. L'adolescent descendait en luge avec un copain sur la route de Chavalon. Les deux jeunes ont basculé dans un ravin. L'un d'eux est resté accroché à une branche. Il est légèrement blessé. Son camarade a dévalé le couloir sur 300 mètres et a trouvé la mort. Les recherches ont duré toute la nuit, a indiqué la police cantonale.

GURTNELLEN: LES ROCHERS SERONT DYNAMITÉS

Les quelque 1000 mètres cubes de rochers qui menacent de s'écrouler au-dessus de la commune uranaise de Gurtnellen vont être dynamités. La décision a été prise hier, dans le cadre d'un comité de crise réunissant les parties intéressées, mais les préparatifs pourraient durer dix à quinze jours. Hier encore, la roche en surplomb a progressé de 0,4 millimètres.

(ats)

Conférence de Genève

Pierre Aubert recevra MM. Shultz et Gromyko

Le conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département des affaires étrangères (DFAE), se rendra à Genève pour saluer, dimanche après-midi, le secrétaire d'Etat américain George Shultz et le ministre soviétique des affaires étrangères Andrei Gromyko, indique le DFAE.

Les chefs de la diplomatie américaine et soviétique doivent se rencontrer, lundi et mardi prochains à Genève, pour relancer les négociations sur le désarmement.

(ats)

EN QUELQUES LIGNES

● En avril prochain, **l'exécutif d'Obwald soumettra à la Landsgemeinde trois projets.** Il s'agit tout d'abord d'un crédit de 2,29 millions de francs pour la rénovation et la transformation du vétuste immeuble de la poste de Sarnen. Par ailleurs, un crédit de 0,36 million, destinés à la création d'un laboratoire commun au canton d'Obwald et de Nidwald, a été demandé. Finalement, le gouvernement a demandé qu'un montant de 0,41 million soit alloué à la poursuite du drainage des eaux, du reboisement et de la mise en valeur de la région de Laui, à Giswil.

● Après deux essais infructueux (les crédits demandés étant jugés trop élevés) **une commission du Grand Conseil de Saint-Gall** a enfin **approuvé la construction d'un bâtiment permettant d'agrandir** sensiblement **l'université,** qui «étouffe» faute de place. Les travaux coûteront 32 millions, dont 13 millions à la charge de la Confédération et 13 millions à la charge du canton, la ville payant environ six millions.

LA FORMULE DE L'AVENIR A ENCORE ÉTÉ PERFECTIONNÉE: TOYOTA TERCEL 4x4.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11

Rapports de boîte améliorés, habitacle encore plus luxueux, ventilation intérieure raffinée, pare-chocs et calandre redessinés.
La Tercel 4x4 est le fruit d'une conception d'avant-garde: sa transmission sur les 4 roues, enclenchable à tout moment, son style non-conformiste et son habitabilité exceptionnelle lui ouvrent des perspectives nouvelles.
Autres atouts: 5 portes, 5 places, 4 cylindres, 52 kW (71 ch) DIN, tournant aussi à l'essence sans plomb, 5 vitesses et rapport extra-lent, traction avant, 4 roues motrices enclenchables, capacité de remorquage de 1010 à 1300 kg avec freinage continu, roues avant indépendantes, direction précise à crémaillère et démultiplication variable, double circuit de freinage assisté.
En série: radio OL/OM/OUC et décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, montre numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, console médiane à vide-poches, dossier de banquette rabattable en deux parties, grand hayon, soute variable, lave-phares, glaces teintées, bavettes d'aile devant et derrière, essuie-/lave-glace sur lunette arrière chauffante et tout ce qui fait l'équipement proverbial des Toyota. **Fr. 18490.–.** En option: peinture bicolore, fr. 350.–; toit ouvrant électrique, fr. 800.–.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA TELEPHONE 01-495 24 95

TOYOTA
Le N° 1 japonais

Agences principales: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Tarditi, Tél. 039/28 25 28 – **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

FRANCIS NUSSBAUM
rue de la Fiaz 9
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 73 35
Entreprise de couverture
présenté à son aimable et fidèle clientèle, ses vœux les meilleurs pour une Bonne et Heureuse Année 1985

Elégance - Parc 31
FOIRE AUX COLLANTS
● **3 pour 2** ●
Unis - Fantaisie
Meilleurs vœux pour 1985

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

LAITERIE
Jean SCHWEIZER
Marché 20 - La Chaux-de-Fonds
présente à sa fidèle clientèle, ses meilleurs vœux pour 1985

action
aujourd'hui et demain
Viande hachée
de bœuf
paquet de 200 à 300 g
les 100 g **1.–**
(au lieu de 1.30)
28-92
FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ **MIGROS**
BOUCHERIE MIGROS

Morsures mortelles

Dans de nombreuses forêts suisses, des écriteaux mettent en garde contre la rage. Cette maladie, si elle n'est pas traitée, mène fatalement à la mort dans des souffrances atroces pour les hommes et pour les animaux qui en sont atteints. Elle est généralement transmise à l'homme par la morsure d'un chien ou d'un chat contaminé.
Mais, heureusement, de tels cas sont rares. Par contre, les animaux sauvages et domestiques sont menacés. C'est pourquoi il vaut mieux là aussi prévenir que guérir. La vaccination apporte le salut à l'homme et à l'animal. Le vaccin contre la rage est produit à partir d'œufs de cane couvés et, depuis peu, également à partir de cultures de cellules humaines. Les animaux sauvages menacés, tels les renards et les blaireaux, ne peuvent évidemment pas être vaccinés à l'aide d'une seringue. En Suisse, on utilise des appâts, des têtes de poulets porteurs d'un vaccin vivant. Grâce à ces campagnes de vaccination, mises au point il y a huit ans à l'Université de Berne, on est parvenu à ériger un vaste barrage d'animaux immunisés contre la progression de la rage.
Dans ce destin commun de l'homme et de l'animal, la solution d'une protection mutuelle est le résultat de la lutte engagée contre les souffrances des deux espèces. Cette solution est l'aboutissement de toute une série de résultats scientifiques, qui ont commencé avec les premières vaccinations tentées sur des chiens par le chimiste et biologiste Louis Pasteur. C'est à ces expériences sur les animaux que l'on doit de pouvoir aujourd'hui stopper l'avancée d'une maladie atroce et vieille comme le monde.

154-273230

Santé: pas de progrès sans recherche

Comité Recherche et Santé
Case postale, 8024 Zurich

MAGAZINE grand écran

dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **Le futur est femme**
De Marco Ferreri, avec Ornella Muti, Hanna Schygulla et Niels Arestrup. Voir ci-contre. (Corso, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 14 h. 30, 20 h. 45)

● **La vengeance du serpent à plumes**
En prolongations.
(Corso, sa et di, 17 h).

● **Christine**
Une belle américaine, des chevaux sous le capot, chromes étincelants et personnalité affirmée... Voir ci-contre. (Eden, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 15 h. et 20 h. 45)

● **Métal hurlant**
Ça chauffe dans les chaumières! (Eden, sa et di, 17 h. 30)

● **Chattes voluptueuses**
Baudelaire, entre autres, les a chantés. Un animal source inépuisable d'inspiration. Dans le cas présent, attention à ne pas vous étouffer... (Eden, ve et sa, 23 h. 30, lu, 18 h. 30)

● **Il était une fois dans l'Ouest.**
Western-spaghetti, à déguster! (Plaza, ve, lu, ma, me, 20 h. 45, sa et di, 14 h. 30 et 20 h. 45).

● ***Greystoke, la légende de Tarzan***
En prolongation, l'histoire ré-écrite du seigneur de la jungle. A voir. (Scala, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 15 h. et 20 h. 45)

● **Osterman week-end**
Un film de Sam Peckinpah, qui vient de mourir. Rutger Hauer, John Hurt et Dennis Hopper réunis pour sceller l'hommage au disparu. Voir ci-contre. (Scala, sa et di, 17 h. 30).

Le Locle

● **Un justicier dans la ville No 2**
Son prédécesseur n'avait-il pas déjà tout ravagé ?... (Casino, ve, sa et di, 20 h. 30)

Tavannes

● **Yentl**
Royale Barbra Streisand. (Royal, ve et sa, 20 h. 15, di, 15 h. et 20 h. 15)

Tramelan

● **Midnight express**
Un film palpitant relatant les mésaventures géôlières d'un apprenti- sorcier occidental du trafic de stupéfiants. (Cosmos, sa, 20 h. 15)

● **La grande évasion**
On ne peut que lui souhaiter franc succès! (Cosmos, ve et di, 20 h. 15)

Saint-Imier

● **Fort Saganne**
Dit et redit en ces colonnes: sable chaud, bel officier, Depardieu... (Lux, sa et di, 20 h. 45)

● **Le sens de la vie**
Les Monty Python se commettent à nouveau dans le plus sain délire. D'ailleurs, qui d'autre qu'eux pourrait amener une réponse sensée à cette épineuse question... (Lux, ve, 20 h. 45, di, 16 h.)

Les Breuleux

● **Under Fire**
Nick Nolte, Gene Hackman et Jean-Louis Trintignant réunis sous la chaleur, au sens figuré, de l'Amérique centrale. (Lux, ve et sa, 20 h. 30)

Le Noirmont

● **Sueurs froides**
Hitchcock au sommet de son art, le spectateur plonge dans les affres de l'horreur froide. A voir. (Ve et di, 20 h. 30, sa, 20 h. 45)

Delémont

● **Le jumeau**
Pierre Richard et son double, dans une histoire humoristique. (Lido, ve, sa et lu, 20 h. 30, di, 16 h. et 20 h. 30)

Bévilard

● **Rusty James**
Un rouquin dont on espère qu'il sera amène, pour le moins! (Palace, ve, sa et di, 20 h. 30, di, 15 h. 30 aussi)

Moutier

● **Viva la vie**
Il est vrai qu'elle en vaut la peine! (Rex, ve, sa et di, 20 h. 30, di, 16 h. aussi)

● **Séance nocturne**
Sans titre. On s'en passera aisément. (Rex, ve et sa, 23 h.)

● **Effraction**
En espérant que ça vole haut... (Rex, ma et me, 20 h. 30)

Le futur est femme de Marco Ferreri

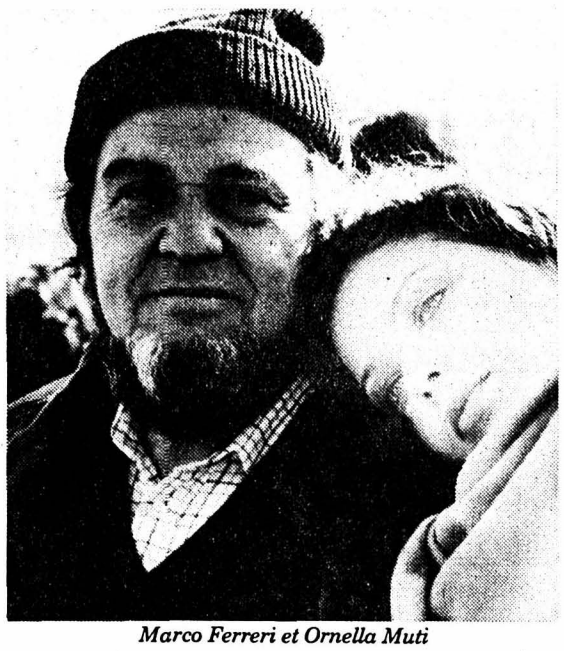

Marco Ferreri et Ornella Muti

Une voiture passe devant une discothèque bruyante, prise dans les reflets mouvants d'une enseigne lumineuse géante. La voiture s'éloigne: il ne reste que les reflets. Le monde moderne, c'est presque toujours l'agression, la violence de la musique en discothèque, l'appel à l'achat des marchandises dans le supermarché où la culture ne représente que 0,05 pour cent du chiffre d'affaires, les HLM qui ne sont que des cages, le stade où se réunit une foule frénétique venue pourtant écouter de la musique douce. Reflets aussi du passé, avec le temple grec qui se découpe dans la nuit, le quartier de la renaissance, dans une certaine mesure les mythes du cinéma, Garbo et Marlène, ou Brando avec cet Arestrup qui lui ressemble. Tout cela, Ferreri ne l'aime guère qui, visuellement, en faisant alterner plans d'ensemble et plans moyens, va sinon le détruire, du moins en montrer la déshumanisation.

Pourtant Ferreri évolue. Dans les années 50-60 il donnait dans l'humour noir. Puis ce fut la période d'agressive et rageuse démolition du mâle. Vint, depuis 1979, l'espoir, enfin et malgré tout, à travers la femme, et d'autres rapports encore à trouver entre les êtres.

Certes, Gordon (Niels Arestrup), comme tous les personnages masculins chez Ferreri, continue d'être enfantin avec Anna (Hanna Schygulla), sa femme, paternel avec Malvina (Ornella Muti). Mais Gordon donnera sa vie pour que Malvina ne soit pas écrasée par une foule en délire.

Les autres personnages masculins sont rapidement exclus, le loubard de la discothèque qui dragues Malvina et ne discute pas l'autorité d'Anna, l'ami de la jeune femme qui ne met pas ses menaces à exécution, le voisin dérisoire qui s'offre en remplacement de Gordon, flûte à la bouche, pantalons sur les talons.

Sur ces ruines, notre monde moderne, l'homme dépassé, il faut bien se mettre à reconstruire. Il faut trouver autre chose. Et ce ne sera pas la sexualité du triangle avoué, un homme et deux femmes. Ce sera plutôt l'arbre symbolique planté dans un quartier triste, et qui frémit, racines emmaillotées, sur le camion qui le transporte. Ce sera surtout cette promesse de vie dans le ventre de Malvina. Car Gordon et Anna, qui s'aiment, vivent leur plaisir avec intensité mais refusent la procréation. S'installe dans leur vie Malvina, venue de nulle part, et son ventre rond. Ils seront, en effet, trois et souvent, à tour de rôle, un de trop qui demande avec déchirement «et moi ?». Mais la frénésie de la caresse sexuelle se transforme en geste de tendresse sur l'habitacle du futur enfant. Il ne s'agit plus de prendre voluptueusement, mais de donner la vie, sa vie.

Ce futur enfant sans père, cette mère qui le donnera à son amie, ne conduisent-ils pas à certaines références bibliques, comme certaines images font penser à de picturales madones ? Peut-être.

Demain sera autrement. Le ventre de la mère déjà est confortable comme accueillante est la mère et ses vagues. Pour ce futur qui est femme, mais femme qui donne vie même par substitution, il fallait des acteurs en état de grâce. Niels Arestrup est fragile et superbement paumé. Hanna Schuygulla se métamorphose de mannequin déluré et attirant en monument de délicatesse presque virginal. Ornella Muti était enceinte, de six mois, lors du tournage d'où la décision de Ferreri de faire ce film en mettant en scène ce ventre. Mais, dans cette maternité, nulle lourdeur, nulle fatigue, seulement l'euphorie, la joie, la sérénité, sublime bonheur, même si le personnage de Malvina poursuit ensuite sa route, l'enfant laisse à celle qui a su avoir le plus envie de lui, Anna... car le futur est, probablement, surtout, tendresse...

Freddy Landry

Osterman week-end de Sam Peckinpah

Sam Peckinpah vient de mourir à 59 ans. Son œuvre reflète une certaine mauvaise conscience américaine, déjà dans «Coups de feu dans la Sierra» (1962) ou, à travers ses antihéros, il désacralisait la violence du western. Démarche poursuivie dans «La horde sauvage» (1969) ou «Billy the kid» (1972), les personnages changeant ensuite de milieu pour «Chiens de paille» (1971) ou «Le convoi» (1976) avec ses camionneurs et ses politiciens.

Avec «Osterman week-end» Peckinpah amorçait un virage, quittant l'action purement physique pour l'ambiance plus feutrée du film d'espionnage. Certes, la violence restait en partie physique, mais prenait aussi d'autres formes, celles des médias modernes où l'on ne compte pas seulement les cadavres mais aussi la médiocrité, la manipulation même en direct, le mensonge, la surveillance par caméras cachées. Et quelques personnages du groupe soupçonnés de travailler pour le KGB pourraient fort bien appartenir à «Dallas-à-l'univers-impitoyable».

Fassett (John Hurt), agent de la CIA, veut se venger de Danforth (Burt Lancaster) qui a fait exécuter sa femme. Il monte une machination pour faire croire à Tanner (Rutger Hauer), spécialiste du direct en «face-à-face» que ses amis sont des traîtres à la solde du communisme international. Le spectateur découvrira la machination et ses rebondissements. En fait, tout repose sur un faux.

Situation et personnages posés, Peckinpah s'empêtre un peu dans des directions contradictoires, la réflexion sur la réalité et les apparences, l'étude d'un groupe d'Américains représentatifs d'une image souvent proposée par le cinéma et la télévision, l'arrivisme, la paranoïa, l'anticommunisme.

A la fin du film, dans la maison truffée de caméras et de micros, au moment du siège, Peckinpah retrouve la grande forme, son goût lyrique de la violence, non pour l'exalter, mais bien plutôt la dénoncer, en prendre le contre-pied par une défense rageuse et sincère de la dignité humaine bafouée, attitude qui caractérise toute son œuvre.

Les Américains n'ont pas beaucoup aimé ce film gênant qui trouble le nouvel optimisme glorieux que l'on qualifie un peu sommairement mais fort commodément de «reaganien»... (fl)

Christine de John Carpenter

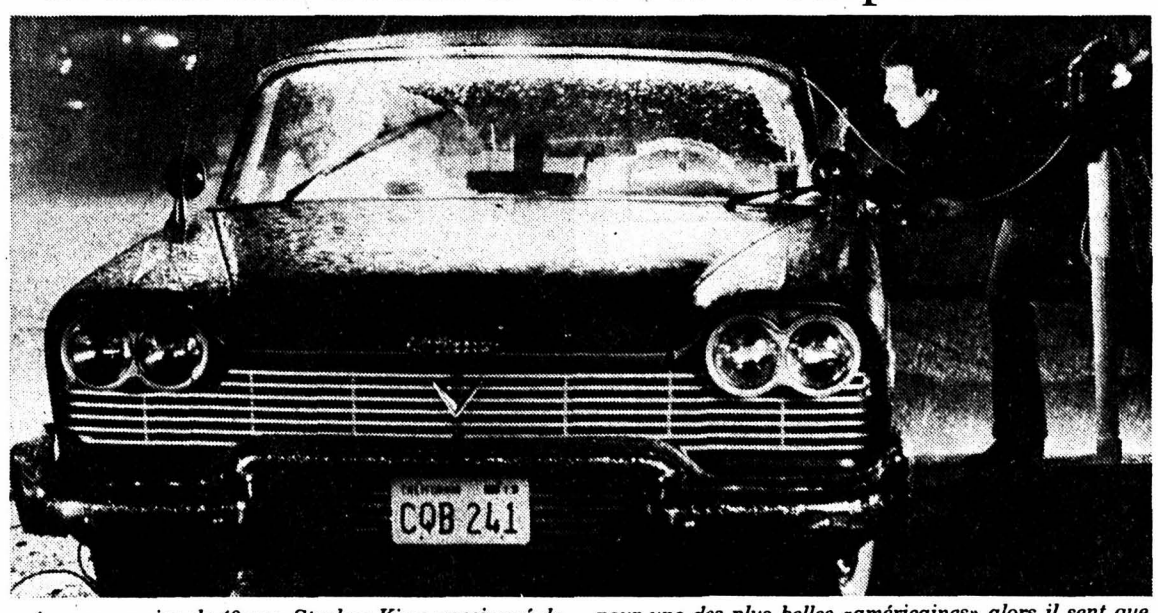

A un peu moins de 40 ans, Stephen King, passionné de cinéma, scénariste de «Creepshow», est un maître américain de l'horreur littéraire, avec dix romans en dix ans tirés à 35 millions d'exemplaires. Ce succès devait forcément intéresser des producteurs. Ainsi sont devenus films, «Carrie au Bal du Diable» (Brian de Palma – 1976), «Shining» (Stanley Kubrick – 1980), «Dead Zone» (David Cronenberg – 1983), et ce «Christine». Dans une certaine mesure, King part de la réalité, la déforme pour en tirer fantastique et horreur, sans trop faire intervenir des «choses» ou des êtres venus d'ailleurs.

John Carpenter, la quarantaine prochaine, est un réalisateur qui fait des films dits de série B, les tourne rapidement, parfois avec très peu d'argent. On peut rappeler quelques-uns de ses titres: «Assaut» (1976), «Holloween» (1978 – un succès qui eut deux suites dont Carpenter est seulement producteur), «Fog» (1980), «New York» (1981), «La Chose» (1982) et maintenant «Christine» (1983). Il participe à l'écriture du scénario, au montage et signe la musique et la mise en scène de la plupart de ses films. C'est donc un auteur plutôt complet.

Arnie Cunningham (Keith Gordon) est un adolescent timide, brimé par ses camarades. Mais quand il rencontre une Plymouth Fury 58, qui passe selon les spécialistes pour une des plus belles «américaines» alors il sent que quelque chose va changer pour lui. De la voiture abandonnée, il refait une rouge et blanche beauté, brillante de ses chromes. Et voici Arnie Conquérant Keith (Alexandre Paul) qui jusqu'ici le repoussait. Seulement, la voiture devient jalouse, tue des camarades d'Arnie, menace Keith qui somme son amoureux de choisir entre elle et Christine. Parvient- on à malmener Christine qu'elle sait se refaire seule sa nouvelle beauté. Elle assassine et aime, ce qu'elle manifeste en faisant retentir du rock des années soixante.

Le film repose sur deux postulats simples, un, Christine est vivante comme une femme, deux, elle est indestructible comme un personnage de dessin animé. Le deuxième postulat ne favorise pas le développement dramatique. «Christine» est un peu figée dans cette situation de base, ce qui n'empêche pas l'action d'être rondement menée.

Carpenter mélange donc le rock des années soixante, le milieu des adolescents de 1980 et la fascination des Américains pour leur voiture. Il gagne sur tous les tableaux. Son film est fait d'un étonnant climat sonore, d'images splendides et fulgurantes, d'une caméra qui sait lentement et sensuellement caresser Christine. Une grande maîtrise dans ce divertissement... fy

A La Havane 84: diversité de l'Amérique latine

Point de rencontre et de confrontation, La Havane et son festival sont tout à la fois, et cette manifestation a réuni à nouveau cette année plus de 500 délégués de toute l'Amérique latine et quelques spécialistes européens. Il faut également souligner l'importance du séminaire sur le thème «Vidéo, culture nationale et sous-développement» qui vit se confronter les possibilités de ce média comme moyen de communication, alors que l'accaparement des nouvelles technologies par des sociétés multinationales, ne satisfait absolument pas les besoins des différentes communautés. Cette mainmise provoque un nivellement du niveau culturel et l'anéantissement des particularités régionales. Avant que des dégâts encore plus grands ne soient provoqués par les satellites, il est urgent que des institutions, comme l'UNESCO, se préoccupent de l'avenir immédiat.

À LIMA / PÉROU: UN HÉROS DU PASSÉ ATTIRE LES FOULES

Record public pour un film national avec près de 300.000 personnes en quelque sept semaines et dans la capitale seulement, «Tupac Amaru» de Fernando Garcia possède tous les ingrédients du film populaire: une belle histoire, celle de José Gabriel Tubac Amaru, un Indien qui voulut forcer les Espagnols à considérer son peuple comme l'égal des Européens, et qui lutta dans les années 1770/80 pour le progrès social et politique.

Le film nous conte le cheminement du personnage qui avant d'employer la méthode forte, essaya de convaincre les Espagnols de céder.

Nous suivons le procès fait à Tupac Amaru et la collusion de l'armée et de l'église dans l'anéantissement des Indiens velléitaires.

En flash-back nous découvrons cette histoire, les moments historiques d'une lutte qui se terminera par l'exécution par écartellement de toute la famille de Tupac Amaru sur la place de Cusco en 1781, sur laquelle d'autres Indiens se soulèveront des siècles plus tard.

Faisant appel au sentiment nationaliste et à un personnage entré dans la légende, F. Garcia a tourné une œuvre poignante, fresque d'une histoire non-écrite, mais qui est encore dans toutes les mémoires. Autre film poignant et du Pérou également: «Gregorio» du Groupe Chaski. Tourné en 16 mm avec des moyens modestes, cette œuvre est pourtant une des plus émouvantes que nous ayons vues cette année à La Havane. «Gregorio» a été tourné au Pérou et est profondément enraciné dans la culture de son pays d'origine, mais il n'en a pas moins des accents tellement authentiques que l'on retrouve la même problématique en Asie, en Afrique et dans les pays arabes.

Jeune garçon de 12 ans, Gregorio connaît la situation de milliers d'enfants de son âge: l'exode rural, le départ avec sa famille pour une ville inconnue, tentaculaire, un autre monde.

Il découvre néons, vitrines de magasins, voitures et un mode d'existence tellement différent. Après le décès de son père, il doit travailler comme cireur de chaussures, vit avec des bandes d'enfants, et devient un petit délinquant...

On pense quelquefois à «Los Olvidados» de L. Buñuel, mais si «Gregorio» n'a ni le style, ni la force de cette œuvre majeure, c'est cependant une œuvre sensible et correcte.

LES CUBAINS ET LE PHANTASME HOLLYWOODIEN

Dégager, explorer et développer une esthétique pour un cinéma révolutionnaire est le devoir et l'unique but du cinéma cubain. En 25 ans, l'ICAIC a créé une entité de production indépendante sur le plan technique. Sur le plan de l'inspiration, le cinéma cubain cherche son second souffle. Il est d'ailleurs étonnant que les réalisateurs ne puisent pas plus dans la littérature contemporaine très importante, et qui ne s'est pas seulement cantonnée à glorifier les hauts faits de la Révolution.

Si la situation économique générale est en constant progrès, le cinéma récent comprend bon nombre de comédies sur fond social, reflet critique d'une société en changement, et ce sont les travers d'individus non encore complètement transformés dans leurs comportements que nous découvrons. «Se permuta» de J. C. Tabio traite du lancinant problème du logement et du désir de changer de cadre de vie et de tous les moyens bons et mauvais pour arriver à ses fins. Beaucoup plus vif, «Los pajaros tirandole a la escopeta» de R. Diaz conte deux histoires parallèles: celle de Emilio et Magdalena, deux jeunes tourtereaux et Hilda et Felo, père et mère des mêmes jeunes et qui veulent faire leur vie ensemble. Relent de machisme et rupture d'avec les traditions familiales «à l'espagnole» sont la base de cette histoire. Dans le style critique social l'œuvre la plus forte reste «Hasta cierto punto» de T. G. Alea qui traitait à la fois du cadre de vie, travail-famille et de l'espace de création personnelle laissé à chaque individu, après qu'il ait rempli son devoir envers la société. On est évidemment très loin des comédies de mœurs mexicaines faites pour oublier la misère ambiante, on est loin aussi d'œuvres plus fortes du passé mais qui dans le fond s'adressaient plus aux intellectuels européens, qu'au peuple de l'Amérique latine.

Jean-Pierre Brossard

ECONOMIE

topo

Yasu chez Ron

Les perspectives économiques pour 1985 tournent inévitablement autour de la fermeté du dollar et de l'économie américaine.

Elles s'accrochent aux conditions dans lesquelles pousseront, tireront ou éventuellement s'essoufflleront les nations locomotives du monde industriel.

C'est en pleine conscience de cette réalité que l'Europe louche, avec un peu d'envie dans la mesure où elle se sent exclue de ce dialogue, vers la Californie où se rencontrent le premier japonais, M. Yasushito Nakasone et le président Ronald Reagan.

Les Nippons tirent une certaine fierté de ce face à face entre grands et comme ces Messieurs en sont à s'appeler entre eux «Ron» et «Yasu» tout devrait aller pour le mieux. Encore que...

Quelle que soit la qualité des relations personnelles existant pourtant entre les interlocuteurs de ce sommet, on reste très attentif, des deux côtés du Pacifique, à ce que les relations USA-Japon n'entrent pas dans une période par trop difficile. Car il faut tenir compte de trois éléments principaux dans les échanges qui unissent et opposent tout à la fois les deux principales nations industrielles du monde:

– Le Japon est le pivot de la politique de sécurité construite dans le Pacifique par les USA.

– L'harmonie qui règne sur le plan de la politique étrangère contraste singulièrement avec les tensions qui existent dans les échanges commerciaux.

– Des tensions qui, pour les Japonais, ont surgi surtout avec la rapide croissance économique aux USA et plus particulièrement avec le renforcement de la valeur du dollar.

On connaît l'ampleur du déficit de la balance commerciale américaine: quelque 130 milliards de dollars budgetés cette année. Dont il ne faut pas oublier que 33 milliards représentent le déficit réalisé avec les seuls échanges USA-Japon. Ce déséquilibre est le reflet d'une situation: les entreprises américaines les plus compétitives, ne parlons même pas des autres, éprouvent toujours des difficultés à pénétrer les marchés nippons. Sur ce point, Tokyo pourrait encore aider la seconde administration Reagan. Sans oublier qu'il y a déjà eu cinq «paquets» d'ouvertures commerciales en trois ans de la part de Tokyo où l'on étudie présentement un aménagement plus libéral du système financier.

Savoir jusqu'où le Japon peut ou veut aller dans les réformes commerciales et financières qui lui sont demandées, là est toute la question. Quelle que soit la réponse, ce pronostic est à ajouter aux précédents: la grande guerre mondiale de l'industrie se durcira encore en 1985.

Dans une Europe victime de ses complexes, c'est ainsi un défi de temps de guerre, c'est à dire en comptant au maximum sur ses capacités propres, que la Suisse aura à relever.

Roland CARRERA

En deux mots et trois chiffres

● **La Société de Banque Suisse (SBS) a créé** fin décembre une **fondation répondant au nom de «Invest Fondation de la Société de Banque Suisse pour la constitution de fortune individuelle».** Cette fondation, indique la SBS, est dotée d'un capital de 150.000 fr. et son conseil sera présidé par M. G. Streichenberg, directeur général. Elle se propose, souligne la SBS, de contribuer à la constitution de fortunes individuelles à la fois pour les indépendants et les employés. (ha)

● **La majorité des actions de la Fabrique d'appareils électriques Fr. Sauter SA, à Bâle,** a été **transférée dans une société holding** récemment créée: Fr. Sauter Holding SA. Cette opération est destinée à préserver le caractère familial du groupe, a indiqué Fr. Sauter SA. Elle permet d'exclure la participation au Conseil d'administration de Landis & Gyr SA, Zoug.

L'industrie américaine devrait prospérer en 1985

Même si l'économie des Etats-Unis dans son ensemble enregistrait une croissance moindre en 1985, l'industrie devrait connaître des hausses de production et des bénéfices, lit-on dans un rapport du Département du commerce publié cette semaine. La hausse des dépenses militaires devrait entraîner une année-phare pour l'aérospatiale et pour les producteurs primaires de métaux.

La plupart des industries de services, qui représentent deux tiers environ de la production globale, devraient poursuivre leur croissance et créer la plupart des nouveaux emplois. Les producteurs métallurgiques primaires, dont ceux d'acier et d'aluminium, qui ont eu du mal à se relever de la récession de 1981/1982, peuvent espérer des taux de croissance égaux ou supérieurs à 10%, indique le rapport.

Les constructeurs automobiles devraient enregistrer des bénéfices substantiels pour la 3e année consécutive, même si le freinage des importations de voitures japonaises venait à diminuer ou à disparaître. On prévoit la vente de 11 millions de voitures (plus 500.000) dont 8,2 millions de voitures nationales et 2,8 (2,4) millions importées.

Le département prévoit une forte croissance des industries à haute technologie, avec une progression de 37% de la construction de semi-conducteurs en 1985 et une moyenne annuelle de l'ordre de 25% jusqu'en 1989 inclus.

Les services informatiques et les banques de données électroniques devraient aussi connaître plusieurs grandes années. En sens opposé, la croissance du cuir et de l'alimentaire ne devrait guère dépasser 1% en 1985. Les branches en décroissance comprennent le tabac, le vêtement, le bois et le raffinage des produits pétroliers. (ha) (ats)

Des obligations à disposition des particuliers

Une première en Hongrie

Une entreprise hongroise de fabrication de bas a émis des obligations qui, pour la première fois dans ce pays, pourront être souscrites par des particuliers, annonce l'agence hongroise MTI. L'entreprise de Budapest a émis 4000 obligations d'une valeur nominale de 10.000 forints (500 fr. suisses) à un taux d'intérêt de 11% annuel.

Les obligations ont été souscrites à une valeur de 10.200 forints, ce qui selon MTI, prouve le succès de cette émission et la confiance dans cette entreprise. Les 40 millions de forints seront utilisés pour la construction de quatre magasins dans le pays et d'un magasin central.

Au cours des deux dernières années 30 types d'obligations ont été émises en Hongrie pour une valeur de 1,5 milliard de forints créant ainsi le premier marché financier des pays socialistes. (afp)

Routiers suisses: taxes à l'essieu en France

Depuis mercredi 2 janvier, les routiers suisses qui passent la frontière française doivent à nouveau payer la taxe à l'essieu qui avait été supprimée en 1969. Cette taxe est devenue automatiquement applicable aux camions suisses puisque la taxe poids lourds instituée en Suisse depuis le 1er janvier a annulé l'accord de réciprocité passé entre Berne et Paris. C'est ce qu'a déclaré un porte-parole de la direction des douanes à Paris.

Cet impôt est «assez complexe», a indiqué le porte-parole des douanes françaises. «Ce qui est gros est taxable, ce qui est petit ne l'est pas», a-t-il ajouté. Ainsi les camionnettes, les bus, les petits et moyens camions ne doivent pas acquitter la taxe à l'essieu. Toujours selon ce fontionnaire, une «petite moitié» des camions suisses devront l'acquitter. Il n'a pu donner d'exemple précis tant les «cas de figure» sont nombreux. C'est ainsi que des paramètres tels que le nombre d'essieux, la distance, la charge utile entrent en jeu. (ap)

Le dollar toujours en vedette

La devise américaine a à nouveau tenu la vedette hier des marchés des changes internationaux. En dépit d'un léger repli dû à des prises de bénéfices, elle a en effet pratiquement conservé les positions élevées atteintes la veille, battant même à Zurich un record vieux de près de dix ans. L'or a perdu pour sa part passablement de terrain.

Jeudi matin à Zurich, le dollar s'est échangé à l'ouverture à 2 fr. 6260 contre 2 fr. 5875, vendredi, soit un niveau qui n'avait plus été atteint depuis le 19 décembre 1975. L'après-midi toutefois, il a quelque peu reculé à 2 fr. 6210.

Cet engouement pour le dollar, constaté également sur les autres places mondiales, s'explique notamment par la hausse des taux de la dernière adjudication de fonds fédéraux aux Etats-Unis et par l'influence des prévisions selon lesquelles les taux d'intérêt américains devraient rester soutenus en 1985. (ats)

Croissance lente et chômage inchangé en RFA pour 1985

La RFA connaîtra en 1985 une croissance modérée de son produit national brut (+2% contre 2,5% en 1984), soutenue surtout par les exportations, mais le nombre de chômeurs restera inchangé (2,25 millions, 9% de la population active), prévoit l'Institut de recherche économique de Berlin-Ouest DIW.

Le DIW critique la politique de compression budgétaire (le déficit passera de 37 à 21 milliards de marks) qui limitera l'inflation (2%) mais limite aussi la demande intérieure. Malgré tout, les revenus des particuliers augmenteront de 1% en termes réels pour la première fois depuis trois ans.

Les exportations seront de nouveau le principal moteur de la conjoncture avec 7% d'augmentation alors que les échanges mondiaux ne progresseront que de 4%. L'excédent de la balance des paiements sera de 35 milliards de DM (105 milliards de ff) estime le DIW.

L'évolution des coûts salariaux devrait permettre de maintenir la compétivité des produits allemands, qui ne seront pas affectés par une réévaluation prévisible du mark au sein du système monétaire européen, ajoute le DIW. (afp)

● **Les prix à la consommation dans la Communauté européenne ont augmenté de 6,5% en novembre 1984, par rapport à novembre 1983,** soit le taux d'inflation le plus bas depuis le premier choc pétrolier de 1973, a annoncé jeudi à Bruxelles l'Office statistique de la CEE Eurostat.

BOURSE

NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	700	690
La Neuchâtel.	570	565
Cortaillod	—	1350
Dubied	220	210

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	85250	85125
Roche 1/10	8525	8525
Asuag	128	127
Kuoni	8875	8800
Astra	1.80	1.85

ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	760	760
Swissair p.	1065	1069
Swissair n.	843	844
Bank Leu p.	3710	3720
UBS p.	3580	3580
UBS n.	684	680
SBS p.	355	358
SBS n.	277	279
SBS b.p.	300	302
C.S. p.	2325	2330
C.S. n.	449	449
BPS	1475	1470
BPS b.p.	144	145
Adia Int.	2255	2240
Elektrowatt	2615	2610
Galenica b.p.	460	445
Holder p.	758	765
Jac Suchard	6375	6300
Landis B	1570	1580
Motor col.	770	778
Moeven p.	3700	3750
Buerhle p.	1260	1280
Buerhle n.	280	275
Buehrle b.p.	295	310
Schindler p.	3500	3450
Bâloise n.	670	670
Rueckv p.	8400	8375
Rueckv n.	3775	3810
W'thur p.	3800	3800
W'thur n.	2130	2150
Zurich p.	18025	18050
Zurich n.	10575	10600
Atel	1300	1280
BBC I -A-	1380	1390
Ciba-gy p.	2470	2495
Ciba-gy n.	1110	1119
Ciba-gy b.p.	2030	2030
Jelmoli	1810	1900
Hermes p.	320	310
Globus p.	3850	3975
Nestlé p.	5600	5600
Nestlé n.	3290	3295
Sandoz p.	7000	7050
Sandoz n.	2530	2550
Sandoz b.p.	1140	1140
Alusuisse p.	731	729
Alusuisse n.	262	262
Sulzer n.	1620	1630

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	107.—	106.50
Aetna LF cas	92.75	94.75
Alcan alu	71.75	73.50
Amax	42.—	42.50
Am Cyanamid	125.50	128.—
ATT	49.50	50.25
ATL Richf	112.50	114.50
Baker Intl. C	40.—	42.—
Baxter	33.—	33.75
Boeing	146.50	144.—
Burroughs	148.—	147.—
Caterpillar	80.50	81.—
Citicorp	100.—	100.—
Coca Cola	159.50	162.50
Control Data	89.25	90.—
Du Pont	124.—	127.—
Eastm Kodak	187.—	185.—
Exxon	113.50	115.50
Fluor corp	38.50	38.50
Gén. elec	146.—	146.—
Gén. Motors	198.—	202.50
Gulf corp.	—	–.–
Gulf West	73.50	72.75
Halliburton	73.75	74.—
Homestake	56.—	55.—
Honeywell	160.50	162.—
Inco ltd	29.50	31.50
IBM	317.—	317.—
Litton	166.—	169.—
MMM	204.—	204.50
Mobil corp	72.50	70.50
Owens-Illin	102.—	103.50
Pepsico Inc	107.—	109.—
Pfizer	107.50	105.—
Phil Morris	205.—	207.—
Phillips pet	117.—	113.—
Proct Gamb	148.—	147.—
Rockwell	76.75	79.25
Schlumberger	96.—	99.—
Sears Roeb	82.—	82.75
Smithkline	133.50	139.—
Sperry corp	104.—	107.—
STD Oil ind	138.—	135.—
Sun co inc	122.—	118.50
Texaco	88.50	88.75
Warner Lamb.	91.—	89.25
Woolworth	95.75	96.50
Xerox	98.50	98.75
Zenith radio	51.75	52.—
Akzo	72.—	73.50
Amro Bank	45.75	48.25
Anglo-am	30.50	29.75
Amgold	214.—	209.—
Mach. Bull	8.50	8.50
Cons. Goldf I	21.—	21.75
De Beers p.	12.75	12.75
De Beers n.	10.50	10.50
Gen. Shopping	147.—	149.—
Norsk Hyd n.	28.—	28.25
Phillips	39.50	40.75
Rio Tinto p.	17.50	–.–
Robeco	51.—	51.—
Rolinco	45.50	46.—
Royal Dutch	122.50	127.50
Sanyo eletr.	4.70	4.80
Aquitaine	58.50	58.50
Sony	36.50	37.—
Unilever NV	224.—	229.50
AEG	82.75	83.—
Basf AG	152.—	151.50
Bayer AG	157.—	159.50
Commerzbank	140.—	141.—
Daimler Benz	485.—	491.—
Degussa	283.—	284.—
Deutsche Bank	315.—	316.—
Dresdner BK	157.—	159.50
Hoechst	156.—	159.50
Mannesmann	121.50	125.—
Mercedes	410.—	419.—
Rwe ST	135.50	137.50
Schering	373.—	382.—
Siemens	390.—	397.—
Thyssen AG	67.50	67.50
VW	168.50	171.50

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	2.58	2.66
1 $ canadien	1.93	2.03
1 £ sterling	2.90	3.15
100 fr. français	26.—	28.—
100 lires	-.1270	-.1420
100 DM	81.50	83.50
100 fl. hollandais	72.25	74.25
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.40	1.65
100 schilling autr.	11.60	11.90
100 escudos	1.30	1.80

DEVISES

	Achat	Vente
1 $ US	2.61	2.64
1 $ canadien	1.9725	2.0025
1 £ sterling	2.97	3.02
100 fr. français	26.65	27.35
100 lires	-.1340	-.1365
100 DM	82.30	83.10
100 yen	1.0370	1.0490
100 fl. hollandais	72.90	73.70
100 fr. belges	4.08	4.18
100 pesetas	1.48	1.52
100 schilling autr.	11.71	11.83
100 escudos	1.52	1.56

MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once $	301.—	304.—
Lingot	25400.—	25650.—
Vreneli	153.—	163.—
Napoléon	151.—	160.—
Souverain	182.—	193.—
Double Eagle	1362.—	1500.—

CONVENTION OR

4.1.85	
Plage	25.600.–
Achat	25.220.–
Base argent	550.–

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	36.–	36⅜
Alcan	28⅛	27⅞
Alcoa	37.–	37.–
Amax	16⅛	16¼
Att	19⅜	19½
Atl Richfld	44¼	43⅛
Baker Intl	15¾	16⅛
Boeing Co	56¼	54⅜
Burroughs	57⅞	55¾
Canpac	—	37½
Caterpillar	31.–	30⅞
Citicorp	38¾	38⅛
Coca Cola	62⅜	62½
Crown Zeller	33⅜	33⅛
Dow chem.	27⅛	27¼
Du Pont	48⅝	48½
Eastm. Kodak	71⅝	70⅛
Exxon	44¾	44½
Fluor corp	14⅝	14⅞
Gen. dynamics	68⅜	69¼
Gen. élec.	56¾	56¼
Gen. Motors	77¾	75⅞
Genstar	20⅛	20.–
Halliburton	29⅛	27⅝
Homestake	21½	20⅞
Honeywell	62⅜	58¼
Inco ltd	12¼	11¾
IBM	123¾	119⅞
ITT	29⅜	28⅞
Litton	64.–	66.–
MMM	78¾	77⅞
Mobil corp	28⅛	26¼
Owens Ill	40⅛	39⅜
Pac. gas	16⅜	16⅜
Pepsico	41⅞	42⅛
Pfizer inc	41⅞	39¼
Ph. Morris	80⅜	79⅜
Phillips pet	45¾	42⅞
Proct. & Gamb.	57.–	55⅞
Rockwell int	29⅞	30¼
Sears Roeb	31⅜	31¾
Smithkline	51⅞	53¾
Sperry corp	40¾	41.–
Std Oil ind	54⅛	51½
Sun CO	46.–	44⅛
Texaco	34¼	34⅛
Union Carb.	37¼	37.–
Uniroyal	13⅜	13⅛
US Gypsum	58⅜	59.–
US Steel	25⅞	25¾
UTD Technol	36⅛	35½
Warner Lamb.	35¼	33⅜
Woolworth	36⅜	36¾
Xeros	38⅛	37¾¼
radio	19⅜	19½
Amerada Hess	24¼	23⅜
Avon Prod	21½	21.–
Chevron corp	31.–	30⅛
Motorola inc	34⅞	34⅜
Pittston co	9⅜	9⅜
Polaroi	27½	26¾
Rca corp	36¼	35⅞
Raytheon	41⅜	40⅜
Dome Mines	6⅞	6⅝
Hewlet-pak	34.–	33¾
Revlon	34½	33¾
Superior Oil	—	—
Texas instr.	118¼	117½
Union Oil	37½	34⅜
Westingh el	25½	25⅜

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1120	FERMÉ
Canon	1340	
Daiwa House	590	
Eisai	1330	
Fuji Bank	1350	
Fuji photo	1550	
Fujisawa pha	1110	
Fujitsu	1350	
Hitachi	860	
Honda Motor	1210	
Kangafuchi	491	
Kansai el PW	1590	
Komatsu	471	
Makita elct.	1030	
Marui	1060	
Matsush el I	1560	
Matsush el W	630	
Mitsub. ch. Ma	291	
Mitsub. el	410	
Mitsub. Heavy	263	
Mitsui co	342	
Nippon Music	—	
Nippon Oil	830	
Nissan Motor	625	
Nomura sec.	892	
Olympus opt.	1100	
Rico	931	
Sankyo	1020	
Sanyo élect.	460	
Shiseido	1110	
Sony	3550	
Takeda chem.	805	
Tokyo Marine	734	
Toshiba	420	
Toyota Motor	1220	

FERMÉ

CANADA

	A	B
Bell Can	35.50	
Cominco	12.25	
Dome Petrol	2.16	
Genstar	26.75	
Gulf cda Ltd	15.125	
Imp. Oil A	42.—	
Noranda min	17.125	
Royal Bk cda	30.75	
Seagram co	51.25	
Shell cda a	21.625	
Texaco cda I	35.50	
TRS Pipe	21.375	

NON REÇU

Achat **100 DM** Devise **82.30**

Achat **100 FF** Devise **26.65**

Achat **1 $ US** Devise **2.61**

LINGOT D'OR 25400 - 25650

INVEST DIAMANT Décembre 1984, 520 - 215

(A = cours du 28.12.84)
(B = cours du 03.01.85)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1204.06 — Nouveau: 1189.82

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
A Boudevilliers, Val-de-Ruz
(10 minutes de Neuchâtel)

villa de 6 pièces

Cheminée intérieur et extérieur. Local de bricolage 40 m², Sauna, garage pour 2 voitures, 933 m² de terrain.

Ecrire sous chiffres 87-1187 à ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 148, 2000 Neuchâtel. 87-412

A LOUER

tout de suite ou à convenir, rue de l'Hôtel-de-Ville

appartement 1 pièce

tout confort, cuisine, WC-douche, chauffage central.
Loyer Fr. 165, toutes charges comprises.

GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

A louer tout de suite appartement

5½ pièces

dans villa, vue et soleil quatre côtés, jouissance jardin 1200.—.

Ecrire sous chiffre PM 355145 Publicitas, 1002 Lausanne.

En toute saison, **L'IMPARTIAL,** votre source d'informations

---

Neuchâtel à vendre

appartement 4 pièces

rénové, prix avantageux.

✆ 038/31 70 89

Particulier cherche à acheter

petit chalet

petite loge ou terrain à bâtir, chalet dans le Jura neuchâtelois.

✆ 038/31 50 79

A louer, centré

3 pièces

confort, cuisine, bain, Fr. 266.— par mois + Fr. 107.— de charges.

✆ 039/23 53 77 (heures de bureau)

A louer à Noiraigue (Val-de-Travers)
20 minutes de Neuchâtel

appartement de 4½ pièces

Neuf, dans maison rénovée.
Cuisine agencée et habitable. Tapis tendus, grande terrasse et dépendanceS.

Ecrire sous chiffre 87-1184 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 148, 2000 Neuchâtel.

A louer Tour de la Gare

grand local en attique

conviendrait pour atelier de photographie, peinture, éventuellement autres possibilités.

Loyer **Fr. 400.- + 100.-** de charges.

Libre dès le 1.1.1985.

✆ 039/23 26 56. 91-475

A vendre au Val-de-Travers:

magnifique villa

7 pièces sur 2 étages. Local de 70 m² au rez-de-chaussée. Dépendance + garage. Situation ensoleillée.

Faire offres sous chiffres 87-1186 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 148, 2000 Neuchâtel. 87-412

---

devo 25 ans d'expérience

Locations de bureaux

Nous louons pour tout de suite, à des prix très favorables

des bureaux

à la place du Marché 5/7 à **St-Imier.**

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'Administration **DEVO, Froburgstr. 15, 4600 Olten,** ✆ **062/32 26 26**

29-000472

A louer

appartement 3½ pièces

tout confort, Fr. 490.— charges comprises.

✆ 039/23 22 16. 33964.

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER — PLACE DU MARCHÉ 2-4

dans immeuble en construction
— entrée en jouissance été 1985

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 2 — 3 — 4 pièces, tout confort.
Loyers de Fr. 433.— à Fr. 830.— + charges.
Appartements de 4 pièces avec cheminée de salon.

A vendre au centre de La Chaux-de-Fonds

magnifique appartement 4½ pièces

tout confort, spacieux (132 m²)

FINANCEMENT À LA CARTE

Fonds propres:	Mensualité tout compris:
Fr. 50 000.-	Fr. 1583.-
Fr. 84 000.-	Fr. 1370.-
Fr. 147 000.-	Fr. 1002.-

Contactez notre collaborateur,
✆ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ✆ 038/25 94 94

22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

---

meublorama

C'est moins cher !

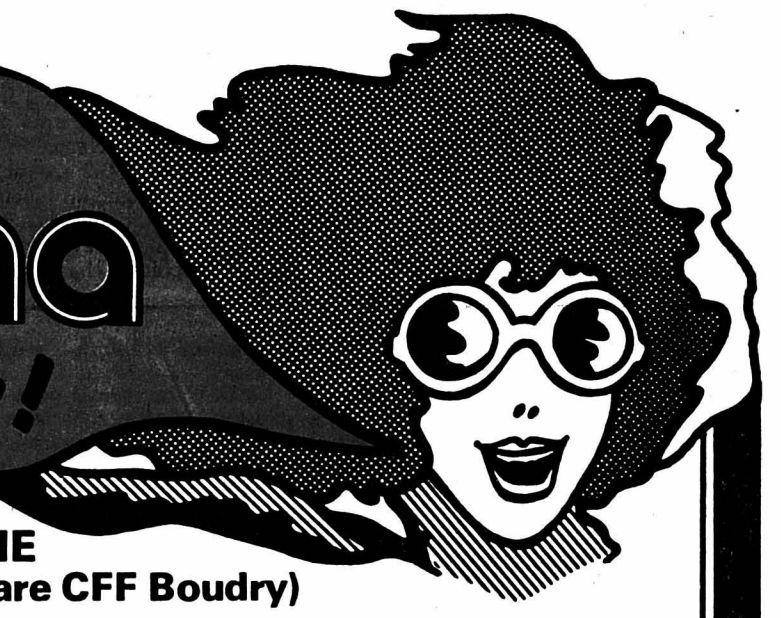

Bôle/NE
(près Gare CFF Boudry)

Vente directe du dépôt
(8000 m²)

Le grand discount du meuble vous offre un choix gigantesque

Une formule de vente simple et pratique
•
Des prix clairs et nets
•
Des milliers de clients satisfaits
•
Sur désir, livraison à domicile

P Grande place de parc

Heures d'ouverture:
de 9 h à 12 h et
de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Lundi matin fermé

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

87-2800

HV 2017

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

LE LOCLE

A louer, immeuble Jaluse 13, 2e étage

appartement 5 à 6 pièces

Chauffage général, eau chaude, arrangement au gré du preneur.

Pour visiter: G. Robert, Jaluse 15
Bureau: 039/31 35 19
Privé: 039/31 19 42 91-32545

A louer à Centre-Locle, bloc C pour début janvier 1985 ou époque à convenir, un

appartement de 1½ pièce

au 5e étage est, avec cuisine agencée, tapis tendus, interphone, insonorisation parfaite.

Prix: Fr. 332.-, charges comprises.

Pour renseignements, s'adresser à: **Gérance H. Bezzola,** Centre-Locle, Bournot 33, Le Locle, ✆ (039) 31 65 45. 91-32528

LE LOCLE

Opportunité à saisir

pour personne désirant effectuer le

service de conciergerie

dans un immeuble en copropriété (P.P.E.)

Nous offrons des conditions particulièrement avantageuses pour l'achat d'un

appartement 3 ou 6 pièces

Contactez notre collaborateur,
✆ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel
✆ 038/25 94 94

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

SPORTS

Avant le championnat suisse de bob à deux

Hiltebrand pour un «hat-trick»

Hans Hiltebrand, 40 ans, tentera ce week-end, à Saint-Moritz, non seulement de conquérir son cinquième titre national de boblet (bob à deux), mais aussi son troisième consécutivement. Le pilote de Dielsdorf serait le premier à réaliser ce «hat trick».

Hiltebrand partira grand favori. Les entraînements et les quelques épreuves qui ont déjà eu lieu cette saison, le confirment amplement. Les points forts de la saison se situeront les 19 et 20 janvier (championnat du monde de bob à deux), les 26-27 (bob à quatre), à Cervinia (Italie). Les championnats d'Europe se dérouleront à Saint-Moritz (16-17 et 23-24 février).

Hiltebrand affecte tout particulièrement la piste naturelle qui mène de Saint-Moritz à Celerina et qui est longue de 1585 m. Il y a une année, il y déclassa tous ses adversaires.

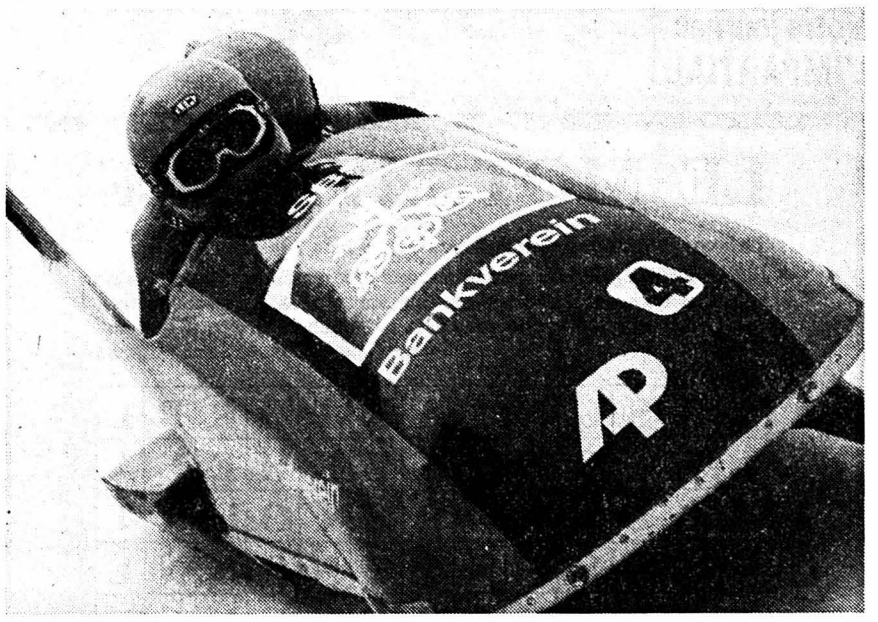

Hans Hiltebrand réussira-t-il un «hat-trick» en fin de semaine sur la piste de Celerina? (Photo archives Keystone)

DES CONTRADICTEURS

Ralph Pichler (31 ans) est considéré comme son adversaire le plus sérieux, mais à ce jour, il n'a jamais réussi à se sentir à l'aise sur la piste grisonne. A 39 ans, Erich Schärer tentera de démontrer qu'il n'est pas encore bon à jeter aux orties. Le pilote de Herrliberg est arrivé sur les lieux avant Noël déjà et s'y est préparé de façon très intense.

Le Leysenoud Silvio Giobellina, 31 ans, peut, lui aussi viser une médaille, davantage que le Glaronais Ekkehard Fasser, dont les résultats en ce début de saison ne furent guère convaincants. Enfin, avec Nico Baracchi, on trouvera un champion d'Europe sur sa piste favorite, mais Baracchi ne fait que débuter en bob. A ce jour, il parcourait le «Cresta Run» sur son engin de prédilection, le skeleton. (si)

Dans le prologue à Saint-Moritz

Le favori à la hauteur

Le Zurichois Hans Hiltebrand s'est montré hier à la hauteur de sa réputation de meilleur pilote helvétique de bob à deux, sur la piste de St-Moritz, lors de la seconde journée du prologue au championnat suisse de la spécialité.

Il a en effet établi à deux reprises le meilleur temps, signant même en 1'10"25 lors de sa première descente le chrono le plus rapide enregistré cette saison sur la piste de Celerina.

A l'issue des quatre manches, Hiltebrand-Müller distancent nettement Schärer-Kiser (1"46) et Giobellina-Stettler (1"91).

Prologue au championnat suisse de bob à deux, classement final: 1. Hiltebrand-Müller (Zurich) 4'42"41 (1'10"74 + 1'10"56 + 1'10"25 + 1'10"86); 2. Schärer-Kiser (Herrliberg) 4'43"87 (1'10"65 + 1'11"02 + 1'10"86 + 1'11" 34); 3. Giobellina-Stettler (Leysin) 4'44"32 (1'10"93 + 1'11"10 + 1'10"84 + 1'11"45); 4. Pichler-Berli (Zurich) 4'45"13; 5. Baracchi-Ott (St-Moritz) 4'47"88; 6. Geering-Ortner (Zurich) 4'49"22; 7. Aebli-Fischli (Baden) 4'49"23; 8. Fasser-Strittmatter (Glaris) 4'49"46.

Points de sélection pour les championnats du monde et d'Europe (après deux épreuves): 1. Hiltebrand 423; 2. Pichler 339; 3. Giobellina 327; 4. Schärer 307; 5. Baracchi 261; 6. Fasser 181. (si)

Six Jours de Cologne

Dill-Bundi se bagarre

La dernière nuit des Six Jours de Cologne a été mouvementée à souhait pour les spectateurs. C'est à un quart d'heure de la fin de la course que Dietrich Thurau et son partenaire australien Danny Clark ont réalisé la manœuvre décisive, réussissant à prendre un tour à leurs adversaires. Ils dépossédaient, ainsi, in extremis, la paire entièrement germanique, composée de Josef Kristen et Henry Rinklin, de la victoire finale.. Ces Six Jours furent une course entre quatre équipages, le 5e terminant déjà à 15 tours.

Mais déjà avant cet ultime emballage, le public en avait eu pour son argent, lorsque le Suisse Robert Dill-Bundi s'était fait proprement mettre hors combat par un uppercut de son partenaire australien Gary Wiggins. Le Valaisan, souffrant d'une commotion cérébrale, a bien sûr, abandonné.

Le jury, lui, n'a pas jugé bon de disqualifier Wiggins, estimant qu'il s'agissait là d'une «affaire privée» entre les deux coureurs. Wiggins terminait la course 8e en compagnie de l'Allemand Joachim Schlapphoff, qui, lui, venait de perdre, sur chute, son compagnon liechtensteinois Roman Hermann.

L'Argovien Roland Vögeli terminait en 9e position, avec l'Allemand Dieter Giebken, à... 49 tours des vainqueurs. (si)

Saut à skis à Innsbruck

Suisses modestes

Les Autrichiens ont dominé la dernière journée d'entraînement sur le tremplin d'Innsbruck, troisième étape de la Tournée austro-allemande.

Malgré un raccourcissement de l'élan après chaque manche, d'excellentes longueurs ont été obtenues: Andreas Felder a sauté 109 mètres, soit un mètre de plus que l'officiel record des installations du Berg-Isel; Günther Stranner et Erst Vettori 108 mètres, de même que le Tchécoslovaque Pavel Ploc.

Les Suisses ont enregistré des mesures beaucoup plus modestes: 95 m. 50 pour Pascal Reymond, 94 mètres pour Christian Hauswirth, 91 mètres pour Gérard Balanche et 88 mètres pourFabrice Piazzini, (si)

Championnat de basketball de LNB

Lemania perd deux points

Le résultat de la rencontre du championnat de Ligue nationale B du 17 novembre 84 entre Lemania Morges et Bellinzone (93-85 après prolongation) a été transformé en 0-2 forfait, l'équipe vaudoise ayant aligné un joueur (Greco) non-qualifié, sa demande de licence étant parvenue après le 31 octobre.

Les deux points changent donc de main et le classement s'en trouve modifié de la façon suivante (toutes les équipes ont 11 matchs):

1. SAM Massagno 21; 2. Viganello 18; 3. Stade français et Neuchâtel 16; 5. Chêne, Martigny et Meyrin 14; 8. Bernex 12; 9. Reussbühl, Birsfelden et Lucerne 10; 12. Bellinzone 8; 13. Marly 4; 14. Lemania Morges 2. (si)

DENNER SUPERDISCOUNT

IDÉES POUR LE BUDGET ÉCONOMIQUE EN JANVIER

Sacs à ordures
35 litres
20 pièces

HIT

~~1.70~~ 1.35

Chemise pour homme en flanelle
- 100% coton
- en diverses couleurs
- tailles 37—44

seulement 9.90

API Orange
limonade au jus d'oranges
1 litre ~~>.75~~ -.55 (+dépôt -.50)

Farmer Tom's Rice Parboiled
Riz USA, vitaminé
1,8 kg ~~4.35~~ 3.35 (kg 1.86)

Suchard Express
Boîte-famille
seulement
2 kg 12.95

Doppel-dusch
3 sortes
300 ml ~~3.65~~ 3.15 (100 ml 1.05)

Palmolive
pour une vaisselle brillante
seulement
500 ml 1.95

Protector
30°—95°
lessive complète sans phosphates
4 kg ~~13.50~~ 10.75 (kg 2.69)

Sentimat
30°—95°
lessive complète
seulement
10 kg 16.90

Collant
- super fin
- slip renforcé
- en diverses couleurs modernes

seulement 2.85

Briquet Cricket
TRIOPACK seulement 1.95

Nous sommes toujours plus avantageux

FR-1/4185 Valable dès le 4.1.85

90-3001

Splendide
Citroën BX 14 TRE
1983, bleu ciel-métal, vitres électriques, verrouillage central, etc. Expertisée, garantie totale. Seulement Fr. 225.- par mois sans acompte.
Reprise éventuelle
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant.
M. Garau
case postale 772
2501 Bienne
✆ 032/51 63 60.
06-1527

Votre journal: L'IMPARTIAL

La qualité

Linge de table, de lit et de bain de toute première qualité. 1000 petites choses.
Articles-souvenirs distingués.

Tissage de toiles de Langenthal SA
La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 37
039-23 41 21

05-5519

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Promenade en Suisse - un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 22

I	K	S	G	N	I	A	R	T	O	R	B	L
L	B	G	O	N	S	G	V	H	H	E	E	A
B	L	E	S	A	O	R	E	I	O	U	R	T
E	S	M	S	M	N	Y	I	N	O	N	N	E
X	L	E	T	E	E	O	A	G	E	N	E	N
E	L	N	O	L	E	N	L	S	I	V	Y	E
I	O	R	F	U	A	O	U	L	O	Y	E	V
M	B	P	V	N	U	T	G	E	O	R	V	E
E	A	E	O	C	C	N	A	N	R	N	A	F
N	X	C	H	R	O	E	N	K	E	N	L	A
U	S	Y	A	O	Q	I	O	N	I	O	Z	C
A	L	P	E	R	A	G	R	H	R	U	F	A
N	O	B	R	A	K	E	R	E	R	F	N	R

(pécé)

A Alpe, Arbon, Arosa, Ascona, Avion, Azur
B Berne, Brot
C Café, Car, CFF, Coq
E Elgg, Elm, Ernen
F Flore
G Gare, Genève, Gryon
I Iles, Ins, Isone
L La Tène, Lavey, Léman, Lenk, Lugano
M Menu, Miex, Mont
N Napf, Neige, Névé, Noës
O Ollon, Orbe, Ouchy
P Parc
R REKA, Rhin, Rhône, Rigi
S SBB, Ski
T Thun
V Vex, Vue

Buffet de la Gare
St-Imier
✆ 039/41 20 87
Famille Summermatter

UNIPHOT SA
Photo-ciné
Moret, Saint-Imier
Nicolet, La Chaux-de-Fonds

SERFICO
M. F. Bourquin
Saint-Imier, ✆ 039/41 15 05
Déclarations fiscales

Affûtages de patins Fr. 6.-
Affûtages de skis Fr. 18.-
Meyer Sports
SAINT-IMIER
✆ 039/41 39 07

bôtel-restaurant des XIII CANTONS / ST-IMIER
Téléphone 039/41 25 46
SAINT-IMIER
Local du Hockey-Club

LIENGME COURTELARY
Radio TV Hi-Fi
Tél. (039) 44 12 65

Saint-Imier - Patinoire couverte
Samedi 5 janvier à 18 h 15
SAINT-IMIER - NOIRAIGUE
Championnat de 2e ligue

Entreprise de construction et génie civil
Saint-Imier, ✆ 039/41 47 16
Bitz SA
Terrassement, construction des routes, maçonnerie

GARAGE BEDERT
Sonvilier, ✆ 039/41 44 52
DAIHATSU
DAIHATSU 1000 Essence et diesel

IMPRIMERIE FAVRE
St-Imier - Tél. 039/41 22 96

touring
GARAGE - CARROSSERIE
FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER
Tél. 039/41 41 71

assa
ASSA, Annonces Suisses SA
3, rue du Collège - 2610 Saint-Imier

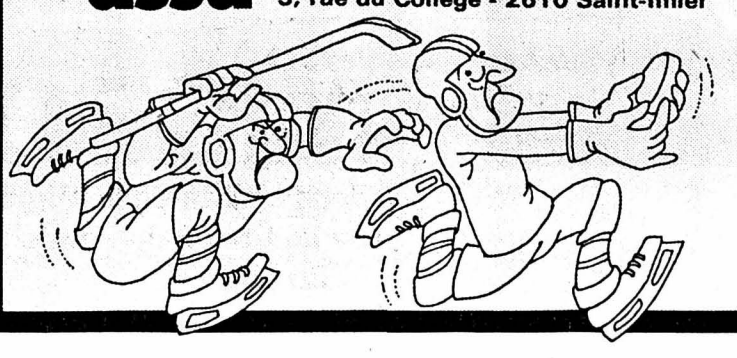

ACHERMANN+FILS
Maître couvreur dipl. fédéral
2610 Saint-Imier, rue du midi 2
Téléphone 039 41 34 48

Société des Forces Electriques de La Goule
Magasin de vente:
St-Imier, ✆ 039/41 22 37
Francillon 25

Comtessa
vous fait une fleur

une merveille pour seulement **898.-**
Machine à laver
220 volts, 4 kg. de linge, essorage 400 t./min.
Venez la voir et l'acheter dans nos magasins
Grenier 22
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 30 57
et
Grand-Rue 57
Sonvilier
✆ 039/41 16 06

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Jean-Paul Vorpe
Agence générale de St-Imier

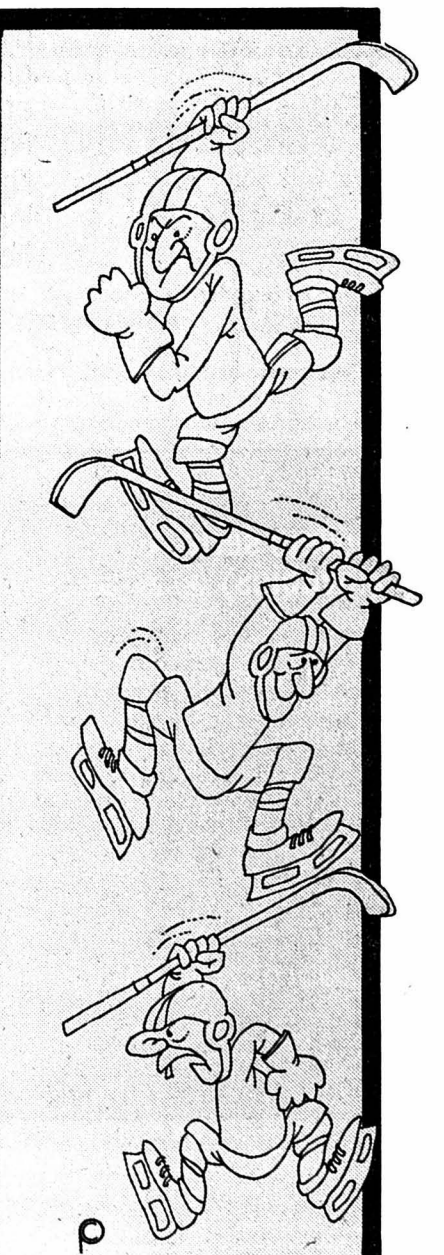

SPORTS

Début des championnats du monde de tennis de doubles
Günthardt-Taroczy: lutte intense payante

La première journée du championnat du monde de doubles (WCT), qui se dispute jusqu'à dimanche, à Londres, a été marquée par la surprenante défaite de la paire tchécoslovaque Tomas Smid-Pavel Slozil, en trois sets, devant le Polonais Wojtek Fibak et L'Américain Sandy Mayer, par 6-3 6-4 6-3.

Tenants du titre et tête de série numéro un du championnat du monde, Smid-Slozil ont été battus en 93 minutes de jeu. Une défaite due, essentiellement, au service défaillant de Smid.

Le second match de la journée donnait lieu à la seconde surprise, plus grande encore: l'Australien Mark Edmondson et l'Américain Sherwood Stewart ont, en effet, été littéralement exécutés par une paire de jeunes Américains de 21 ans quasi inconnus, Ken Flach et Roberto Seguso, par 6-4 6-2 6-1.

SUCCÈS DIFFICILE

La deuxième journée du championnat du monde de doubles WCT, au Royal Albert Hall, à Londres, doté de 160.000 livres sterling, a vu la difficile victoire de la paire Kevin Curren-Steve Denton (AFS-EU) au dépens des Américains Peter Fleming-Fritz Buehning, en quatre sets très disputés, 6-7 7-6 6-4 6-4.

Tout avait pourtant pas trop mal commencé pour la paire américaine, qui menait 7-6 et 3-1. Mais, le tandem Fleming-Buehning commença, alors, de gaspiller trois balles de break avant de perdre progressivement ses moyens face à un Curren et un Denton qui commettaient un minimum de fautes. Grâce notamment aussi à leurs services percutants, Curren-Denton enlevèrent le match après 2 heures 37 minutes de jeu.

Il a fallu trois heures et dix-huit minutes de lutte intense dans une rencontre de qualité pour que Heinz Gunthardt et son partenaire habituel hongrois, Balasz Taroczy, passent le cap du premier tour du championnat du monde de doubles, à Londres.

Gunthardt-Taroczy ont finalement battu la paire suédoise Anders Jarryd-Hans Simonsson par 3-6 6-3 1-6 7-5 et 7-6.

Après trois sets, on pouvait nourrir les craintes les plus vives pour le Suisse et son compère. Mais, les Suédois ne résistèrent pas à leur tentative du «tout pour le tout» dans le quatrième set. C'est, finalement, par un tie-break passionnant que devait se terminer le cinquième set et le match: Gunthardt-Taroczy s'imposaient par 8-6 dans ce tie-break.

Détenteurs du titre, les Tchécoslovaques Tomas Smid-Pavel Slozil, déjà battus par Wojtek Fibak-Sandy Mayer la veille, ont subi hier soir une seconde défaite. Ils se sont inclinés face à Järryd-Simonsson, bien remis de leur revers face à Günthardt-Taroczy malgré le temps de récupération relativement bref, en quatre manches: 4-6 6-2 6-4 7-5. Dans l'autre groupe, Kevin Curren-Steve Denton (AfS-EU) ont en revanche fêté leur second succès aux dépens de Ken Flach-Robert Seguso.

Günthardt et Taroczy ont été moins heureux pour leur deuxième match: après Jarryd et Simonsson, ils ont été à leur tour victimes de cette étonnante paire formée de l'Américain Sandy Mayer et du Polonais Wojtek Fibak. Ces derniers se sont imposés en quatre sets, 6-3 5-7 6-4 7-6, et se sont ainsi qualifiés pour les demi-finales.

Quant au Suisse et au Hongrois, ils devront battre Slozil et Smid s'ils entendent faire de même.

RÉSULTATS

1er tour: Heinz Gunthardt-Balasz Taroczy (S-Hon) battent Anders Jarryd-Hans Simonsson (Su) **3-6 6-3 1-6 7-5 7-6.**

Kevin Curren-Steve Denton (AfS-EU) battent Peter Fleming-Fritz Buehning (EU) 6-7 7-6 6-4 6-4.

Wojtek Fibak-Sandy Mayer (Pol-EU) battent Tomas Smid-Pavel Slozil (Tch, no 1) 6-3 6-4 6-3, Ken Flach-Roberto Seguso (EU) battent Mark Edmondson-Sherwood Stewart (Aus-EU) 6-4 6-2 6-1.

2e tour. Groupe rouge: Järryd-Simonsson battent Tomas Smid-Pavel Slozil (Tch) 4-6 6-2 6-4 7-5.

Deuxième tour, groupe rouge: Wojtek Fibak et Sandy Mayer (Pol, EU) battent Günthardt et Taroczy 6-3 5-7 6-4 7-6. (si)

Groupe bleu: Curren-Denton battent Ken Flach-Robert Seguso (EU) 4-6 6-4 7-6 7-5. (si)

Après la défaite en finale de Coupe Davis
Remous aux Etats-Unis

Le principal commanditaire américain de la Coupe Davis menace de supprimer son aide financière à l'équipe des Etats-Unis, pour protester contre la tenue de John McEnroe et Jimmy Connors, lors de la récente finale de la Coupe Davis, disputée à Goeteborg.

Dans une lettre adressée le 21 décembre à M. Gordon Jorgensen, le président de la commission de la Coupe Davis au sein de l'USTA (United States Tennis Association), M. Harry Merlo, le président de la société «Louisiana-Pacific Corporation», commanditaire de l'épreuve depuis janvier 1984, affirme:

Il est vrai que notre équipe brille si l'on considère seulement ses qualités dans le jeu. Mais nous échouons lamentablement lorsqu'il s'agit d'avoir un minimum de tenue sur le court, pendant les remises de récompenses et autres cérémonies officielles de la Coupe Davis.

Nous croyons que l'équipe américaine doit toujours montrer un exemple positif pour les jeunes joueurs du monde, poursuit M. Merlo, en suggérant qu'un code de conduite pour les joueurs sélectionnés en Coupe Davis soit rapidement adopté par la Fédération américaine. Dans le cas contraire, menace-t-il, **nous retirerons notre aide financière et notre soutien à l'équipe des Etats-Unis de Coupe Davis.**

L'aide de la «Louisiana-Pacific à l'équipe américaine est de 75.000 dollars par match. La société, dont le siège est à Portland dans l'Oregon, assure également la promotion de l'épreuve lorsqu'elle se déroule aux Etats-Unis, pour une somme d'environ 500.000 dollars par tour. (si)

Grand Prix suisse d'hiver de tennis
La revanche d'Ostoja

Battu l'an dernier en finale par Jakob Hlasek, lee Yougoslave Marco Ostoja a pris sa revanche en remportant le sixième et dernier tournoi du Grand Prix suisse d'hiver, à Scheuren/Bienne.

Après avoir éliminé les Suisses Andreas Hufschmid et Hansueli Ritschard, Ostoja (No 118 ATP) s'est défait de l'Allemand Timo Pulkowsky 6-4 6-2. La victoire finale de Marc Krippendorf dans ce Grand Prix suisse d'hiver 1984- 85 n'a pas été remise en cause à Scheuren, malgré l'élimination du Bernois en quart de finale devant Stephan Medem. (si)

Pour la première étape africaine du Paris - Dakar
Nuit et brouillard en Algérie

Une longue nuit de route attendait les 1200 concurrents du rallye Paris - Dakar pour leur première étape en terre africaine. Les retards accumulés à l'embarquement à Sète, puis lors de la traversée en Méditerranée, à cause d'une mer très agitée, n'ont en effet permis aux trois bateaux chargés de tous les véhicules de n'accoster à Alger que dans l'après-midi d'hier.

Le nouveau prototype Porsche rencontrera des conditions difficiles dès la première étape africaine du Paris - Dakar. (Bélino Keystone)

Ainsi les motards ne pouvaient-ils s'élancer pour 850 kilomètres de route vers le premier bivouac, Ouargla, qu'en milieu de l'après-midi, les autos un peu plus tard et les camions, transportés dans le troisième et dernier bateau, que dans la nuit.

MOTARD INQUIET

A cela s'ajoutait une météo peu optimiste pour franchir les montagnes de l'Atlas: le col de Benchicao vers Medea était encore enneigé, le brouillard présent et les risques de verglas annoncés pour la nuit.

Le petit Belge Gaston Rahier, le grand favori des motards sur sa grosse BMW, n'était pas le moins inquiet. L'accident dont il a été victime à Brive, mardi, a eu plus de conséquences que prévu pour sa moto: la fourche et le cadre ont été touchés. (si)

F *Football*

A Granges
Renfort roumain

Leader du championnat de ligue nationale B, le FC Granges a engagé l'ex-international roumain Viorel Nastase, qui jouait à Austria Salzbourg, dernier du championnat d'Autriche, pour remplacer le Brésilien Adison de Almeida, blessé.

(si)

S *Ski de fond*

Au Grand-Bornand
André Rey troisième

Le Neuchâtelois André Rey a pris la troisième place d'un 30 kilomètres FIS au Grand-Bornand, à 2'55" du Français Dominique Locatelli. Hans-Peter Furger a terminé huitième à 9 minutes et demie.

Le classement: 1. Dominique Locatelli (Fra) 1 h. 35'23"1; 2. Jean-Denis Jaussaud (Fra) 1 h. 35'53"5; **3. André Rey (Sui) 1 h. 38'18"2.** Puis: 8. Hans-Peter Furger (Sui) 1 h. 44'53"5. (si)

A Furtwangen
Succès suisse

La paire helvétique formée de Konrad Hallenbarter et Daniel Sandoz a remporté à Furtwangen (RFA) un relais nocturne par équipes de deux. Le Haut-Valaisan et le Neuchâtelois ont distancé, à l'issue des 12 kilomètres du parcours, les Allemands Anzenberger - Schöbel de 32 secondes et les Français Poirot - Pierrat de 43 secondes.

Messieurs (12 km.): 1. Konrad Hallenbarter - Daniel Sandoz (Sui) 33'44"5; 2. Anzenberger - Schöbel (RFA) 34'16"0; 3. Poirot - Pierrat (Fra) 34'27"3.

Dames (7 km. 200): 1. Karin Jäger - Elke Rombach (RFA) 24'34"7 . **Puis:** 3. Margrit Ruhstaller - Marlies Rietmann (Sui) 25'57"4. (si)

A *Athlétisme*

Malchanceuse des JO
Mary Decker remariée

L'athlète américaine Mary Decker, la grande malchanceuse du 3000 mètres féminin des Jeux de Los Angeles, vient d'épouser en l'église méthodiste de Eugène (Oregon), le lanceur de disque anglais Richard Slaney, celui-là même qui l'avait portée hors du stade lors de sa chute en Californie. (si)

Pour les minis du Hockey-Club La Chaux-de-Fonds
Un petit but lourd de conséquences

Depuis une dizaine d'années, il est coutume pour les juniors du HC La Chaux-de-Fonds de se déplacer à Prague pour y être confrontés aux meilleures équipes tchèques.

Partis le 25 décembre à minuit, ce sont 20 joueurs âgés de 13, 12 et 11 ans qui ont tenté cette fois-ci cette expérience enrichissante sur le plan sportif mais également culturel.

Les rencontres se déroulaient en 3 fois 10 minutes, temps décompté, et le tournoi se jouait entre 2 groupes de 4 clubs, avec une poule finale.

L'équipe qui défendait les couleurs de notre ville est actuellement en tête du championnat Minis, à égalité de points avec le CP Fleurier. C'est donc des blocs de joueurs bien rôdés qui allaient affronter des formations connues pour leur jeu très collectif et leur rapidité en patinage.

Dans la semaine qui a précédé le voyage, nos jeunes éléments avaient de plus bénéficié d'entraînements supplémentaires pour améliorer tout particulièrement leur résistance physique. L'entraîneur Robert Paguette avait donc mis le maximum d'atouts dans sa poche pour faire perdre au HCC sa réputation «d'équipe facile à battre».

Bien encadrée et jouissant sur les lieux même du tournoi d'une bonne préparation tant physique que morale, nos hockeyeurs ont manqué de très peu l'exploit qui aurait consisté à participer à la finale pour la première place. Tout s'est d'ailleurs joué dans un mouchoir de poche et il a fallu faire intervenir le goalaverage pour classer les équipes avant la série des finales.

● SPARTA - HCC 6-3

Pour leur premier match les Chaux-de-Fonniers rencontraient donc leur hôte et montraient d'emblée ne pas vouloir jouer uniquement les seconds rôles en marquant un but dans la première minute de jeu. Les Tchèques, favoris du tournoi mais déjà battus l'an passé par le HCC pratiquèrent le forcing pour revenir à la marque 2 minutes plus tard et même doubler leur capital au milieu du tiers. A 6 minutes 23 le résultat était de 3 à 1 pour l'équipe invitante et ne devait plus changer avant la pause.

Dès la reprise, Sparta marquait coup sur coup 2 magnifiques buts face à une défense quelque peu impressionnée par la rapidité des contres. Dès la mi-match cependant les Suisses reprenaient l'offensive et terminaient le second tiers sur le résultat de 5 à 2.

Tout semblait encore possible dans la 3e période, les 2 équipes pratiquant un hockey très ouvert où attaques et contres se succédaient à un rythme élevé mais les Praguois marquèrent encore un 6e but dès leur retour sur la glace.

Malgré leur volonté, les Suisses ne purent réduire la marque qu'une fois à la 24e minute et la fin de la rencontre fut sifflée sur le score un peu sévère de 6 à 3.

● HCC - SLAVIA 1-0

Rendus conscients des erreurs faites lors de la rencontre précédente, nos joueurs d'emblée changeaient la manière et bousculaient les Tchèques dès leur entrée sur la glace. Jouant de manière très disciplinée en défense, ils ne furent jusqu'à la mi-match jamais mis en danger tout en assiégeant la cage de leur adversaire.

Le rythme du jeu était encore plus élevé que lors du premier match et les spectateurs, dont 25 supporters Chaux-de-Fonniers, virent évoluer une formation combative comme elle ne l'avait encore jamais été en championnat.

Il fallut cependant attendre la 24e minute pour voir ces efforts récompensés par le seul but de la partie marqué de la ligne bleue.

● KOSICE - HCC 0-0

Vainqueur de Sparta mais ayant dû concéder un nul face à Slavia, Kosice se trouvait au moment du match en tête du groupe A avec un point de plus que notre équipe.

Pour les joueurs cela signifiait qu'il fallait arracher les 2 points pour se classer en tête. L'on vit à nouveau une équipe très motivée abordant la partie par un power play incessant et contrôlant d'une manière très efficace les attaques de leur adversaire.

Des 2 côtés les gardiens se mettaient en évidence et aucun but n'était concédé malgré une débauche d'énergie où notre équipe faisait réellement jeu égal avec les futurs seconds du tournoi.

De par le résultat cependant et surtout par le calcul des écarts de buts le HCC n'était plus que classé 3e du groupe et devait jouer la finale pour la 5 et 6e place.

● HCC - LANDSHUT (RFA) 0-1

Pour cette dernière rencontre l'entraîneur décidait à juste titre de faire confiance à son deuxième gardien et à sa ligne de réserve afin que tous ceux qui avaient fait le déplacement à Prague puissent une fois montrer ce dont ils étaient capables sur cette patinoire impressionnante de 14.000 spectateurs.

La cohésion de l'équipe resta bonne et à plusieurs reprises dans la première période tout particulièrement les Chaux-de-Fonniers mirent en danger le gardien allemand mais sans arriver à concrétiser leurs efforts.

A la 19e minute un malheureux autogoal venait toutefois changer la physionomie du match. Dès cet instant, Landshut qui se satisfaisait du résultat se mit à pratiquer un jeu fait de dégagements interdits qui rendit inutile toute construction d'attaque. Malgré une pression constante et une chance véritable de but à la dernière seconde à 6 joueurs de champ, le HCC ne pouvait cependant rétablir le score.

Groupe A

Slavia IPS PRAHA - Kosice 1-1; **Sparta CKD Praha - La Chaux- de-Fonds 6-3;** Kosice - Sparta CKD Praha 4-1; **La Chaux-de-Fonds - Slavia IPS Praha 1-0;** Sparta CKD Praha - Slavia IPS Praha 1-1; **Kosice - La Chaux-de-Fonds 0-0**

Groupe B

Konstruktiva Praha - Skoda Pilszen 0-6; E. V. Landshut - M. C. Budejovice 0-4; Skoda - Pilzen - M. C. Budejovice 2-1; E. V. Landshut - Konstruktiva 5-1; M. C. Budejovice - Konstruktiva 13-1; Skoda Pilzen - E. V. Landshut 4-2.

CLASSEMENT INTERMÉDIAIRE

Groupe A	J	G	N	P	Buts	P
1. Kosice	3	1	2	0	5-2	4
2. Sparta CKD Praha	3	1	1	1	8-8	3
3. La Chaux-de-Fonds	**3**	**1**	**1**	**1**	**4-6**	**3**
4. Slavia	3	0	2	1	2-3	2

Groupe B	J	G	N	P	Buts	P
1. Skoda Pilzen	3	3	0	0	12-3	6
2. M.C. Budejovice	3	2	0	1	18-3	4
3. E. V. Landshut	3	1	0	2	7-9	2
4. Konstruktiva	3	0	0	3	2-24	0

RÉSULTATS DES FINALES

7e et 8e place: Slavia - Konstruktiva 1-0; **5e et 6e place:** ***La Chaux-de-Fonds - Landshut 0-1;*** **3e et 4e place:** Sparta Praha - Budejovice 2-3; **1re et 2e place:** Kosice - Pilzen 4-4. **Résultats des tirs des penalties:** Kosice - Pilzen 2-4.

CLASSEMENT FINAL

1. Skoda Pilzen; 2. Kosice; 3. M. C. Budejovice; 4. Sparta CKD Praha; 5. E. V. Landshut; **6. La Chaux-de-Fonds; 7. Slavia Praha;** 7. Konstruktiva Praha.

FORMATION DE L'ÉQUIPE

Gardien: Loïc Degen (1973).

Attaquants: Yann Cattin (1972); Régis Degen (1971); Yuan Endres (1972); Stéphane Henauer (1971); Cyril Jeanneret (1972); Yvan Jungo (1971); Janis Reichenbach (1973); Nicolas Wälti (1972); Laurent Zbinden (1971.

Défenseurs: Patrick Amez-Droz (1971); Christophe Baetscher (1972); Jean-Luc Christen (1972); Pascal Clairement (1971); Patrick Maurer (1971); Achille Renga (1972).

Gardien remplaçant: Yannic Tièche (1972).

Ligne de réserve: Pascal Eberl (1972); Patrice Godat (1972); Christophe Ramseyer (1972). (sp)

SPORTS

Que de superbes buts, hier soir, au stade de glace de Bienne

Normand Dupont à la base d'un succès prometteur

● BIENNE - KLOTEN 8-4 (2-2 3-0 3-2)

Le HC Bienne ne pouvait rêver d'une meilleure reprise du championnat en remportant enfin une nette victoire à domicile. Le score peut paraître élevé mais la victoire des Biennois est entièrement méritée. Un homme fut à la base du succès des patineurs du Stade de glace. Il s'agit de Normand Dupont qui a certainement disputé sa meilleure rencontre de la saison.

J'avais souhaité relevait Tibor Vosar, **une victoire à domicile comme cadeau de Noël. Mes vœux ont été exaucés mais le mérite revient à mes joueurs qui se sont bien battus.**

Pour cette rencontre l'entraîneur biennois avait une fois de plus modifié les lignes d'attaque. Dupont jouait avec la première et la quatrième lignes. Ces modifications ont porté leurs fruits. D'autre part Olivier Anken a joué sous l'effet d'une piqûre car sa blessure au genou n'est pas complètement remise.

Si le niveau de la partie ne fut pas très élevé les buts marqués furent superbes. Mais le sommet de ce match fut la 26e minute. En l'espace de 27 secondes les Biennois marquaient trois buts et prenaient un avantage décisif. Les visiteurs ne se remirent jamais de ce choc.

Notre défense porte une grande part de responsabilité dans notre défaite, car le niveau défensif fut très faible. Les Biennois ont naturellement profité de notre soirée des portes ouvertes mais je ne peux pas faire de reproches au gardien remplaçant Schlegel qui a fait son possible. Je l'ai sorti à la suite des trois buts biennois car il avait totalement perdu confiance. En tenant ces propos l'entraîneur de Kloten nous rappelle que son équipe possède la meilleure défense de tout le championnat. Marquer huit buts à Kloten, il faut le faire. C'est de bon augure avant la rencontre de demain soir face à Lugano.

Bienne: Anken; Poulin, P. Cattaruzza; Flotiront, Zigerli; B. Cattaruzza, Dubuis; Niederer, Dupont, Leuenberger; Steiner, Koller, Kaltenbacher; Lautenschlager, Weber, Mäusli; Kohler, Wist.

Kloten: Schlegel (27' Mürner); Stoffel, Wick; Rauch, Baumann; Bärtschi, Mongrain, Hicks; Burkart, B. Schlagenhauf, Wäger; Morf, Ubersax, A. Schlagenhauf.

Arbitres: MM. Frei assisté de M. Ramseier et Zimmermann.

Stade de glace, 4030 spectateurs.

Pénalités: 2 × 2' contre Bienne, 5 × 2' contre Kloten.

Buts: 2' Wäger (B. Schlagenhauf) 0-1; 9' Niderer (Dupont) 1-1; 11' Mongrain 1-2; 14' Dupont 2-2; 26' Steiner (Koller) 3-2; 26' Dupont (B. Cattaruzza) 4-2; 26' Kohler (Dupont) 5-2; 48' Wist 6-2; 53' Poulin (Dupont) 7-2; 57' B. Schlagenhauf 7-3; 56' Wick 7-4; 58' Poulin (Niederer) 8-4.

Richard Siggen

Championnat suisse de LNA

Reprise en sourdine

Reprise en sourdine du championnat suisse de hockey sur glace, hier soir, puisque seule la ligue A était au programme et que le match-vedette, Arosa - Davos, a été renvoyé d'une semaine pour cause d'engagement des Davosiens en Coupe d'Europe.

Les trois rencontres demeurant au programme se sont soldées par une victoire du club recevant.

A Fribourg, Gottéron a connu une fois de plus des difficultés pour s'imposer face à Langnau. Bien qu'ayant mené 4-1 après deux tiers-temps, les Fribourgeois ont tremblé jusqu'à l'ultime minute avant de l'emporter 5-4.

Bienne a connu moins de problèmes face à Kloten (8-4). Après avoir peiné durant la première période, les Seelandais se sont détachés en seconde et n'ont plus été inquiétés.

Lugano, enfin, pour qui Johansson et Lüthi ont marqué chacun à trois reprises, s'est défait aisément de Coire (10-5). (si)

Les matchs en bref

● LUGANO - COIRE 10-5
(2-0, 5-3, 3-2)

Resega: 4500 spectateurs

Arbitres: MM. Götte, Kaul, Jetzer.

Buts: 4' Lörtscher, 1-0; 6' Eggimann, 2-0; 27' Johansson, 3-0; 30' Leblanc, 3-1; 31' Lüthi, 4-1, 34' Lüthi, 5-1, 34' Vrabec, 5-2; 36' Johansson, 6-2; 39' Johansson, 7-2; 40' Leblanc, 7-3; 48' Conte, 8-3; 51' Lörtscher, 9-3; 52' Lüthi, 10-3; 53' Enzeler, 10-4; 57' Peters, 10-5.

Pénalités: 3 × 2' contre Lugano; 5 × 2' contre Coire.

Notes: Lugano sans Blaser (blessé) ni Bernasconi. Coire sans Jakob Gross (service militaire), Berchtold ni Ammann (malades).

● FRIBOURG-GOTTÉRON - LANGNAU 5-4
(0-0, 4-1, 1-3)

Patinoire de Saint-Léonard: 5400 spectateurs

Arbitres: MM. Stauffer, Moreno, Pahud.

Buts: 24' Theuss, 1-0; 28' Horisberger, 1-1; 30' Gagnon, 2-1; 32' Theuss, 3-1; 39' Weber, 4-1; 56' Peter Wüthrich, 4-2; 57' Peter Wüthrich, 4-3; 60' Gagnon, 5-3, 60' Moser, 5-4.

Pénalités: 3 × 2' contre Gottéron; 8 × 2' contre Langnau.

Notes: Gottéron sans Cadieux et toujours sans Brasey; Langnau sans Bärtschi (blessé) ni Ford (étranger en surnombre), Pigeon pour la première fois avec Langnau, de même que Peter Wüthrich depuis son retour de Wiki (Première ligue).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	22	16	0	6	139- 86	32
2. Arosa	22	14	4	4	110- 78	32
3. Lugano	23	13	4	6	106- 87	30
4. Kloten	23	13	1	9	114- 85	27
5. Bienne	23	10	4	9	89- 88	24
6. Fribourg	23	11	1	11	93-100	23
7. Langnau	23	4	3	16	72-125	11
8. Coire	23	1	1	21	71-145	3

En championnat de deuxième ligue

De la nervosité dans l'air

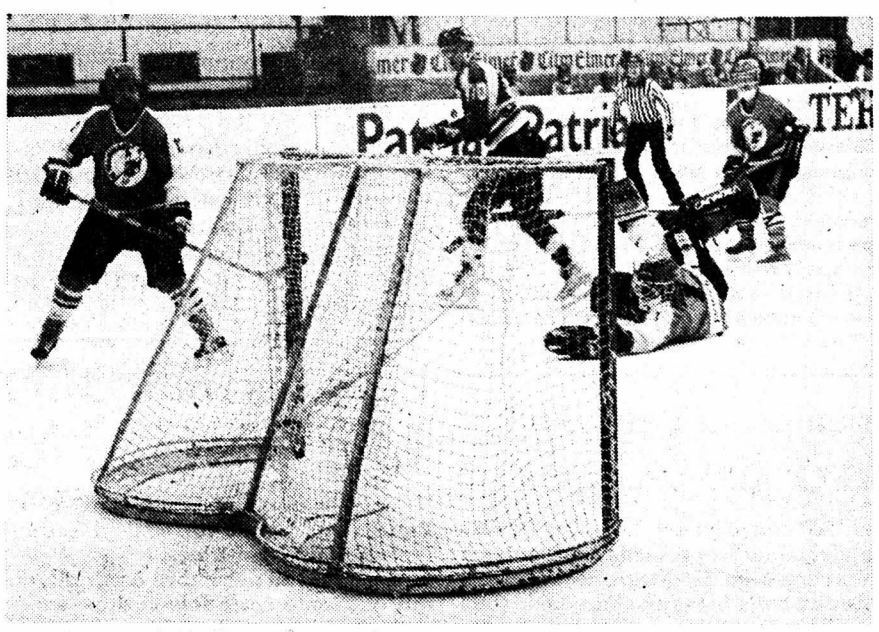

L'attaquant des Joux-Derrière Butikofer (No 10) a ouvert le score malgré le défenseur Weisshaupt et le gardien Mast. (Photo Impar-Gladieux)

● LES JOUX-DERRIÈRE - TRAMELAN 6-1 (1-0, 2-1, 3-0)

Les multiples occasions manquées de part et d'autre dénota que hier soir un climat de nervosité habitait les joueurs évoluant aux Mélèzes. L'état défectueux de la glace en début de partie n'arrangea guère les affaires.

Le premier tiers fut très disputé, pas toujours dans le bon sens du terme. Bien qu'ayant marqué les premiers, Les Joux-Derrière ne furent pas toujours à la noce.

De son coté Tramelan suite à une trop grande précipitation ne réussit jamais à exploiter ses occasions.

NOMBREUSES OCCASIONS TRAMELOTES

Au début de la seconde période, le jeu devint plus hâché et se durcit. Résultat venant du fait qu'aucun des protagonistes ne parvint à prendre réellement un avantage important. Ce ne fut pas les occasions qui manquèrent et plus spécialement du côté de Tramelan, mais là encore Durini se surpassa et réussit à faire échec aux attaques des Tramelots. A deux minutes du coup de sirène Weisshaupt redonna espoir à ses coéquipiers en marquant l'unique but pour Tramelan. A cet instant tout était loin d'être dit car le tableau affichait 2 à 1. Dans les ultimes secondes, les banlieusards chaux-de-fonniers rétablirent l'écart qui fut le leur pendant plus de la moitié de la rencontre. Ce troisième but enchanta le public et fut un petit chef-d'œuvre en la matière.

Si Les Joux-Derrière possèdent un meilleur bagage technique, ils mirent longtemps avant de pouvoir l'exploiter. Par contre à Tramelan on lança toutes ces forces dans la bataille et cette hargne faillit bien mettre en cause la victoire des joueurs locaux.

UN QUATRIÈME BUT DÉCISIF

Dans la dernière reprise, le quatrième but eut pour conséquence de décrisper les joueurs des Montagnes neuchâteloises. Ces derniers s'installèrent dès lors dans le camp de leur adversaire. Bien que dominé Tramelan répliqua jusqu'à l'ultime coup de sifflet, mais sans toutefois parvenir à marquer. Au contraire, ce fut Les Joux-Derrière qui prirent le large dès le milieu de cette période pour finalement s'octroyer une victoire incontestable.

Les Joux-Derrière: Durini; Geignoz, Cuche, Gygli, Loepfe, Berra; Vocat, Ganguillet, Singelé, Butikofer, Bianchi; Nicole, Yerli, Fluck.

Tramelan: Mast; Moser, Voirol, Reber, G. Vuilleumier, Maurer; Muster, Zeller, Weisshaupt, Houriet, Ross; R. Vuilleumier, O. Vuilleumier. Steiner, Lanz.

Arbitres: MM. Bueche et Grossenbacher.

Buts: 1'35" Butikofer (Singelé), 27'04" Berra (Cuche); 37'03" Weisshaupt (Houriet); 39'45" Loepfe (Gygli); 46'55" Berra, 48' Bianchi (Singelé); 57'01" Berra.

Pénalités: 3 × 2' contre Les Joux-Derrière et 2 × 2' plus 1 × 5' contre Tramelan.

R. V.

Pour la formation de Tavannes

Retour en forme confirmé

● LE LOCLE - TAVANNES 5-12
(2-3 3-5 0-4)

Depuis la reprise du second tour la formation de Tavannes a fait preuve d'un net retour en forme. Les Loclois étaient avertis. Hélas ils ont dû se rendre à l'évidence que les Jurassiens alignaient une formation bien équilibrée et décidée à tenter sa chance pour obtenir une place de finaliste.

S'appuyant sur une première ligne d'attaque qui à elle seule a fait basculer le match, les visiteurs n'ont laissé aucune chance aux Loclois qui n'ont jamais trouvé le bon rythme. C'est peut-être au cours de la première reprise que les joueurs du Communal ont laissé passer leur chance en manquant des occasions de buts.

Dès la période intermédiaire les visiteurs firent assez nettement la différence, ne laissant pratiquement aucune chance aux Loclois qui semblaient avoir mal digéré les festivités de fin d'année. La supériorité des équipiers de Froidevaux qui fut à l'origine de toutes les actions dangereuses des visiteurs s'affirma encore lors du tiers final.

Le Locle: Sahli (58e Perrenoud); Pilorget, Dumas; Kaufmann; Kolly; Girard, Turler, Deruns; Juvet, Bula, Vuilllemez; Raval, Barbezat, Berner; Vuillemin, Boiteux.

Tavannes: Ruch; Paroz, Gerber; Delémont, P. Boichat; Vorpe, Froidevaux, Piaget; W. Bachmann, M. Bachmann, Th. Boichat; Bangerter, Rohbach, Germiquet.

Buts: 1re Piaget (Froidevaux) 0-1; 3e Girard (Deruns) 1-1; 10e Barbezat 2-1; 11e Vorpe (Piaget) 2-2; 14e M. Bachmann 2-3; 21e Vorpe (Piaget) 2-4; 23e Barbezat 3-4; 23e Bangerter (Froidevaux) 3-5; 26e Froidevaux (W. Bachmann) 3-6; 27e Piaget (Froidevaux) 3-7; 28e Girard (Turler) 4-7; 36e Deruns (Kolly) 5-7; 38e Froidevaux 5-8; 47e Boichat (Delémont) 5-9; 49e M. Bachmann (W. Bachmann) 5-10; 53e Vorpe 5-11; 58e Froidevaux 5-12.

Arbitres: MM. Reist et Schafroth.

Pénalités: 5 fois 2 minutes contre Le Locle; une fois 2 minutes contre Tavannes.

Notes: Patinoire du Communal, légère chute de neige, 100 spectateurs.

Mas.

En première ligue

Reprise ce soir

Les équipes de première ligue de hockey sur glace reprendront contact avec les réalités du championnat ce soir. En effet, dans le groupe 3, après une pause de quelque trois semaines, trois rencontres dont deux intéresseront directement le HC La Chaux-de-Fonds et ses supporters sont programmées.

Chef de file incontesté, le Lausanne HC devrait passer sans trop de problème l'obstacle constitué par le HC Champéry au stade de glace de Malley.

Face à la lanterne rouge Marly, Martigny cherchera en premier lieu les deux points avant d'affûter ses armes en vue du choc devant l'opposer à La Chaux-de-Fonds le 12 janvier prochain aux Mélèzes.

Enfin, à Monthey, Sion tentera d'obtenir un point dans le derby valaisan afin de s'éloigner de la zone dangereuse. (lg)

Sur la patinoire prévôtoise

Pas de surprise

● DELÉMONT-COURT 9-2
(0-1 5-1 4-0

Delémont a remporté hier soir le match qui l'opposait à la lanterne rouge. Ceci non sans trembler durant près de la moitié de la partie. Une demi-heure durant laquelle les hommes de Beuret se montrèrent sous un jour que l'on ne connaissait que peu. On voyait une équipe décidée à se battre et pourquoi pas à remporter la partie. Les illusions étaient préservées jusqu'à la mi-match au moment où Delémont se décida enfin à prendre la mesure de son adversaire. Dès cet instant la partie ne réserva que peu de surprises, si ce n'est à quelques minutes de la fin, une augmentation certaine de la rudesse des engagements.

Delémont: Eggenberg; Schweizer, Lehmann; Cuttat, V. Lachat; Weber, Bauser, Jecker; C. Lachat, Horisberger, Beyler; Steyly.

Court: Mosimann; F. Freudiger, Kohler; W. Freudiger, Bueche, Petit, Schaer, Charpié; Schneeberger, Gerber, Geiser; Mathys, Grossen.

Arbitres: MM. Schorpp et Imark.

Buts: 4'43 Gerber (F. Freudiger) 0-1, 24'34 Jecker 1-1, 31'37 Jecker (Schweizer) 2-1, 32'08 Charpié (Petit) 2-2, 33'01 Schweizer (Cuttat) 3-2, 34' Lehmann 4-2, 37'52 Lehmann 5-2, 51'25 Lehmann 6-2, 55'54 Bauser 7-2, 57'13 Beyler (Schweizer) 8-2, 58'48 Cuttat 9-2.

Pénalités: 3 × 2' contre Delémont, 9 × 2' et 1 × 5' (Charpié) contre Court.

D.D.

B

boîte à confidences

Seefeld respire

La neige est enfin tombée à Seefeld, dans le Tyrol autrichien, où se dérouleront les championnats du monde de ski nordique du 17 au 27 janvier. Vingt centimètres de neige sont tombés dans la nuit de mercredi à jeudi et la couche atteignait hier environ trente centimètres. La température était de l'ordre de −10 degrés.

Selon la météorologie autrichienne, la neige tombera jusqu'à demain. A partir de ce jour, il fera plus froid – entre −20 degrés la nuit et −12 degrés la journée – avec du soleil mais pas de nouvelles chutes de neige. A 15 jours de la première course, les 30 kilomètres, programmés pour le 18 janvier, les conditions d'enneigement sont donc satisfaisantes pour le bon déroulement de ces championnats du monde. (si)

Deux slaloms à La Mongie

La station de La Mongie (Hautes-Pyrénées) organisera lundi le slalom spécial masculin de Coupe du monde qui aurait dû avoir lieu ce même jour à Baqueira-Beret (Espagne), et qui a été annulé en raison du manque de neige. Dimanche se déroulera le slalom normalement prévu à La Mongie.

En revanche, le géant qui devait se courir mardi à Baqueira-Beret ne peut être transféré dans la station française. Aucune décision n'a été encore prise quant à l'organisation de l'épreuve dans un autre lieu ou sa suppression pure et simple du calendrier. (si)

Quinon incertain

Le perchiste français Pierre Quinon, champion olympique à Los Angeles, souffrant d'un genou, ne participera peut-être pas aux premiers Jeux mondiaux en salle, les 18 et 19 janvier, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Quinon a subi des infiltrations, mais cela n'a fait qu'aggraver son état. Ainsi, la rencontre entre le Français et le Soviétique Sergeï Bubka, qui s'annonçait comme un des points forts des Jeux de Bercy, semble compromise. (si)

Les adieux de Holmes

L'Américain Larry Holmes défendra son titre de champion du monde des poids lourds, version IBF (Fédération internationale de boxe), contre son compatriote Davey Bey, le 15 mars, à Las Vegas. Le combat est prévu en 15 reprises.

Larry Holmes, 36 ans, invaincu en 46 combats, a affirmé qu'il abandonnerait la boxe après ce combat. Davey Bey, 27 ans, est invaincu en 14 combats, dont 11 remportés avant la limite.

Le dernier match de Holmes remonte au 9 novembre à Las Vegas, lorsqu'il défendit victorieusement la couronne mondiale de ce nouvel organisme qu'est l'IBF, en battant aux points en 15 rounds son compatriote James Smith. (si)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

			1 x 2
1. Bienne	–	Lugano	5 2 3
2. Coire	–	Fribourg	2 2 6
3. Davos	–	Langnau	7 2 1
4. Kloten	–	Arosa	5 3 2
5. SC Berne	–	Sierre	6 2 2
6. Como	–	Avellino	4 4 2
7. Cremonese	–	Ascoli	3 5 2
8. Internazionale	–	Roma AS	5 4 1
9. Lazio Roma	–	Milan	3 4 3
10. Napoli	–	Udinese	6 3 1
11. Sampdoria	–	Juventus	4 4 2
12. Torino	–	Fiorentina	5 3 2
13. Verona	–	Atalanta	7 2 1

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

R

regard

Cachez ce chni?...

Protéger les eaux souterraines contre la pollution, sauvegarder l'intégrité des sites karstiques, défendre la faune troglodyte fragile et menacée, c'est à coup sûr méritoire. Mais le mérite de la campagne énergique et rigoureuse des spéléologues des Montagnes neuchâteloises pour l'assainissement et le respect des cavités naturelles est encore ailleurs. Sur un terrain culturel.

Les psychologues, ethnologues et autres sociologues le confirment: enfouir les déchets est une pratique humaine ancestrale. C'est même une pratique qui se rattache à l'animalité. En fourrant des charognes, de la ferraille et d'autres détritus dans des gouffres, les individus, jusqu'ici, ont probablement agi de bonne foi, par instinct de «nettoyage par l'abîme», dans la conviction immémoriale que les saletés dissimulées ne gênent pas. Une conviction qui se rattache au pouvoir autonettoyant de la Nature: la terre, la mer, les airs «digérant» les déchets de l'activité naturelle, on a extrapolé ce pouvoir à l'usage des déchets de l'activité humaine. Le veau crevé jeté dans la baume jurassienne, au fond – et le mot est pesé! – ce n'est pas différent du marin scorbutaire livré à l'océan ou du linge souillé transformé en fumée par un feu réputé purificateur.

Le problème a commencé quand l'avènement puis le développement de la civilisation industrielle ont rompu l'équilibre homme-nature, celle-ci n'étant désormais plus en mesure de «digérer» impunément les détritus que celui-là balance en quantité croissante et en qualité empirante.

Mais l'homme est ainsi fait qu'il lui faut, au figuré voire au propre, avoir le nez sur les problèmes pour en prendre conscience. La démarche des spéléologues à propos des gouffres-poubelles s'inscrit dans cette salutaire prise de conscience, permise par les progrès de l'information. Bien sûr, les immondices entassées dans les cavités jurassiennes n'ont pas le pouvoir émotionnel des projets de poubelles radioactives de la CEDRA, d'une marée noire bretonne ou d'un nuage toxique indien. Mais elles participent de la même problématique.

Tenez: même une petite semaine d'entassement de sacs-poubelles familiaux pour cause de festivités nouvel-anes aide à comprendre ça. Le problème de NOS déchets, dans NOTRE civilisation, ne se laissera plus évacuer en douce par n'importe quel trou du sol, de cheminée, de mémoire. Il faut apprendre à l'assumer au grand jour.

C'est aussi des profondeurs de la conscience humaine que les spéléos nous ramènent utilement sous le nez tout ce chni que nous croyions pouvoir tranquillement cacher dans l'ombre.

Michel-H. KREBS

Les spéléologues neuchâtelois marquent des points, mais ne désarment pas

Gouffres-poubelles: efficace surveillance

Dessin suggestif tiré du rapport du SCMN

Exemplaire, l'activité du Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises. A plus d'un titre. Le SCMN a tiré la sonnette d'alarme concernant l'état sanitaire des cavités naturelles du canton. Il en a fait l'inventaire et en assure le contrôle systématique. Il a instauré à cette fin une collaboration unique en Suisse avec les pouvoirs publics. Il vient d'en publier un nouveau bilan annuel. Exemplaire par sa rigueur scientifique, son souci d'information minutieuse. Et par sa diligence: un rapport annuel de plus de quatre-vingt pages, fouillé, complet, illustré, commenté, bourré d'énergie, qui est publié à peine l'année finie, c'est pratiquement unique!

Le SCMN, sous l'impulsion et avec l'engagement déterminants de son président J.-L. Christinat, rend donc compte, pour la deuxième année consécutive, des résultats du remarquable travail systématique qu'il a entrepris début 1983 pour contrôler, surveiller et protéger les cavités naturelles du canton, trop souvent utilisées comme dépôtoirs. Disposant désormais d'un mandat officiel, c'est au Service cantonal de l'environnement que le SCMN a remis son «Rapport sur l'état, en 1984, de 46 cavités naturelles du canton de Neuchâtel». Un rapport plutôt positif, mais qui laisse encore beaucoup de travail en perspective pour 1985 et les années suivantes.

L'an dernier, en effet, la petite équipe de spéléologues souvent résumée au seul président a mené 56 visites de surveillance dans 46 cavités, dont sept visitées pour la première fois dans le cadre de cette campagne. Ce travail important, accompagné de toute une série de démarches, conférences, séances de travail, opérations de nettoyage, expositions et autres efforts d'information et de sensibilisation, a permis de constater une amélioration de la situation par rapport à 1983. Certains gouffres-poubelles ont été protégés contre les dépôts intempestifs de détritus. Des pollueurs ont été condamnés. Des suspects mis en garde. La prise de conscience, dans le public comme dans les pouvoirs publics, s'est accrue. Mais il reste beaucoup à faire: poursuivre l'inventaire et la surveillance dissuasive, assainir les gouffres pollués où c'est possible, continuer et étendre l'information et les mesures concrètes de protection...

Michel-H. KREBS

● LIRE EN PAGE 19

Le milieu naturel sous l'empire d'un «stress»

La pollution de l'air est loin d'être le seul coupable

Nous avons évoqué, de manière simplifiée, comment les sols sont menacés par les libérations ou la mise en circulation de substances toxiques, auxquelles il faut ajouter les effets directs au niveau des feuillages, des feuilles, de la pollution de l'air (voir notre édition d'hier). Mais un autre danger réside dans les équilibres détruits de notre environnement.

Au niveau des sols agricoles, on sait que ceux-ci sont d'une extrême fragilité en raison d'une sélection excessive des espèces végétales, d'une productivité à effrayer un botaniste. Le déséquilibre est manifeste. Une prairie intacte aux Franches-Montagnes comporte près de 300 variétés de plantes. Une prairie de la vallée de Delémont n'en comporte plus qu'une trentaine, sans compter que des micro-organismes ont disparu, qu'il faudra souvent se lever tôt pour trouver un seul ver de terre!

Or, on sait qu'un écosystème est stable lorsqu'il est complexe... Une loi de la nature que l'on oublie trop souvent lorsque l'on crée artificiellement des isolas de végétations, en oubliant qu'ils sont interdépendants. Certes, l'agriculteur peut pallier à certains déséquilibres par l'apport d'engrais. Mais ce n'est qu'une parade. Car si l'on peut combler des déficits, il n'est pas possible de retirer des sols des substances indésirables.

Peter Anker ne se veut pas un mauvais prophète, mais cette phrase dans sa bouche laisse songeur: «Les dégâts constatés dans les vergers, qu'on découvre au niveau de la vigne ne sont qu'une transition entre les dégâts constatés au niveau des arbres et ceux qui menacent de devenir flagrants au niveau des sols, notamment agricoles...»

P. Ve

► Page 21

Raphaël, premier bébé du canton est né au Val-de-Ruz

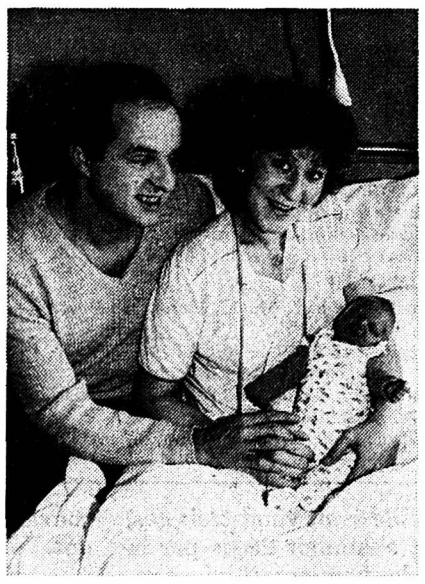

Il n'a pas fallu attendre longtemps cette année pour enregistrer la première naissance du millésime dans le canton de Neuchâtel puisque Raphaël a poussé son premier cri trente-trois minutes après le début de l'an.

Raphaël Challandes: 2,470 kg. et 47 cm, est quasiment né à la maison car son père, Jean-Claude, n'est autre que le concierge de l'hôpital de Landeyeux et qu'il réside dans le bâtiment même de l'hôpital. Sa maman, Esther, est très fière de son rejeton qui est devenu la «curiosité» favorite de sa petite sœur Aline à peine âgée de treize mois.

(ms-photo Schneider)

Renard enragé abattu à La Sagne

Le 31 décembre un renard a été abattu sur le territoire de la commune de La Sagne, par le garde-chasse du village, M. D. Lüthi. Un habitant de la localité avait aperçu l'animal qui avançait avec peine à proximité du village.

Le dépouille mortelle de l'animal a été envoyée au Laboratoire vétérinaire fédéral. Verdict: le renard était enragé. Il est donc fermement recommandé de «faire attention»; le fléau est de retour dans la région.

Après que l'on a signalé divers cas dans le canton du Jura, la progression «normale» de la maladie est constatée avec cette présence sur territoire neuchâtelois. (dl-Imp)

● LIRE AUSSI EN PAGE 19

Après l'incendie du Chauffaud

L'église sera peut-être reconstruite

● LIRE EN PAGE 17

billet

Premièrement, la musique n'adoucit pas les mœurs. Deuxièmement, les voyages ne forment pas la vieillesse, ils la déforment – au sens péjoratif du terme, bien entendu.

Mercredi, il neigeait, comme on l'a su et vu. Dans le train qui fonçait vers La Chaux-de-Fonds, le concert de flûte douce a commencé peu après Sonceboz. C'était beau. La musique du musicien solitaire des boogies allait bien avec l'ambiance conquête de l'Ouest en hiver qui régnait dans ce wagon de 2 janvier. Le train faisait un bruit de souris blanches tellement la neige épaisse couvrait l'infernal de ses habituels roulements. Donc on entendait très très bien la mélodie de la flûte. Et elle, la musique, allait bien avec la lumière de ce milieu d'après-midi. Une lumière comme dans les films. Une lumière comme quand on se sent seul au monde – et heureux de l'être parce que dans la tête tout va bien.

La musique, la lumière, la neige et le train. Et au fond du wagon, un vieux monsieur pas beau. Qui a commencé de crier après cinq minutes et trois kilomètres de flûte douce. Il a dit que le règlement interdisait de faire de la musique dans les trains. Et que c'était scandaleux et il est allé engueuler le jeune homme qui flûtait. Le jeune homme a posé son instrument. Les autres voyageurs n'ont pas osé engueuler le vieux bonhomme de jouer si bien tous les registres de la connerie.

Le train a continué de filer droit devant, comme n'importe quel train en fer, avec des rails sous les roues, Mais sans lumière particulière, sans musique, sans rien en fait.

icj

Q

quidam

René Schwab, de Neuchâtel, 57 ans, conduisait une automotrice des CFF lundi soir 31 décembre sur la ligne Neuchâtel - Buttes. Le lendemain, il était de nouveau de service alors que presque tout le monde se remettait des festivités de la veille.

Quand il ne navigue pas sur les rails, René Schwab bricole, jardine autour de la maison, et s'occupe de ses deux chats.

En cette fin d'année, il avait encore le Raminagrobis de sa fille en pension. Et il était impatient de les retrouver en rentrant chez lui pour constater l'étendue des dégâts commis pendant son absence.

Le mécanicien travaille au dépôt de Neuchâtel depuis 25 ans. A minuit, le soir de Sylvestre, il entrait dans sa quarantième année de service aux CFF. Il est hélas interdit de sabler le champagne aux commandes d'une automotrice. René Schwab pouvait, tout au plus, espérer recevoir une bise de son chef de train...

(jjc - photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

Patinage libre à Couvet

Il y a cinquante ans, le Club des patineurs de Couvet était créé. Parmi les membres fondateurs, on trouve les noms de MM. Cavadini, Camponovo ou de Mme Lamia. La patinoire se trouvait au Burcle il y a un quart de siècle, elle fut déplacée à l'entrée ouest de Couvet. C'est là que les membres du Club des patineurs ont passé plusieurs nuits, depuis Noël, à arroser le terrain.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis trois ans, la couche de glace permet la pratique du patinage. Ça tombe bien puisque le club fête son demi-siècle d'existence. Il a d'ailleurs voulu marquer l'événement en offrant le champ libre aux patineurs, enfants et adultes. Pas d'entrée à payer. Même pour se laisser glisser en nocturne sous un nouvel éclairage qui a coûté 5000 francs...Une aubaine. (jjc)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. – 25 ans pour le Groupe sportif ASI.

PAGE 15

RECENSEMENT DANS LE VAL-DE-TRAVERS. – Une saignée inexplicable.

PAGE 19

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: 20 h. 30, «J't'explique», revue des Bim's.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Club 44: expo Ung-No Lee, 18-20 h. 30.
Galerie L'Echoppe: expo dessins à la plume d'André Paratte, 14-19 h.
Galerie Sonia Wirth: expo peintres chaux-de-fonniers, 14-18 h. 30.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo peintures, collages et dessins, Claire Pagni, Jacqueline Ramseyer.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ✆ 28 14 46.
Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ✆ 23 24 26.
Informations touristiques: ✆ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ✆ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ✆ 26 87 76 et 23 10 95.
Parents information: ✆ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ✆ 26 41 10 et (038) 33 53 95.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ✆ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ✆ 26 87 77.
Services Croix-Rouge, ✆ 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ✆ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ✆ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ✆ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ✆ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, ✆ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ✆ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ✆ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat, ✆ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ✆ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ✆ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ✆ 28 75 23.

SOCIÉTÉS LOCALES

Contemporains 1914. – Dimanche 6 janvier 1985, dès 11 h., à la Pinte neuchâteloise, rue du Grenier, apéritif traditionnel. Venez-y nombreux!

Alcooliques Anonymes AA: ✆ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ✆ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ✆ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», ✆ 26 51 50 ou 28 70 08.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13 b. Ensuite, police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ✆ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ✆ 28 37 31.
Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ✆ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ✆ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ✆ 117.
Feu: ✆ 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 45, Le futur est femme.
Eden: 20 h. 45, Christine; 23 h. 30, Les chattes voluptueuses.
Plaza: 20 h. 45, Il était une fois dans l'Ouest.
Scala: 20 h. 45, Greystoke la légende de Tarzan.

● **communiqué**

Concert gratuit: Lu 7 janvier à la Salle de Musique, 20 h. 30, concert avec le célèbre chœur américain «The Monadnock Chorus (USA), 80 chanteurs et solistes. Au programme: Scarlatti, Händel, Mozart, Mendelssohn, etc.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Un justicier dans la ville 2.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Patinoire: tous les jours 9-17 h., me et ve, 20-22 h., di, 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ✆ No 117 où service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ✆ 31 20 19. Ma, je, ✆ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ✆ 31 52 52.
La Main-Tendue: ✆ No 143.
AVIVO: ✆ 31 51 90.
Service aide familiale: ✆ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: tél. 28 56 56.
Consult. conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36, ✆ 31 62 22.
Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ✆ 31 77 92.
Crèche pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Société protectrice des animaux: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé jusqu'au 1.3.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ✆ 53 15 31.
Aide familiale: ✆ 53 10 03.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: ✆ 53 36 58.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ✆ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ✆ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ✆ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ✆ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ✆ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, Le sens de la vie.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Kafka, lu-ve, 8-20 h.
Plateau Libre: dès 22 h., Mambos, nouv. mus. latine-salsa.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., Collect. Musée: L. Robert, Anker et art sacré du XVe siècle.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie de l'Orangerie: expo Bodjol, peintures, aquarelles; 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite ✆ 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ✆ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ✆ 143.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., Heidi; 17 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30, Flashdance.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Amadeus.
Bio: 15 h., 17 h., 19 h., 21 h., SOS Fantômes.
Palace: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, L'histoire sans fin; 23 h., Emmanuelle.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La vengeance du serpent à plumes.
Studio: 15 h., 18 h. 45, 21 h., Gremlins.

Saint-Blaise

Galerie Bakya: expo peintures de Guy Renaud, me-ve, 15-19 h., sa-di, 14-20 h.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le professionnel (Belmondo).
Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, me-di 14-18 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ 61 14 23
Police (cas urgents): ✆ 117.
Police du feu: ✆ 118.
Fleurier, service du feu: ✆ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ✆ 63 19 45; non-réponse, ✆ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ✆ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: **✆ 63 25 25.**
Ambulance: ✆ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ✆ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ✆ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ✆ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 41 25 66.
Police municipale: ✆ 41 20 46.
Ambulance: ✆ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ No 111.
Hôpital: ✆ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ✆ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: ✆ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ 44 10 90.
Administration district: ✆ 44 11 53.
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ✆ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, La grande évasion.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ✆ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu : ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 97 40 69.
Police municipale: ✆ 97 51 41; *en dehors* heures bureau ✆ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ✆ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ✆ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ✆ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Yentl.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Rusty James.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Viva la vie; 23 h., séance nocturne.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ 93 18 18.
Police cantonale: ✆ 93 38 31.
Police municipale: ✆ 93 33 03.
Hôpital: ✆ 93 61 11.
Ambulance: ✆ 93 40 40.
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ✆ 93 18 69.
Centre de puériculture: ✆ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ✆ 93 26 96 ou ✆ 93 18 71.

Bienne

Soc. des beaux-arts: expo de Noël, 16-18 h., 20-21 h. 30.
Photoforum Pasquart: expo Daniel Cartier et Christophe Grünig, 15-19 h.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Dune, la planète du désert.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, La vengeance du serpent à plumes.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Les irrésistibles.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 30, Marche à l'ombre.
Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Amadeus.
Métro: 19 h. 50, Grossangriff der Zombies; Das Loch im Mädchenpensionat
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Auf der Jagd nach dem grünen Diamanten.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 22 h. 45, Gremlins.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Top secret.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ✆ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ✆ 143.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Sueurs froides.

Les Breuleux

Cinéma Lux: 20 h. 30, Under fire.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Préfecture: ✆ 51 11 81.
Police cantonale: ✆ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ✆ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ✆ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ✆ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ✆ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Le jumeau.
Cinéma La Grange: programme non reçu.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ✆ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: ✆ 22 66 86.
Services industriels: ✆ 22 17 31.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 21 53 53.
Police municipale: ✆ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ✆ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, ✆ 22 11 53.
Sœur visitante: ✆ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ✆ 22 16 60.
Centre de puériculture: ✆ 22 55 34.
Baby-sitting: ✆ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 14 h., La fabuleuse histoire de Donald; 20 h. 30, Ça va pas être triste.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, La grande vadrouille; 23 h., Vestiaire pour fille.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 66 11 79.
Police municipale: ✆ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ✆ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, ✆ 66 25 64.
Consultations conjugales: ✆ 93 32 21.

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 68

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vulliens

Se ferait-il connaître ? Le buveur de bière s'approcha de lui, poussant son verre sur le comptoir.

– Voilà qui va peut-être créer un peu d'ambiance !

Il cherchait à engager la conversation. Ce n'était pas le moment. L'homme clignait de l'œil d'un air complice. Les clients des Deux-Princes avaient été naguère d'une autre allure. Ils fleuraient la lavande et abandonnaient la monnaie de leurs gros billets.

– Excusez-moi, fit Dombresson.

Brusquement il avait quitté son tabouret et se dirigeait vers la table où les deux jeunes femmes étaient retournées s'asseoir.

– Puis-je vous inviter ?

Il s'était brusquement décidé. Elle tressaillit en le reconnaissant: «Comment, vous ?» Elle s'empourpra, nomma son amie, Léa Becker, étudiante comme elle. Sur la table pétillaient des gins soda. Ils se dirigèrent vers la piste. Les fleurs de sa robe étaient blanches et mauves sur un fond vert, comme les prés en avril quand viennent les safrans.

– Il fallait bien, dit-elle, me changer les idées, n'est-ce pas ?

Après le blues ils retournèrent à la table. L'amie d'Isabelle était restée avec son danseur, attendant que reprenne la musique. Jérôme raconta sa journée, et la visite qu'il avait faite la veille au juge Matile. A ce nom, Isabelle se crispa et quand elle entendit parler de la Peugeot bleue, elle dit sur un ton de léger reproche qu'elle préférait oublier «toutes ces histoires». Elle se leva, voulant danser encore.

Il faisait de son mieux. Il n'avait dansé qu'au temps de ses études. Son printemps. Il se souvenait de quelques bals qui l'avaient conduit à l'aube dans des maisons imprévues. Léa et ses yeux verts lui rappelait une Anglaise qu'il avait eue sur une valse.

Isabelle avait beaucoup de séduction. Elle lui inspira la pensée de son corps, dont il imagina l'ombrage secret, l'accès possible. Sous le petit abat-jour, ils burent beaucoup. Le gin soda finit par attendrir la fille du docteur de Vibrène. Après avoir fui la confidence, elle parut le rechercher. Elle avait vingt-trois ans, se trouvait vieille et s'estimait déçue par la vie. Elle voulait dire les hommes. Il lui reprocha de généraliser.

– Leuba n'est pas une exception, fit-elle.

– Vous l'aimez ?

– Si je l'aimais vraiment, il serait pardonné.

Le beau vétérinaire avait blessé sa fierté de femme. Alors qu'on les voyait déjà mariés, ils lui avaient préféré Véronique Marvier. Isabelle datait la trahison du jour du marché-concours. Ils devaient aller au bal. Au dernier moment, Leuba s'était dérobé sur un prétexte. La raison était Véronique. Il avait fini par l'avouer.

– Si cela peut vous consoler, dit Jérôme, sachez qu'entre eux tout est rompu. J'ai surpris une scène. Elle l'a chassé de chez elle.

Jérôme avait décidé de répondre à la confiance d'Isabelle en lui livrant un peu de ce qu'il avait appris.

– Et pourquoi l'aurait-elle fait ? demanda-t-elle, incrédule.

– Elle a dû découvrir que les motifs de Leuba n'avaient rien à voir avec l'amour.

– Avec quoi alors ?

– L'argent, je crois.

Isabelle demeura pensive. Elle n'était pas convaincue. A supposer que Leuba courût la dot, Véronique n'était pas femme à se vendre.

– Certainement pas, fit Jérôme, mais à payer de sa personne, probablement.

– Il aurait fallu pour cela une bien grande raison.

– Il y en avait une, dit-il.

Plus tard, Léa étant restée au bar pour danser encore, ils se retrouvèrent dans le hall désert de l'hôtel, puis sur le perron de l'immeuble entouré de thuyas. L'air était frais. On apercevait déjà les étoiles du matin. Isabelle avait une jaquette de laine brune.

– J'habite ici, dit Jérôme.

– Et moi là-bas.

C'était chez la tante de Léa. Ils marchèrent lentement. La distance était courte. Au bout de la rue, ils tournèrent dans une ruelle sans trottoir qu'éclairait un chétif réverbère. Sous leurs pas l'asphalte était encore souple. La journée avait été chaude. A la porte de la maison, il lui demanda si elle aimait Proust. C'était pour dire quelque chose. Elle lui répondit sur Goethe. Elle dit: «Excusez-moi !» Il dit: «Ce n'est rien.» Il poussa un caillou du pied. Elle saisit une fleur de sureau qu'elle emporta. C'est lui qui aurait dû la lui cueillir.

Jérôme s'en revint du même pas, longeant la ruelle obscure entre de petits jardins plantés d'arbustes. (à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Anniversaire célébré aux feux de Noël

Le groupe sportif ASI a 25 ans

Depuis une bonne vingtcinquaine d'années, une trentaine de personnes se retrouvent, histoire de faire de la gym ou de nager. Rien que de très banal en soi. Un peu moins quand on sait que ces personnes-là souffrent dans leur corps d'un handicape physique qui les... handicape, par rapport à la norme des bien-portants. Un quart de siècle a donc coulé sous les ponts depuis qu'en mai 1959 Bernard Froidevaux et ses amis ont eu l'idée de créer à La Chaux-de-Fonds ce dont les invalides pouvaient avoir besoin pour se frotter de près aux choses de l'émulation sportive. On a dit gymnastique et natation, c'est peu dire. Il faut ajouter le ski de fond pour compléter l'offre du Groupe sportif ASI.

C'était l'an passé, mais il y a peu de jours, la célébration en commun du 25e anniversaire du Groupe sportif ASI de La Chaux-de-Fonds. (Photo Impar-Gladieux)

Dès le début, la commune met à disposition l'ancienne halle Numa-Droz le samedi après-midi. Puis l'on passera à celle du Collège de La Charrière et, l'actuelle, à celle du Collège de Bellevue. C'est en 1967 que le Centre ASI met sa piscine à la disposition des nageurs du groupe sportif; ils l'ont récemment abandonnée au profit de la piscine du Centre Numa-Droz.

C'est en 1979 que les premiers skieurs de fond sont partis à la découverte des pistes alentours. Ils ont notamment participé, par deux fois, à la course «La Sibérienne»; un tracé particulier avait été préparé à leur intention. Tout ne serait pas possible, aussi joliment, si le bénévolat n'existait pas. Il se manifeste particulièrement du côté du transport des invalides, assumé par des automobilistes privés. Il en va également des subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), des prêts de matériel de Jeunesse et Sport de la ville chaux-de-fonnière qui continue de mettre la salle de gymnastique gracieusement à disposition. Sachons encore qui fait quoi au sein du Groupe sportif ASI en indiquant le détail du comité: B. Froidevaux, président; Ginette Christen, secrétaire-caissière; Jacqueline de Dardel, secrétaire aux verbaux; Jean-Pierre Sallin et Denis Spring, matériel; Jean-Pierre Bill, animation. (Imp-sp)

Yeshica est née le 2 janvier

Des yeux neufs sur l'année nouvelle

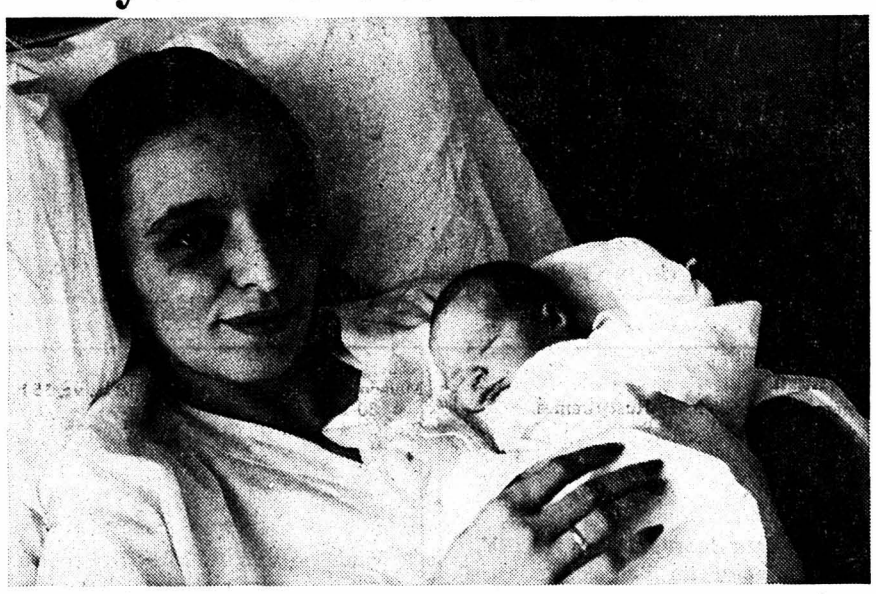

Yeshica Cano et sa maman: des yeux neufs posés sur l'année nouvelle. (Photo Impar - Gladieux)

La venue au monde de la nouvelle année n'a pas été seulement marquée par les couinements des fêtards et les complaintes de noceurs fatigués. Non, plus roboratifs furent certainement les cris de Yeshica, née à l'Hôpital de la ville le mercredi 2 janvier à 7 h. 35. Une manière heureuse pour le premier bébé de l'an neuf de saluer ce cycle du recommencement en lui dédiant son irruption sur la scène du monde.

A signaler également que deux paires de jumeaux ont failli s'associer à ce concert en solo, puisque un garçon et une fille d'abord, ont vu le jour le 29 décembre dans la matinée, suivis de près par deux garçons, une petite heure et demie plus tard. La transition, au calendrier, a été diantrement bien entourée! (Imp.)

cela va se passer

Deux soirées disco

Deux soirées disco vont se dérouler samedi soir, 5 janvier. La première au Cercle catholique, dès 20 h. 30. La Disco-animation de Jacques Frey mettra de l'ambiance pour ce Petit Nouvel-An: spécial «Les Rois».

La seconde soirée disco réunira les fans de rock et autres **à l'Ancien Stand dès 20 h. 30.** Les amateurs de danse sont avertis! (Imp.)

Parcage et mesures d'hiver

L'erreur déblayée

L'un des multiples panneaux annonciateurs des mesures hivernales de parcage. En arrière-plan, la responsable des restrictions imposées aux possesseurs de véhicules. (Photo Impar-Gladieux)

Le texte, paru dans l'édition d'hier jeudi, concernant les mesures d'hiver et le déblaiement des rues, comportait une légère erreur d'orientation. Il y est en effet dit que «les conducteurs doivent garer leur véhicule sur le côté nord-ouest de la chaussée». En réalité, les possesseurs de véhicules peuvent garer ceux-ci sur le côté nord de la chaussée, soit côté Pouillerel, ou sur le coté est de la même chaussée, soit côté Saignelégier. Ceci sauf indication contraire de la police locale, bien évidemment. La précision valait la peine d'être mentionnée, tout comme les contredanses malheureuses que l'information erronée aurait pu susciter auraient valu leur poids de mécontentement! (Imp)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Cottard Romain, fils de Pierre Alain et de Francesca Maria, née Capelli. – Poffet Eva, fille de Michel Jean Bernard et de Dominique Catherine, née Semoroz. – Rodriguez Silvia, fille de Daniel et de Maria Delfina, née Rodriguez. – Joly Nicolas, fils de Cyrille Emile Paul et de Patrizia Pierra, née Volpe. – Matthey-Jaquet Marike Elisabeth, fille de Thierry Pierre et de Jakobje, née Bastiaans.

PUBLICITÉ

LA BOMBE 1985
FRAISEUSE À NEIGE HONDA HS 70
Moteur: 7 CV DIN (8.5 CV SAE)
Démarreur électrique 12 volts
Prix: Fr. 3 990.-
Essayez de trouver mieux !
Honda HS 50 2 890.-
ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05
HENRY
ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

Recensement à La Sagne

Vieillissement dans la stabilité

Ça y est, le district du Haut commence à lever le bout du rideau sur le recensement. C'est La Sagne qui ose ouvrir les feux. Elle affiche une bonne santé comptable: 942 habitants recensés à fin 1984, cela fait deux âmes de plus qu'à la fin de 1983. Belle stabilité donc, surtout si l'on sait que les Sagnards étaient 944 en 1982. Vieillissement de la population il y a également à mettre en exergue. En effet, 205 personnes habitant La Sagne sont nées avant 1923 (21,76% du nombre total) et 172 d'entre elles ont vu le jour avant 1920 (18,26%).

A part cela, la statistique révèle encore que La Sagne compte 382 célibataires, 463 personnes mariées, 18 divorcées et 79 veuves. 756 sont de confession protestante, 147 catholiques et 39 classées sous les «divers». (dl - Imp.)

Bonne année... et merci!

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter l'espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons une rubrique des vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci !», nous publions les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de «L'Impartial» du Locle ou de La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèques postal «23-325, L'Impartial, La Chaux-de-Fonds».

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en parts égales entre:

CENTRE LES PERCE-NEIGE, LA CHAUX-DE-FONDS
FONDATION J + M SANDOZ, LE LOCLE
HOME MÉDICALISÉ LA SOMBAILLE, LA CHAUX-DE-FONDS
HOME MÉDICALISÉ LA RÉSIDENCE, LE LOCLE
LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME
SECOURS SUISSE D'HIVER, LA CHAUX-DE-FONDS
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE LA CROIX-ROUGE, LA CHAUX-DE-FONDS

Merci de vos vœux et dons. L'IMPARTIAL

Famille Louis Calame, Joux-Perret 32, En ville	Fr. 15.–
Mme et M. André Aeschlimann, Crêt-du-Locle 38, En ville	20.–
Mme Marie Chapatte, Industrie 1, En ville	10.–
M. Paul Chapatte, Progrès 41, En ville	10.–
Mme et M. Gottlieb Viedmer, La Cibourg	20.–
Mme Jeanne Kernen, Côtes-du-Doubs 6, 2311 Biaufond	10.–
Famille Jean Sommer, Fritz-Courvoisier 94, En ville	20.–
M. Niederhauser, Jardinière 137, En ville	10.–
Mme et M. William Jacot, 2325 Les Planchettes	20.–
Famille Frédy Matile, La Vue-des-Alpes	10.–
Famille Maurice Oppliger, Le Bas-Monsieur	20.–
Mme Ruth Jacot, Torneret, Le Crêt-du-Locle	20.–
Mme et M. Gottfried Wälti, Helvétie 12, En ville	20.–
Mme et M. Willy Stauffer, Locle 16, En ville	15.–
Mlle Ginette Stauffer, Numa-Droz 195, En ville	10.–
Mme et M. André Wasser, 2325 Les Planchettes	20.–
Mme Georgette Rauss, Hôtel-de-Ville 40, En ville	20.–
Mlle Josette Rauss, Crêtets 14, En ville	20.–
Mme et M. Charles Liechti, Valanvron 6, Les Joux-Derrière	10.–
Famille Jean-Pierre Liechti, Valanvron 7, Les Joux-Derrière	10.–
Mme et M. Jacques-André Vuille-Matile, 2314 La Sagne	20.–
Famille Marcelin Bähler, 2316 Les Ponts-de-Martel	20.–
Famille Georges-André Bähler, 2311 Petit-Martel	15.–
Jean Zmoos, Patrie 1, 2316 Les Ponts-de-Martel	20.–
Mme et M. Jacques Béguin, Mme Lucie Matthey, 2322 Le Crêt-du-Locle	120.–
Mme et M. Ali Rohrbach, Valanvron 14, En ville	20.–
Mme et M. Fritz Renaud, Le Crêt-Pellaton	15.–
Lucie Zanotti-Soneini, rue du Puits 17, En ville	10.–
Mme et M. Albert Nicolet, Les Bénéciardes, 2400 Le Locle	20.–
Mme et M. Francis Matile, Crêtets 102, En ville	10.–
Marcel Giauque, Temple-Allemand 105, En ville	10.–
Mme et M. Edouard Huguenin, 2405 La Chaux-du-Milieu	20.–
Marguerite Aeschlimann, Industrie 11, 2311 Les Ponts-de-Martel	10.–
Mme et M. Marcel Heger, Le Quartier, 2405 La Chaux-du-Milieu	10.–
A. & W. Santschi, La Ferme-Modèle, 2400 Le Locle	10.–
Famille Robert Tissot, Crêt-du-Locle 44, 2322 Le Crêt-du-Locle	10.–
Albert Matthey, Bois-Noir 56, En ville	20.–
Famille Daniel Ernst, Les Saneys, 2416 Les Brenets	20.–
Mme Nelly Maire, Cretêts 14, En ville	10.–
Mme et M. Roger Burri, Cretêts 22, En ville	20.–
Mme et M. Henri Chatelain, Place d'Armes 2, En ville	10.–
M. Pierre Perret, Paix 5, En ville	10.–
Mme Marthe Rohrbach, Valanvron 5, En ville	25.–
Famille Edouard Rohrbach, Valanvron 5. En ville	20.–
Mme et M. André Glauser, Forges 11, En ville	10.–
Mme Palmyre Gagnebin, Jaquet-Droz 63, En ville	10.–
Famille Pierre Hirschy, Les Roulet 207, En ville	50.–
Mme et M. Charles Hirschy, Les Roulet, En ville	20.–
Mme et M. Charles Jost, Mélèzes 3, En ville	20.–
Famille Marthe Hugoniot, La Joux-Perret 13, En ville	10.–
Mme et M. Michel Barben, La Sombaille 27, En ville	10.–
Mlle Solange Matthey, Sophie-Mairet 20, En ville	10.–
M. Edouard L'Eplattenier, Temple-Allemand 61, En ville	20.–
Mme et M. Charles Lehmann, Léopold-Robert 130, En ville	10.–
Mme Marie Rais Abraham-Robert 38, En ville	20.–
Famille Alfred Rais, Abraham-Robert 38, En ville	30.–
M. Willy Gerber, La Corbatière, 2314 La Sagne	20.–
Mme Jeanne Mathey, Girardet 22, 2400 Le Locle	10.–
Mme et M. Frédéric Matthey, Jonchères 55, 2610 Saint-Imier	10.–
Mlle Haldimann, Industrie 7, 2316 Les Ponts-de-Martel	10.–
Mme et M. G. Clerc-Saner, Bois-Noir 25, En ville	15.–
Mme et M. Edouard Frutschy, Valanvron 29, En ville	15.–
Mme Yvonne Vuilleme, Serre 32, En ville	10.–
Famille Willy Lehmann, Les Foulets 15, En ville	10.–
Mme A. Gallotti, En ville	10.–
Famille Willy Reymond, Les Bénétiardes 224, 2400 Le Locle	10.–
Famille Fernand Oppliger, La Combe Boudry 221, 2400 Le Locle	20.–
Mme et M. Jean-Pierre Amez-Droz, Jérusalem 11, En ville	20.–
Mlle Claudine Amez-Droz, Jérusalem 11, En ville	10.–
Famille Lucien Oppliger, Les Bulles 37, En ville	20.–
Famille Eric Wiedmer, 2332 La Cibourg	10.–
Mme et M. Emil Maurer-Dubois, Cernil-Antoine 11, En ville	15.–
Famille Willy Thiébaud, Les Coeudres, 2314 La Sagne	20.–
Mme et M. Charly Gilardi, Charles-Naine 145, En ville	20.–
Mme Cécile Tissot, Les Bulles 22, En ville	10.–
Famille Jean-Jacques Perrenoud, Les Bulles 22, En ville	10.–
Mme et M. Pierre Liechti, Valanvron 11. En ville	20.–
Famille Edgar Aeschlimann, Valanvron 39, En ville	10.–
Mme et M. Jean Oppliger, Les Trembles 238, 2400 Le Locle	20.–
Mme Suzanne Berset, Dr.-Kern 34, En ville	10.–
Famille Francis Rohrbach, Valanvron 25. En ville	20.–
Mme Marguerite Dubois, Les Foulets 10, En ville	20.–

Deux voitures accidentées

Hier à 10 h. 20, M. E. R. conduisant une voiture de livraison de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la rue Numa-Droz direction centre ville. A l'intersection avec la rue des Armes-Réunies une collision se produisit avec la voiture conduite par M. R. B., de La Chaux-de-Fonds, qui arrivait de la droite sur la rue des Armes-Réunies en tenant régulièrement sa route. Dégâts.

Collision: un blessé

Mardi vers 16 h. 35, M. Pierino Miani, 27 ans, de La Chaux-de-Fonds, descendait la rue Maire-Sandoz. Au carrefour de la rue Numa-Droz, il n'a pas été en mesure de s'arrêter au stop et est entré en collision avec l'auto conduite par M. V. B., de la ville également, qui arrivait sur sa droite. Légèrement blessé, M. Miani a été conduit à l'hôpital

marché DIGA DISCOUNT ALIMENTAIRE

Jus d'orange Nectar 50% brique 1 litre -.80
Yogourts Crémo arômes gobelet 180 g -.50
Suchard Express kg 6.50
Coca-Cola boite 33 cl -.45
Vino da pasto litre 1.25

HIT DE LA SEMAINE
Cervelas paire 200 g 1.–
Côtes-du-Ventoux AC 83 bout. 7 dl 2.70
Tomates pelées boîte 400 g -.55
Cornettes Tipo Napoli paquet 500 g -.75

BOUCHERIE CERNIER LE LANDERON
Rôti de porc épaule kg 12.50
Râgout de porc kg 12.–
OMO box 5 kg 12.90
Softlan bidon 4 litres 5.90
box 5 kg 11.90
ALL
Colgate fluor + Gel tube 115 g 2.–
87-829

marché DIGA CERNIER MARIN-CENTRE LE LANDERON

Maigrir !

Mme RIARD vous propose un moyen de résoudre votre problème de poids. Perte de 5 à 8 kilos en 13 jours. Stabilité garantie.

✆ **021/24 75 80 - 38 21 02.** 22-1220

Publicité intensive Publicité par annonces

Gilbert ROBERT

du **Syndicat Chevalin Neuchâtelois,** présente à ses membres, parents et amis, ses vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

Section des Montagnes

REPRISE DES COURS

La Chaux-de-Fonds

LA COMMUNICATION
Mme Isabelle Meyer, animatrice, M. François Dindeleux, poète.
10 leçons en alternance, le mercredi et le samedi, dès le mercredi 9 janvier 1985, à 19 h 30. **Fr. 150.–**

LA SONATE
M. François Bühler, professeur, avec la participation d'instrumentistes de l'EJCM.
5 leçons dès le jeudi 10 janvier à 19 h 45. **Fr. 30.–**

HISTOIRE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES LE XVIIIe SIÈCLE
MM. Jean Courvoisier, archiviste, Philippe Henry, professeur, Jean-Pierre Jelmini, conservateur
4 leçons dès le lundi 14 janvier à 19 h 45 **Fr. 24.–**

LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION EN MÉDECINE ET LEUR APPLICATION
MM. Piero Martinoli, ptofesseur, Dr Claude Jacot, radiologue, Dr Rudolf-P. Baumann, directeur
7 leçons dès le jeudi 17 janvier à 19 h 45 **Fr. 42.–**

L'EFFET DE LA CRISE SUR LES SALAIRES
M. Philippe Bois, professeur.
4 leçons dès le lundi 21 janvier à 19 h 45. **Fr. 24.–**

LE MONDE INDUSTRIEL AU JAPON EN 1984
M. Jean-Marie Bartoli, économiste
6 leçons dès le vendredi 25 janvier à 19 h 45 **Fr. 36.–**

GÉRONTOLOGIE
M. Francis Meyrat, biologiste
8 leçons dès le jeudi 31 janvier à 10 h 05 **Fr. 48.–**

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION: LA MÉTHODE GORDON
Mme Angelica Wenger, animatrice Gordon.
5 journées complètes dès le samedi 16 février à 9 h 00 **Fr. 200.–**

INTRODUCTION À LA MÉTÉOROLOGIE
M. Gaston Fischer, professeur
5 leçons dès le lundi 4 mars à 20 h **Fr. 30.–**

ORNITHOLOGIE
M. Marcel Jacquat, professeur
5 leçons dès le mardi 23 avril à 19 h 45 **Fr. 55.–**

Les Brenets

INITIATION À L'OBSERVATION DU CIEL
MM. Gil Stauffer, rédacteur technique, Raoul Behrend, étudiant ingénieur
4 leçons dès le jeudi 11 avril à 20 h 15 **Fr. 30.–**

Inscriptions: Case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds
Délégué à la formation permanente, Grenier 22, ✆ 039/23 27 23

33923

LE LOCLE

LE LOCLE
A louer tout de suite ou à convenir, appartement de
3 pièces
Fr. 320.- + charges.
Pour visiter:
(039) 31 56 19
cogestim sa
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

LE LOCLE
Gentianes 2
A louer pour le 1er avril ou le 1er mai 1985
appartement
de 2½ pièces, *ensoleillé,* balcon, situation tranquille.
Loyer Fr. 439.-, charges comprises. Pour visiter: ✆ (039) 31 69 29
IMMOTEST SA
Bienne 06-1783
✆ 032/22 50 24

A vendre, expertisée 12/84
BUS Toyota Liteace
excellent état.
✆ 039/31 86 66
91-224

depuis 1969 vite résolues.
dettes
ARRANG. FINANCIERS. S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Pour une surdité qui ne se voit plus
Une merveilleuse technique sur mesures
Consultation GRATUITE de vos oreilles (audition)
Mardi 8 janvier
Le Locle
de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures
Pharmacie Mariotti
Grande-Rue 38, 2400 **Le Locle,**
✆ **039/31 35 85**
Surdité DARDY SA 021/23 12 45
43 bis, av. de la Gare, 1001 Lausanne

Mise à ban

Monsieur Jean-Jacques REUBY, propriétaire de l'article cadastral No 6109, du cadastre des Brenets, exploité par Madame Vve A. MERONI, met à ban la partie formant carrière.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée, de pénétrer sur ce terrain, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Locle, le 10 décembre 1984.

Le propriétaire:
J.-J. REUBY

MISE À BAN AUTORISÉE dès le 1er janvier 1985.

Le Locle, le 28 décembre 1984

Le président du tribunal
J.-L. Duvanel.

91-177

Mise à ban

Madame Vve A. MERONI met à ban les carrières qu'elle exploite sur la commune du Locle et formant les articles cadastraux suivants:

No 4994, au lieu-dit «Col-des-Roches»

No 6048, au lieu-dit «Aux Granges»

No 2291, au lieu-dit «Les Malpierres»

En conséquences, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée, de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Madame Vve A. MERONI met à ban les carrières qu'elle exploite sur la commune des Brenets et formant l'article cadastral suivant:

No 803, au lieu-dit «Le Vorpet».

En conséquence, défence formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée, de pénétrer sur ces terrains, par suite du danger que représente l'exploitation de carrières.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Le Locle, le 21 décembre 1984.

Pour le propriétaire:
Raoul MARTIN
architecte, Le Locle

MISE À BAN AUTORISÉE dès le 1er janvier 1985.

Le Locle, le 28 décembre 1984

Le président du tribunal:
J.-L. Duvanel

91-177

LA M O B AU SOMMET DU NETTOYAGE

TAPIS - MOQUETTES
MEUBLES REMBOURRÉS
tissus, cuir, daim - **DUVETS, RIDEAUX**
IMMEUBLES - VILLAS
District La Chaux-de-Fonds
service mardi et jeudi
R. Gay-Balmaz, Peseux
Tél. 038 / 31 56 87
45 ans au service de la clientèle

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

Restaurant de la Place

Vendredi 4 janvier 1985
dès 20 h 15

MATCH AU LOTO

organisé par le Club haltérophile du Locle-Sport

Abonnement: 30 tours + carton + 1 tour gratuit = Fr. 12.-

3 × 3 tours supplémentaires avec carton

91-32544

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Mouvement de la population en 1984
La plupart des communes en attendant Le Locle...

La plupart des localités du district du Locle, à l'exception du chef-lieu dont on connaîtra les résultats d'ici quelques jours, ont établi le recensement de la population pour 1984. Compte tenu des chiffres déjà connus à ce jour force est de constater que de manière générale la population des localités du district est à la baisse. Très légère selon les cas, moins trois au Cerneux-Péquignot, moins huit aux Brenets, plus sensible ailleurs, moins seize aux Ponts-de-Martel et nettement plus forte à La Brévine où la population a diminué de 21 unités. C'est d'ailleurs la plus forte baisse du district puisque dans la commune de Brot-Plamboz, unique et heureuse exception, le nombre d'habitants s'est augmenté de quatre unités. Les chiffres de La Chaux-du- Milieu seront connus aujourd'hui.

Aux Ponts-de-Martel, si on tient compte de ces deux dernières années, la situation est pour ainsi dire stable. En 1983 la population avait augmenté de sept personnes, pour s'établir à 1227. Durant l'année 1984 on constate une diminution de seize unités de sorte qu'on dénombre au 31 décembre 1211 Ponliers.

Cette diminution s'explique par le fait que plusieurs jeunes ont quitté la localité pour aller travailler ailleurs. Ce phénomène n'est d'ailleurs que le reflet de la situation économique régionale.

Les pertes les plus fortes ont été enregistrées au village lui-même puisque les hameaux environnants n'ont perdu qu'un habitant.

Relevons malgré tout que le mouvement naturel (les naissances comparées aux décès) est positif puisqu'on a enregistré deux venues au monde de plus que les départs.

En outre les perspectives pour 1985 s'annoncent favorables. Parmi ces 1211 citoyens on dénombre 365 Neuchâtelois, 385 Neuchâteloises, 190 Confédérés, 214 Confédérées, 38 étrangers et 19 étrangères.

1070 Ponliers sont protestants, 112 catholiques romains, 7 israélites et 22 de confessions diverses. 277 personnes ont plus de 62 ans.

LES BRENETS

Dans la troisième localité du district la population a légèrement diminué. Passant de 1117 habitants à fin 1983 à 1109 au 31 décembre 1984.

Mais là aussi, compte tenu de la moyenne de ces deux dernières années, on peut parler de stabilité puisqu'en 1983 le nombre d'habitants avait progressé de cinq unités.

On peut espérer que l'année 1981 – qui s'était soldée par la perte de 48 citoyens – est définitivement oubliée. Sur les bords du Doubs la population de 1109 personnes comprend 207 Neuchâtelois, 236 Neuchâteloises, 278 Confédérés, 295 Confédérées, 62 étrangers et 31 étrangères. L'état-civil permet de dénombrer 569 personnes mariées, 82 veufs et veuves, 47 divorcées ou divorcés, 411 célibataires. Sur le plan confessionnel enfin on dénombre 627 protestants, 429 catholiques romains, un catholique chrétien et 52 personnes de confessions diverses.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Petite diminution de trois unités au Cerneux-Péquignot dont le nombre d'habitants est actuellement de 291 personnes, alors qu'il y en avait encore 294 fin 1983. Là encore on peut parler de stabilité. La perte de trois unités s'explique par le mariage de quelques jeunes filles et le départ d'un jeune de la localité.

La population du Cerneux-Péquuignot se compose de 91 Neuchâtelois, 83 Neuchâteloises, 51 Confédérés, 56 Confédérées, 5 étrangers et autant d'étrangères.

On dénombre en outre 141 citoyens et citoyennes mariés, 12 veufs et veuves, une personne divorcée. 200 habitants sont catholiques, 84 protestants et 7 habitants de confessions diverses.

LA BRÉVINE

A l'ouest de la vallée, la perte sèche de 21 habitants est sévère. Ces dernières années, les diminutions étaient de l'ordre de quatre à cinq unités. Fin 1984, elle est nettement plus dure. La population a ainsi passé de 680 à 659 habitants.

C'est essentiellement le mouvement migratoire qui est responsable de cet état de fait puisque la commune a enregistré 42 départs et «seulement» 20 arrivées. En revanche, le mouvement naturel est positif d'une unité. D'où en additionnant les deux éléments, la différence négative de 21 personnes.

L'agrandissement des domaines par un phénomène de regroupement des exploitations, conduisant à la disparition de postes de travail dans le secteur agricole, est sans doute pour une bonne part dans cette perte démographique.

La population brévinière est formée de 195 Neuchâtelois, 213 Neuchâteloises, 124 Confédérés, 123 Confédérées, 3 étrangers permis C et une étrangère permis A.

On dénombre par ailleurs 329 personnes mariées, 51 veuves, 9 divorcées et 270 célibataires.

Dans le domaine confessionnel on compte 563 protestants, 91 catholiques romains, 3 catholiques chrétiens et 2 divers. 131 citoyens et citoyennes ont plus de 62 ans (60 hommes et 71 femmes).

BROT-PLAMBOZ

Même si l'augmentation est modeste, plus quatre habitants, la nouvelle est heureuse pour la plus petite commune du district qui voit ainsi sa population passer de 245 habitants (fin 1983) à 249 au 31 décembre dernier.

La population indigène reste donc relativement stable. Il y a plusieurs années la commune avait souffert de la désertion des campagnes. Le phénomène est aujourd'hui quasiment stoppé.

A Brot-Plamboz on dénombre 98 Neuchâtelois, 99 Neuchâteloises, 22 Confédérés, 27 Confédérées, 2 étrangers et une étrangère. 110 personnes sont mariées, 21 veuves ou divorcées et 118 célibataires.

Enfin, 237 citoyens sont protestants, 10 catholiques et deux de religions diverses.

Nous publierons le tableau récapitulatif de l'évolution démographique du district dès que la ville du Locle aura fait connaître les résultats de son recensement qui, pour une fois, ne semblent pas s'annoncer sous de trop mauvaises augures. (jcp)

bravo à

Adrien Robert...

... qui a fêté, hier jeudi 3 janvier, 40 ans de service au sein des PTT.

M. Robert a effectué toute sa carrière postale au Locle. C'est en effet en janvier 1945 qu'il est entré au service de cette régie fédérale d'abord comme facteur dans le quartier des Jeanneret. Et, depuis 1962, il effectue la distribution des colis et mandats dans le quartier est de la ville où il est plus connu sous le petit nom de «Dien».

Une occasion pour le directeur des PTT, M. Jean Meixenberger, de Neuchâtel, de remercier et féliciter cet employé pour son dévouement et sa fidélité. (cm)

cela va se passer

Championnat inter-fabriques de quilles

Le traditionnel championnat inter-fabriques de quilles ouvert à toutes les entreprises des Montagnes neuchâteloises **se déroulera du lundi 28 janvier au jeudi 21 février sur les pistes du café Lux, rue de France 24, au Locle.**

Les équipes formées de quatre joueurs seront réparties en quatre groupes et auront à démontrer leurs talents à quatre reprises également.

Les inscriptions doivent parvenir à l'organisateur, Roland Frutschy, **au café Lux jusqu'au vendredi 18 janvier.** Quant aux équipes elles pourront faire valoir leur quatre heures d'entraînement comprises dans le prix d'inscription jusqu'au jour précédent.

Rappelons que l'an dernier 42 équipes s'étaient inscrites lors de cette compétition dont le succès est toujours croissant et qui n'a d'autre but que celui de promouvoir les quilles dans les Montagnes neuchâteloises.

Les vainqueurs des groupes avaient été les équipes des Loups, des Forges, Douane 1, Ismeca 1 et Huguenin chez les dames. Huguenin homme ayant pour sa part remporté la finale des gagnants alors qu'un couple Francine et Roger Kubler s'étaient tous deux imposés en individuel dans leur catégorie respective. A n'en point douter toutes ces équipes et les joueurs qui les composaient seront au rendez-vous cette année encore pour défendre leur réputation. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 2 AU 8 JANVIER

CAS section Sommartel. – Vendredi 4, stamm à 18 heures aux Trois-Rois; inscriptions pour le samedi 5, Chasseral à ski. Mardi 8, réunion des aînés à 18 heures, gymnastique à 18 h. 15, Beau-Site. Gardiennage: P. Montandon et l'OJ.

CAS dames, sous-section «Roches-Claires». – Dimanche 6 janvier, ski de fond-piétonnes; tour du Mont-Jacques, départ du train 12 h. 57. ✆ 26 60 48.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». – Lundi 7 janvier à 20 heures, répétition. Chants du centenaire. Bienvenue aux nouveaux chanteurs.

Après l'incendie du Chauffaud
L'église sera peut-être reconstruite

Dans le petit hameau du Chauffaud aujourd'hui presque totalement défiguré à la suite du terrible incendie qui a ravagé mardi dernier l'église, l'école et le presbytère, les élèves ont repris le chemin des études en se rendant dans une classe provisoirement aménagée au Centre d'accueil de la paroisse.

Hier soir, le Conseil municipal de la commune de Villers-le-Lac, dont le petit hameau dépend, s'est réuni pour discuter du sort de l'église.

Presque totalement détruite par le feu, puisqu'il n'en reste que les murs qui ont eux-mêmes éclaté en de nombreux endroits sous la chaleur intense du brasier, il s'agit de savoir si elle sera reconstruite.

Le bâtiment principal du Chauffaud, avec l'église au centre, l'école et la cure dans les ailes nord et sud tel qu'il se présentait dans les années 1960... (photo privée)

Il est peut-être trop tôt pour le dire, mais cette éventualité n'est pas impossible. Elle correspondrait pour le moins aux vœux des habitants du lieu d'abord, mais aussi de la commune. Certes, rien ne sera plus comme auparavant puisqu'il ne sera pas possible de redonner à l'édifice le même aspect architectural. Mais une fois l'église reconstruite, le Chauffaud retrouverait un peu de son cœur aujourd'hui totalement brisé.

Avant les délibérations du Conseil municipal le maire de Vilers-le-Lac, M. Claude Vermot, se montrait assez optimiste, rappelant que tous les bâtiments détruits par le sinistre, dont l'église, étaient propriétés de la commune et à ce titre assurés correctement avec valeur de construction à neuf.

Ces prochains temps les discussions vont aussi tourner autour de l'alimentation en eau de ce hameau. Ou pour le moins de la création d'une réserve en cas d'incendie. Elle aurait en effet été très précieuse pour les soldats du feu qui ont précisément manqué d'eau pour accomplir leur mission de manière plus efficace.

Interrogé par une radio locale le maire ne nie pas la gravité de ce problème. En ce qui concerne le rattachement du Chauffaud au réseau sous pression de Villers-le-Lac, M. Vermot observe que ce problème n'est pas nouveau, mais que sa solution serait très coûteuse, compte tenu à la fois de la distance et de la dénivellation. Il explique que la commune avait jusqu'ici pris d'autres options en ce qui concerne les réalisations municipales.

Dans ce sinistre un homme, le père Isembart, est certainement celui qui a perdu le plus. Son église bien sûr, la plupart de ses biens personnels et d'autres souvenirs et cadeaux de valeur auxquels il était sentimentalement très attaché. De plus, il n'était que faiblement assuré.

Relevons enfin qu'il est probable qu'à la suite de l'explosion ou la déchirure de fûts d'hydrocarbures une partie de ce liquide se soit infiltrée dans le sol pour ensuite se mêler aux eaux souterraines. Ainsi, depuis mercredi des odeurs très fortes de mazout ou de fuel se dégagent des caves d'une maison voisine, presque miraculeusement épargnée par les flammes, celle du relais d'étape du Club alpin français dirigé par la famille Regnier. Il semble toutefois qu'il n'y ait pas de danger particulier consécutif à ces infiltrations.

Hier durant toute la journée de nombreuses personnes se sont rendues sur les lieux pour constater ce spectacle de désolation. (jcp)

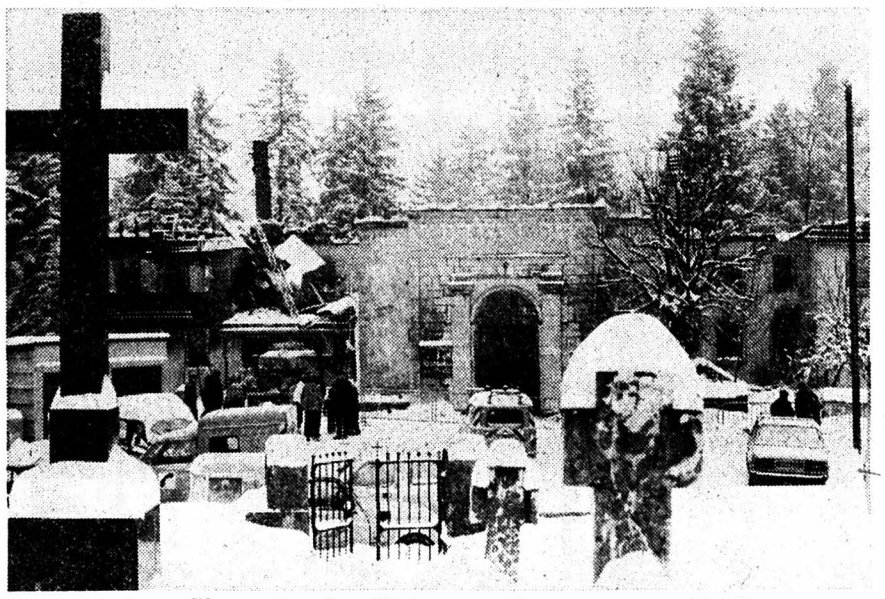

...et ce qu'il en reste aujourd'hui, vu sous un angle presque identique. (photo Impar - Perrin)

Bonne année... et merci !

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter l'espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons une rubrique des vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci !», nous publions les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de «L'Impartial» du Locle ou de La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèques postal «23-325, L'Impartial, La Chaux-de-Fonds».

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en parts égales entre:

CENTRE LES PERCE-NEIGE, LA CHAUX-DE-FONDS
FONDATION J + M SANDOZ, LE LOCLE
HOME MÉDICALISÉ LA SOMBAILLE, LA CHAUX-DE-FONDS
HOME MÉDICALISÉ LA RÉSIDENCE, LE LOCLE
LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME
SECOURS SUISSE D'HIVER, LA CHAUX-DE-FONDS
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE LA CROIX-ROUGE, LA CHAUX-DE-FONDS

Merci de vos vœux et dons. L'IMPARTIAL

Mme Marie-Louise Schindelhoz, Monts 59, Le Locle	Fr. 10.–
Famille Willy Droxler, rue du lac 14, Les Brenets	10.–
M. et Mme Cart Selé, Gentiannes 1, Le Locle	10.–
M. H. Cart, Communal 18, Le Locle	10.–
Carmen Guillod, Girardet 22, Le Locle	20.–
Mlle Bluette Barth, Concorde 9, Le Locle	10.–
Mlle Anne-Françoise Henchoz, Envers 41, Le Locle	10.–
M. et Mme Charles-Henri Choffet, La Chaux-du-Milieu	
M. et Mme Georges Maire, Le Cachot	10.–
Mme et M. Jules Ducommun, Foyer 16, Le Locle	10.–
Claudine et Bernard Vuille, La Chaux-du-Milieu	20.–
M. et Mme Paul Brasey, Envers 50, Le Locle	30.–
Hélène et Nadine Tschandz, Monts 95, Le Locle	20.–
M. et Mme Georges Senn, Raya 13, Le Locle	20.–
M. et Mme André Perret, Bournot 33, Le Locle	15.–
M. et Mme James Perret, Jeanneret 43, Le Locle	20.–
Famille Jean Santschi, Les Foux, Les Brenets	20.–
Mme et M. Jean Gabus, Mi-Côte 21, Le Locle	15.–
M. et Mme Robert Pipoz, Temple 7, Le Locle	10.–
M. et Mme Marcel Berner, Jeanneret 43, Le Locle	20.–
Mme et M. Gabus-Vuille, Les Ponts-de-Martel	10.–
M. et Mme Albert Ramseyer, Industrie 13, Le Locle	20.–
M. et Mme Charles Borel, A.-M.-Piaget 31, Le Locle	10.–
Famille Jean-Maurice Robert, Gerardmer 22, Le Locle	10.–
M. et Mme Robert Sunier, Raya 15, Le Locle	10.–
M. et Mme Marcel Roulin, Raya 5, Le Locle	10.–
Famille Charles-André, Corbusier 13, Le Locle	10.–
Mme Bluette Aellen, Le Locle	10.–
Mme Nadine Aellen, Le Locle	10.–

chez SCHILD

plus vous achetez, plus vous gagnez !

Mode pour dames — fourrures, mouton retourné, manteaux, robes, ensemble pantalons, deux-pièces, blouses, jupes

Mode pour messieurs — complets, manteaux, vestes loisirs, pantalons, chemises

Mode pour enfants — manteaux, vestes, pantalons, tricots

SCHILD

LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

Laurent Wenger
Maîtrise fédérale
étanchéité toits plats
Granges 10. ✆ 039/28 24 66

Nous déblayons neige

à particuliers et communes avec planche sur Unimog et souffleuse sur Unimog à toutes heures.
✆ 038/57 14 57. 87-31646

Publicité intensive
publicité par annonces

Grand garage de la place cherche pour date à convenir
pompiste
(pour sa station d'essence)
serviceman
permis de conduire indispensable. La connaissance du métier serait un avantage.

Faire offre par écrit avec copies de certificats au Garage des Trois Rois SA, boulevard des Eplatures 8, 2304 La Chaux-de-Fonds. 34025

Crêt-Meuron
Cours de ski alpin
2 cours de 6 leçons, soit les mardis et vendredis, du 8.1. au 25.1.85
ou
les mardis du 8.1. au 12.2.85
de 19 h 45 à 21 h 45
✆ 038/53 11 51 ou 53 13 40

Yoga + Relaxation
Institut Maytain, Collège 11
✆ 039/23 88 19
20175

DAME âgée, handicapée, cherche pour remplacement
dame
ayant expérience auprès de personnes âgées.
✆ 038/24 15 22 ou 038/25 34 59. 34023

printemps
La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons pour notre Bar/Tea-Room
dame ou
demoiselle d'office
(à temps partiel)
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, 039/23 25 01. 33959

Joliat INTERIM SA
engage tout de suite
tous corps de métiers
pour l'industrie et le bâtiment
Travaux en Suisse et à l'étranger
Conditions exceptionnelles.
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/23 27 28
18965

L'annonce, reflet vivant du marché

Oui,
super-reprise Bernina.
(Nous reprenons votre ancienne machine au meilleur prix.)

Oui, nous reprenons toutes les anciennes machines à coudre, qu'elles soient de marque Bernina, Elna, Singer, Pfaff, Husqvarna etc. Ceci afin que rien ne s'oppose à l'achat de votre nouvelle Bernina et que vous profitiez sans plus attendre de ses commodités, sa facilité d'emploi, sa robustesse et sa fiabilité. Ne manquez pas de demander la super offre d'échange de l'agent Bernina. Cela en vaut la peine!

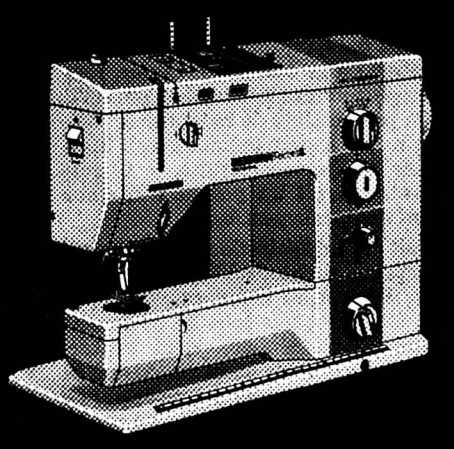

BERNINA®

41-329

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Les spéléologues marquent des points, mais ne désarment pas

Gouffres-poubelles: efficace surveillance

Mission accomplie pour le Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises sous l'impulsion et avec l'engagement personnel opiniâtre de son président J.-L. Christinat. Accomplie pour 1984, mais pas terminée! Dans un rapport remarquablement complet, précis et dense adressé au Service cantonale de l'environnement, le SCMN fait le bilan de son travail durant l'année écoulée en faveur de la protection des cavités naturelles du canton de Neuchâtel. Ayant tiré la sonnette d'alarme au sujet de l'incroyable amoncellement d'ordures jetées dans ces cavités, en 1983, le SCMN a en effet désormais la tâche officielle, sur mandat du SCE, de veiller sur les gouffres, baumes et autres emposieux du canton. Une collaboration pour l'instant unique en Suisse entre spéléologues et pouvoirs publics, au service d'un secteur encore méconnu de la protection de l'environnement.

L'an dernier, donc, le SCMN a effectué 56 visites dans 46 cavités, dont certaines n'avaient pas encore été inventoriées. Ces contrôles, parfois répétés dans certains gouffres particulièrement suspects, ont permis de constater une certaine amélioration de la situation dénoncée en 1983. Cette année-là, par exemple, sur 40 cavités explorées, 4 seulement étaient vierges de tous dépôts et pollution; 21 contenaient des déchets anciens mais n'avaient plus été souillées récemment; 7 étaient classées «suspectes», c'est-à-dire contenant des détritus plus récents, et 8 avaient été utilisées dans l'année même comme poubelle ou charnier. En 1984, le nombre des cavités propres est monté à 6, celui des dépôts stabilisés à 32, tandis que les cavités «suspectes» se sont réduites à 4 et qu'on a dû déplorer des dépôts tout nouveaux dans 4 encore.

Dans trois cas où des cadavres d'animaux notamment avaient à nouveau été jetés dans un gouffre, les spéléos, en collaboration avec les autorités sanitaires, policières et judiciaires, ont procédé à l'enlèvement immédiat des charognes. Le rapport laisse entrevoir d'ailleurs ce que peut représenter l'exploration et la «manutention» d'immondices parfois pestilentielles pouvant atteindre des mètres et des mètres d'épaisseur, à des profondeurs parfois considérables...

1985: ON CONTINUE!

Ainsi, malgré les mises en garde, une information déjà abondante, voire des avertissements de la gendarmerie et même un procès de pollueurs de gouffres, certaines personnes continuent à prendre les cavités naturelles pour des poubelles ou des charniers. C'est une des justifications de la poursuite des efforts du SCMN: les contrôles répétés, systématiques (presque toutes les cavités contrôlées en 1983 l'ont été à nouveau en 1984, certaines plusieurs fois) ont un effet dissuasif. Les rapports circonstanciés dressés par le SCMN ont mis en branle la machine administrative, et des mesures de prévention (clôture ou obstruction de cavités, signalisation d'avertissement) ou répressives (plaintes, dénonciations, enquêtes judiciaires) sont maintenant prises, même si elles demandent encore à être renforcées.

Le SCMN affirme son intention de poursuivre et d'intensifier ce travail ingrat cette année et les suivantes: compléter l'inventaire et l'exploration des cavités du canton (toutes ne sont pas encore connues); poursuivre la surveillance subséquente systématique; assainir les cavités là où c'est encore possible (le SCMN propose des opérations-nettoyage systématiques, à raison de 2 ou 3 cas par an) pour leur rendre leur état primitif; poursuite aussi de l'effort d'information, de sensibilisation du public, à travers notamment les conférences scolaires et une exposition sur ce thème prévue à La Chaux-de-Fonds d'abord, en d'autres localités ensuite; enfin, extension si possible de l'action à d'autres cantons, par le biais d'une commission spécialisée de la Société suisse de spéléologie. Et surtout: poursuite de la surveillance des gouffres.

PROTÉGER LES EAUX, LES SOLS, LA FAUNE...

On sait mieux maintenant en effet, grâce à l'efficace travail du SCMN, que la protection des cavités naturelles ne relève pas seulement du souci, déjà louable en soi, de respecter l'intégrité des sites même souterrains. Le problème est étroitement lié à la pollution des eaux et des sols, puisqu'on dit volontiers que les grottes sont «le laboratoire secret de la nature». Mais le rapport 1984 de nos nouveaux cerbères d'un royaume des ombres que les hommes transforment en enfer relève d'autres aspects de la lutte antipollution des gouffres encore.

Ainsi, M. Christinat a-t-il multiplié les démarches auprès des milieux de promotion du tourisme pédestre pour les dissuader de généraliser une signalisation des cavités naturelles. Il faut en effet protéger les cavités non seulement du dépôt de détritus et d'autres déprédations mais aussi d'une fréquentation excessive, afin de sauvegarder la vie fragile qui s'y déroule. Toute une faune, diverse et sensible aux perturbations, peuple en permanence ou périodiquement le monde souterrain. Certains de ces animaux sont les témoins d'espèces disparues de la surface. Beaucoup se raréfient, voire disparaissent à leur tour, et il faut donc particulièrement préserver ces espèces menacées. A cette fin, par exemple, on envisage de boucler l'accès de la grotte du Chemin de Fer, dans les gorges de l'Areuse, la plus riche de Suisse sur le plan zoologique – plus de 60 formes animales, dont 7 variétés de chauves-souris parmi lesquelles une espèce rarissime et menacée de disparition.

RIGUEUR, PRÉCISION, ORIGINALITÉ

Ce n'est pas l'aspect le moins impressionnant du travail du SCMN que la rigueur et l'étendue des connaissances scientifiques dont il témoigne, en plus d'une bonne volonté imperturbable à mettre la main à une pâte pas toujours ragoûtante?

On peut signaler encore, de ce point de vue, l'abondance des précisions topographiques, géologiques ou... sur la nature des immondices trouvés ainsi que la découverte de certaines cavités nouvelles. Ou un travail original de contrôle tel que celui effectué dans les gouffres des anciens moulins de la Ronde, à La Chaux-de-Fonds, complexe autrefois utilisé comme déversoir naturel des égoûts. L'exploration, la première depuis plus d'un demi-siècle, a permis aux spécialistes du SCMN d'établir un intéressant rapport sur la qualité de l'air et de l'eau de cette importante cavité, dont le seul accès actuel s'ouvre... sous le dépôt de solvants de l'entreprise de régénération de déchets chimiques CISA! Cet examen a permis d'établir que non seulement les solvants de CISA avaient un impact nul ou négligeable sur ce site souterrain, mais encore qu'il était en train de retrouver l'état naturel qu'il avait avant sa fonction d'égoût, et ce une décennie après la réalisation de l'épuration des eaux de la ville.

Le preuve que, judicieusement aidée par les hommes qui si souvent la violent, la nature peut retrouver sa capacité d'autoépuration: c'est la justification suprême du travail du SCMN!

Michel-H. KREBS

Dans le canton de Neuchâtel aussi

Recrudescence de la rage

Dans le canton de Neuchâtel, on n'avait enregistré aucun cas de rage en 1983. Début 1984, la maladie était réapparue, dans le district de Boudry. Et c'est tout, alors que dans le canton du Jura, on enregistrait passablement de cas en été et en automne, aussi chez des animaux domestiques.

Le vétérinaire cantonal, le Dr du Pasquier reçut aujourd'hui le résultat (positif) de l'analyse de la tête d'un renard présumé enragé trouvé dans la région de La Sagne. Il pense que celui-ci pourrait venir du canton du Jura, ou du Jura bernois. C'est le premier cas cette année dans le haut du canton. Selon le rapport, il semble que le renard n'a eu aucun contact avec des humains.

LES CHATS PRINCIPAUX VECTEURS POUR L'HOMME

Dans la nature, le renard est le principal vecteur de la rage. Mais la maladie peut se transmettre à toutes sortes d'animaux (sauf ceux à sang froid) et l'on a trouvé des martres, des mulots et des chevreuils atteints, par exemple. Dans le canton, la vaccination systématique, contrôlée par ordinateur, de tous les chiens et chats, a permis de limiter le nombre de cas. Mais les chats semi-sauvages restent un problème. Ils ne peuvent être vaccinés car on ne les attrape pas. C'est le cas de nombreux chats de ferme. Le vétérinaire cantonal a d'ailleurs relevé que les humains, dans 60% des cas environs sont contaminés par des chats, alors que les chiens ne sont responsables que de 17 à 20% des cas de rage chez les hommes.

La vaccination systématique des renards par tête de poulet contenant le vaccin n'a pas cours dans notre canton. Elle ne peut être efficace que si elle se fait d'une façon concertée. Après le Valais et les Grisons, l'expérience de cette vaccination globale a été élargie à l'Oberland bernois, au canton de Fribourg, au Pays d'Enhaut, au canton de Vaud.

Actuellement, la fronde d'activité en est à la région Lausanne-Yverdon. Il est donc possible que le canton de Neuchâtel intervienne aussi dans ce sens. Mais c'est musique d'avenir. En effet, il faudrait que la France agisse de concert pour que cela soit efficace, et le canton du Jura idem. De plus, une telle action dépend aussi de facteurs économiques. En effet, elle est relativement onéreuse.

A. O.

Premiers résultats du recensement au Val-de-Ruz

Dix communes déclarées «positives»...

Des 16 communes que compte le Val-de-Ruz, hier en fin d'après-midi, 10 avaient déjà procédé au recensement de leur population au 31 décembre 1984. De ces premiers résultats, il ressort à l'évidence que la population globale du vallon s'est accrue de façon significative dans tous les villages questionnés et même si tous les chiffres ne sont pas encore connus, l'exercice sera très positif surtout si l'on songe au recensement de 1983 qui s'était soldé par une perte de 15 habitants sur l'ensemble du district.

Le chef-lieu, Cernier, a gagné 18 habitants alors que Chézard-Saint-Martin détient pour l'instant, le record d'augmentation avec 35 personnes, ce qui porte le total positif pour l'ensemble des communes ayant communiqué leurs chiffres à 111 habitants de plus!

Cette augmentation s'explique en bonne partie par l'arrivée de nouveaux habitants, par la construction de villas, comme par le solde généralement positif de la balance des naissances/décès.

Autre phénomène important, le Val-de-Ruz semble cette fois-ci confirmer son rôle de banlieue, voire de «cité dortoir» du Littoral neuchâtelois après s'être vu décapité de ses industries.

Voici, en bref, la situation par village:

CERNIER: + 18

le chef-lieu du district comptait, au 31 décembre 1984, 1772 habitants répartis en 713 Neuchâtelois, 862 Confédérés et 197 étrangers. Soit 18 habitants de plus qu'en 1983 dont 879 hommes et 893 femmes.

Cette population se répartit, du point de vue de l'état civil, de la façon suivante: 709 célibataires, 892 mariés, 59 personnes divorcées et 112 veuves ou veufs. Il y a 1082 protestants, 596 catholiques romains et 94 personnes de confessions diverses ou sans. Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 311 soit 17,5% de la population totale.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN: + 35

Voisin de Cernier, Chézard-Saint-Martin voit sa population augmenter de 35 unités pour atteindre 1186 personnes dont 527 Neuchâtelois, 633 Confédérés et 61 étrangers. Il y a 601 hommes et 585 femmes.

A l'état civil on trouve 511 célibataires, 600 mariés, 51 personnes divorcées et 59 veuves ou veufs. Les protestants sont 905, les catholiques 220 et les personnes de confessions diverses ou sans 96. Il y a aussi 177 personnes âgées de plus de 65 ans.

DOMBRESSON: + 3

La commune de Dombresson a atteint 1029 habitants soit 3 de plus qu'auparavant. On recense 449 Neuchâtelois, 495 Confédérés et 85 étrangers dont 509 hommes et 520 femmes.

La population se répartit en 421 célibataires, 471 mariés, 61 personnes divorcées et 76 veuves ou veufs. Il y a 783 protestants, 243 catholiques et 3 personnes de confessions diverses ou sans. Cent quatre- vingt-quatre personnes ont plus de 65 ans.

SAVAGNIER: + 11

Savagnier comptabilise désormais 623 habitants soit une augmentation de 11 unités dont 325 Neuchâtelois, 274 Confédérés et 24 étrangers. Il y a 305 hommes et 318 femmes répartis, à l'état civil, en 268 célibataires, 292 mariés, 26 personnes divorcées et 37 veuves ou veufs.

Les protestants sont 418, les catholiques 104 et les personnes de diverses confessions ou sans 101. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont au nombre de 99.

FENIN-VILARS-SAULES: + 9

Les villages de La Côtière ont vu leur population passer à 486 habitants soit neuf de plus qu'en 1983. Il y a 237 hommes et 249 femmes dont 239 Neuchâtelois, 224 Confédérés et 23 étrangers. Parmi eux, 226 célibataires, 225 mariés, 12 personnes divorcées et 23 veuves ou veufs. Les protestants sont 342, les catholiques 100 et les personnes de confessions diverses ou sans sont 44. On compte 58 personnes de plus de 65 ans.

Suite des informations neuchâteloises ► 23

ENGOLLON: + 3

La plus petite commune du canton va rester à sa place même si sa population a augmenté de trois unités pour passer à 66 personnes dont 41 Neuchâtelois, 24 Confédérés et un étranger. Il y a 36 hommes et 30 femmes dont 27 célibataires, 36 mariés, une personne divorcée et deux veuvages. Les 66 habitants sont de confession protestante et il y a 18 personnes âgées de plus de 65 ans.

LES HAUTS-GENEVEYS: + 9

La population des Hauts-Geneveys compte 751 habitants, dont 363 hommes et 388 femmes répartis en 297 Neuchâtelois, 394 Confédérés et 60 étrangers soit en augmentation de 9 personnes. A l'état-civil ont trouve 310 célibataires, 354 mariés, 38 personnes divorcées et 49 veuves ou veufs. Il y a 496 protestants, 193 catholiques romains, 2 catholiques chrétiens et 60 personnes de confessionss diverses ou sans. 122 personnes sont âgées de plus de 65 ans.

BOUDEVILLIERS: + 4

La commune de Boudevilliers a 4 habitants de plus et a passé à 469 habitants dont 230 Neuchâtelois, 209 Confédérés et 30 étrangers. Il y a 235 hommes et 234 femmes qui se répartissent, à l'état-civil, en 202 célibataires, 216 mariés, 19 personnes divorcées et 32 veuves ou veufs. Les protestants sont au nombre de 371, les catholiques 83 et les personnes de confessions diverses ou sans 15. En outre 42 personnes ont plus de 65 ans.

COFFRANE: + 17

Avec 17 habitants supplémentaires, Coffrane compte 495 habitants dont 249 hommes et 246 femmes qui se répartissent en 225 Neuchâtelois, 214 Confédérés et 56 étrangers. Il y a 198 célibataires, 261 mariés, 14 personnes divorcées et 22 veuves ou veufs. Les protestants sont 356, les catholiques romains 105, les catholiques chrétiens 7, et les personnes de confessions diveres ou sans sont 27. Il y a aussi 60 personnes âgées de plus de 65 ans.

LES GENEVEYS-S/COFFRANE: + 2

Faible augmentation de population aux Geneveys-sur-Coffrane, mais augmentation tout de même qui porte la population de la commune à 1320 habitants avec ce gain de deux unités. Il y a 389 Neuchâtelois, 616 Confédérés et 315 étrangers dont 685 hommes et 635 femmes. Les protestants sont 544, les catholiques romains 503, les catholiques chrétiens 4 et les personnes de confessions diverses ou sans sont 64. Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 164.

Quelques bureaux communaux sont encore fermés après les fêtes, d'autres administrations connaissent des problèmes de maladie parmi leurs employés, ce qui va reporter les autres résultats du recensement dans le vallon à aujourd'hui voire au début de la semaine prochaine. Le résultat le plus intéressant sera sans doute celui de Fontainemelon qui avait subit une forte diminution de population l'an passé.

M. S.

Recensement de l'année 1984

Val-de-Travers: saignée inexplicable

Le Val-de-Travers a perdu 84 habitants en 1984. Plus qu'en 1983 (52 habitants). Il en comptait, à la fin de l'année dernière, 11.458 contre 11.542 douze mois plus tôt. C'est Couvet qui réalise le plus mauvais score avec 59 habitants en moins alors que l'an dernier, il avait, par 40 arrivées, compensé en partie le déficit de Fleurier (moins 58). Malgré 11 décès enregistrés en fin d'année, cette saignée ne s'explique pas. L'usine Dubied tourne à plein régime, une centaine d'emplois ont été créés en 1984. Et il est faux de prétendre que seuls les frontaliers en ont profité. En tout et pour tout, la police des habitants de Couvet a délivré 23 permis pour des Français durant les douze derniers mois. Inexplicable, vraiment. Ailleurs, mis à part Travers (moins 18 habitants), c'est plutôt la stabilité. Avec, quand même, un peu d'inquiétude à Buttes (moins 9) et aux Bayards (moins 7).

1984 devait être l'année de la stabilité. Au bilan général, il n'en est rien. Le district perd 84 habitants. Depuis 1974, sa population n'a pas cessé de diminuer: 312 habitants cette année-là; 497 en 1975; 397 en 1976; 237 en 1977; 297 en 1978; 240 en 1979; 107 en 1980; 22 en 1981; 29 en 1982; 52 en 1983.

Fleurier qui avait gagné 12 habitants en 1981 en perdit 67 l'année suivante et encore 58 en 1983. Aujourd'hui, l'hémorragie est pratiquement stoppée: moins quatre habitants. La bonne marche des entreprises qui se sont installées dans ce village explique cette relative stabilité.

Stabilité également à Môtiers: plus deux habitants. Le chef-lieu, essentiellement agricole, la doit à sa vocation résidentielle qui s'est encore affirmée durant la dernière décennie.

CONSEIL COMMUNAL DUBITATIF

Couvet, avec 40 habitants de plus en 1983, semblait avoir redressé la situation. Il en perd 59 aujourd'hui. C'est inexplicable. D'autant que le nombre d'appartements vides a passé de 150 à 80, dont vingt dans une des tours du nouveau quartier. Malgré la bonne marche de Dubied et de Bourquin, les départs sont nombreux. Dubitatif, le Conseil communal va essayer d'analyser le phénomène.

Noiraigue continue sa progression: plus 11 en 1983; plus 1 en 1984. La création d'un lotissement et la proximité du Littoral expliquent ce phénomène.

MALGRÉ LES TRIPLÉS

A Travers, c'est la déception. Après trois ans de stabilité, perte de 18 habitants, malgré la naissance de triplés... et pourtant, là aussi, pratiquement tous les appartements libres ont trouvé un locataire. Il en reste quatre ou cinq mais le village compte beaucoup d'habitants ne résidant à Travers que durant le week-end. Certains, «à l'essai», finissent par s'y établir.

Aux Bayards où deux naissances seulement ont été enregistrées en 1984, les estivants sont également nombreux. La population vieillit. Le village a perdu 7 habitants. Il se trouve en difficulté financière. Le rendement des forêts a chuté, passant de 200.000 francs durant les belles années à 17.000 fr. aujourd'hui. On ne voit pas trop comment cette localité, essentiellement agricole, pourra redresser la barre sans l'arrivée de nouveaux contribuables.

Aux Verrières, les problèmes financiers sont semblables, mais le village, après la perte de 36 âmes en 1981, en a accueilli 10 en 1982, perdu deux l'an dernier, et se retrouve avec 7 de plus en 1984. Les naissances ont été nombreuses, nous a-t-on fait remarquer à l'administration communale.

SAINT-SULPICE: LE RECORD

C'est paradoxalement, Saint-Sulpice qui réalise le meilleur score: plus 9 habitants. La plus forte augmentation du vallon. Ces arrivées compensent largement les 7 habitants perdus fin 1983.

Bilan négatif à Boveresse, mais de justesse: moins deux âmes. A La Côte-aux-Fées, enfin, c'est aussi la relative stabilité: moins quatre âmes. (jjc)

VAL-DE-TRAVERS	Tot 1983	Neuch.	Confed.	Etrang.	Tot 1984	Augm.	Dimin.
Môtiers	753	391	290	74	**755**	**2**	
Couvet	2725	874	1144	648	**2666**		**59**
Travers	1204	531	510	145	**1186**		**18**
Noiraigue	406	201	159	47	**407**	**1**	
Boveresse	305	133	152	18	**303**		**2**
Fleurier	3501	1368	1415	714	**3497**		**4**
Buttes	599	311	217	62	**590**		**9**
La Côte-aux-Fées	509	301	195	9	**505**		**4**
Saint-Sulpice	475	184	238	62	**484**	**9**	
Les Verrières	774	302	451	28	**781**	**7**	
Les Bayards	291	178	102	4	**284**		**7**
TOTAL 1984		**4774**	**4873**	**1811**	**11458**	**19**	**103**
TOTAL 1983	11542	4818	4870	1854		53	105
Différence							84

Couronnes et galettes des ROIS

J.-P. Freyburger
Parc 29, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 35 50
TEA-ROOM
33287

L'annonce, reflet vivant du marché

Avis à notre fidèle clientèle

la brasserie de la Petite Poste

est fermée depuis le 1er janvier 1985 pour cause de rénovation.

La **réouverture** aura lieu dans le courant du mois de

février 1985

Nous souhaitons à chacun UNE BONNE ANNÉE. 33957

Pour la première fois à La Chaux-de-Fonds le fameux
orchestre
ENZO KARR
jusqu'au 31 janvier

CABARET - DANCING - "90" - CLUB

Programme d'attractions
Orchestre - Ambiance
Ouvert jusqu'à 4 heures
90, avenue Léopold-Robert / La Chaux-de-Fonds / Tél. 22 27 21 33969

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Zone dangereuse (zone des positions — zone des buts — routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir / zone des positions
16.01.85	1000-2200	zones 1, 2, 4
17.01.85	0800-2200	
18.01.85	0800-2200	
21.01.85	1000-1600	zones 1, 2, 4
22.01.85	0900-2200	
23.01.85	0800-1600	
24.01.85	0900-1600	**Troupe:**
25.01.85	0900-1600	bat fus 21

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 232

Vue des Alpes

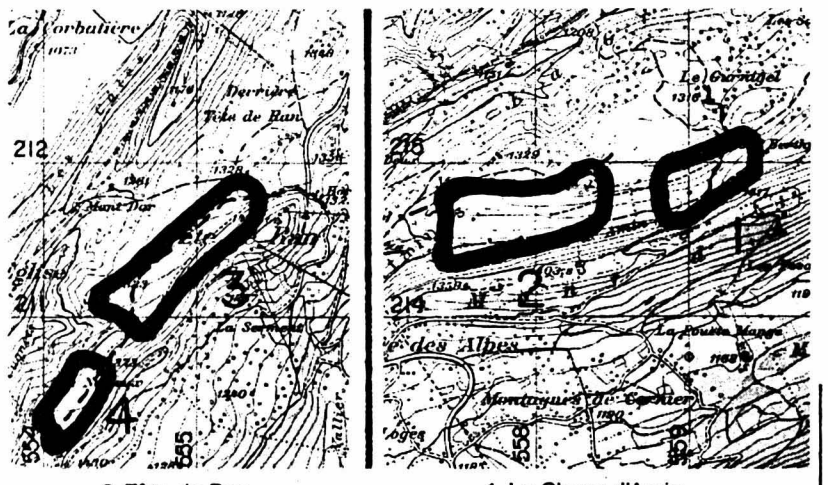

3. Tête de Ran
4. Les Neigeux

1. La Chaux d'Amin
2. Montperreux

Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles.

Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

En hiver (ski de randonnée), le passage par l'itinéraire ——, **en direction Ouest seulement** sera libéré après quelques minutes d'attente.

Armes: d'infanterie (sans lance-mines)

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés:
centrale d'annonces de raté
✆ 111

Demandes concernant les tirs: 024/21 70 59
Lieu et date: 1400 Yverdon, 10.12.84
Le commandement: Office de coordination 1

54.082.065

Pâtisserie-Confiserie Monnet
Progrès 63A
La Chaux de Fonds
TEA-ROOM ✆ 039/23 10 42
Découvrez nos délicieuses galettes et couronnes des Rois

Restaurant des Combettes
Le Galetas
Fermé jusqu'au 8 janvier

Café du Gaz
ce soir
DANSE
avec le duo **Curt, Golo et Rose-Marie.**

Dame avec permis de conduire est cherchée pour compagnie personne âgée valide. Pas de cuisine, bien logée.

Ecrire case 2635, 1211 Genève 2

Votre journal: L'IMPARTIAL

The Churchill Pub
Avenue Léopold-Robert 24

Offert gracieusement
venez déguster aujourd'hui
de 17 à 19 h.

LA BIÈRE RODAL BRUNE GUEUZE
31798

A LOUER
Rue du Doubs 5
début mars
rez-de-chaussée

2½ pièces, WC, douche, cave, galetas, chauffage à compteur individuel.

✆ 039/23 98 86

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Zone dangereuse (zone des positions — zone des buts — routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir / zone des positions
10.01.85	1400-1700	zone 1
11.01.85	0900-1700	
16.01.85	0800-2200	zones 1-3
17.01.85	0800-2200	zones 1-3
18.01.85	0800-1600	zone 1-2
	0800-2200	zone 3
21.01.85	1000-1600	zones 2-3
22.01.85	0900-2200	
23.01.85	0800-1600	
24.01.85	0900-1600	**Troupe:**
25.01.85	0900-1600	bat fus 21
21.01.85	1300-2300	zone 1
22.01.85	0800-2200	
23.01.85	0800-2300	
24.01.85	0800-2300	**Troupe:**
25.01.85	0800-1700	ESO inf 2

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 232

Mont Racine

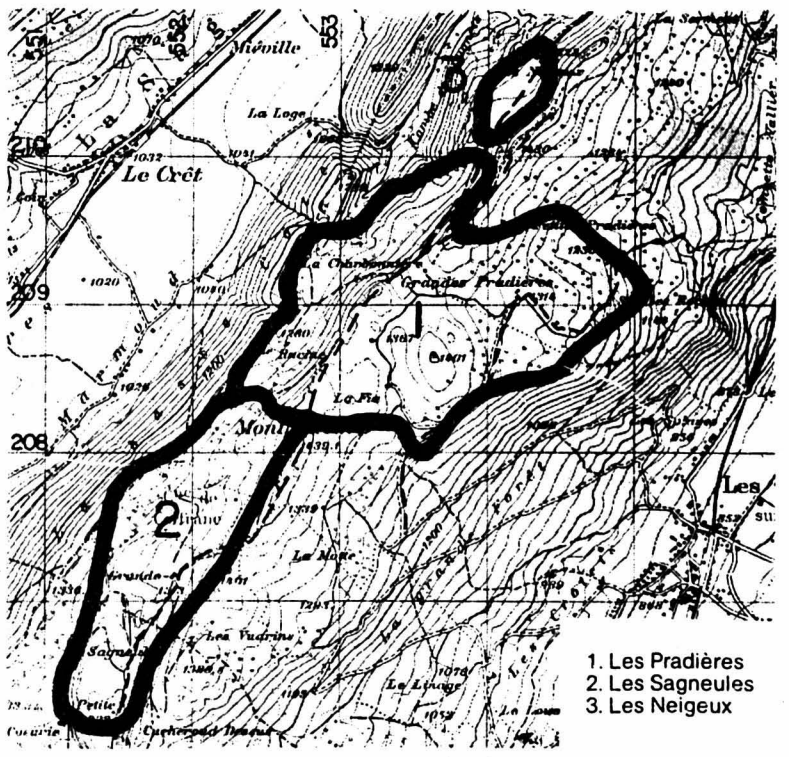

1. Les Pradières
2. Les Sagneules
3. Les Neigeux

Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles.

Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

Armes: d'infanterie (sans lance-mines)

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés:
centrale d'annonces de raté
Tf 111

Demandes concernant les tirs: 024/21 70 59
Lieu et date: 1400 Yverdon, 10.12.84
Le commandement: Office de coordination 1

54.082.065

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

52-414436

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Le camionneur officiel de Tramelan cesse son activité

La fin d'une sympathique tradition

Pendant 82 ans, la famille Guenin s'est trouvée chaque jour au service de la population, avec son entreprise de camionnage officiel et combustibles. Au départ, c'est avec un char tiré par deux chevaux que ces transports s'effectuaient. Aujourd'hui, un camion a remplacé ce sympathique transport d'antan.

Et demain ? L'avenir, comme dans d'autres secteurs, est de plus en plus incertain; cette entreprise n'échappe pas à la règle. Et oui, le progrès a ses bons et ses mauvais côtés. La nouvelle formule d'envoi à domicile proposée par les CFF est certes intéressante pour l'expéditeur comme pour le destinataire, mais combien moins, dans certaines localités, pour le camionneur. Bien sûr, cette formule est basée sur des transports en nombres, mais à Tramelan il ne s'agit que d'une occupation accessoire pour le camionneur officiel (trois heures par jour). Cela devient très problématique.

Si l'on songe qu'en 1960, ce genre de transport occupait deux hommes et un camion toute la journée, on peut se rendre compte de la différence. Comme l'imposition du tarif nouveau n'est pas très bien adaptée pour les petites localités, la famille Guenin s'est vu obligée de ne pas renouveler son contrat, elle cessera donc son activité de camionneur officiel. Un avis a déjà été publié par les Chemins de fer du Jura (qui ne sont en rien responsables de cette cessation) afin de retrouver un successeur.

Il est bon de faire un tout petit tour en arrière. Il est en effet regrettable de voir disparaître une telle tradition qui a occupé une famille depuis trois générations. Et oui, c'est en 1903 que M. Paul Guenin fondait son entreprise de camionnage et combustibles. Pour ce faire il possédait un char tiré par deux chevaux avec lequel il effectuait également de nombreux déménagements. Non seulement au village de Tramelan mais aussi à Soleure, Bienne ou La Chaux-de-Fonds.

En 1930, le fils de Paul Guenin, René, reprenait l'affaire familiale et continuait à la développer. En 1948, il achetait le premier camion d'une série qui allait remplacer peu à peu les chevaux.

Les deux fils de René, Roland et Claude, travaillaient déjà avec leur père quand en 1960, ils reprirent à leur compte l'entreprise de camionnage et combustibles sous la raison: «Guenin Frères».

Si aujourd'hui c'est avec une nostalgie certaine qu'ils ont pris la décision d'arrêter le camionnage, qui leur donnait l'occasion d'être en contact avec énormément de personnes, ils sont décidés à maintenir bien haut le renom de leur maison. La quatrième génération est bientôt prête à reprendre la barre, une raison supplémentaire pour que cette maison, qui s'est déjà taillé une belle renommée dans la vente de combustibles liquides et solides, continue à vivre. « Guenin Frères» vouera tous ses efforts à ce domaine du combustible en restant, bien sûr, à disposition de ceux qui auraient besoin de leurs services pour d'autres transports. (vu)

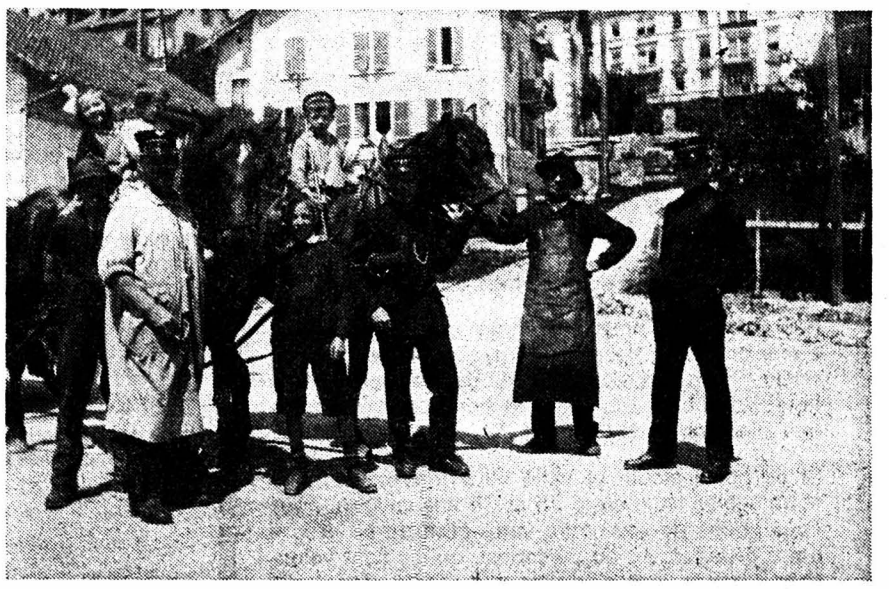

Les débuts de l'entreprise Guenin en 1903: le fondateur, M. Paul Guenin (2e depuis la droite avec le chapeau) tient la bride du cheval sur lequel est assis René, qui reprendra la direction de l'entreprise en 1930. (Photo privée)

Les 3e et 4e générations de la famille Guenin: Roland (à gauche) et Claude (à droite) avec Jean-Daniel, Rémy et Alex, la 4e génération. (Photo vu)

Nuit de Saint-Sylvestre à Renan

Une soirée digne des Rois

Il y a mille et une façons de fermer la boucle d'une année et d'entamer celle qui commence après les douze coups de minuit.

La Société de tir de Renan avait misé juste en organisant, pour ce faire, une soirée dansante précédée d'un repas de fête, à la halle de gymnastique.

Depuis plusieurs années, selon un libre choix, c'est une des sociétés du village ou des personnes privées qui organisent cette soirée. Comme de coutume, ou plus encore, ce fut réellement un énorme succès. Pour le repas déjà, la salle était pleine et, plus tard, ce fut un joyeux encombrement de personnes bien décidées à fêter comme il se doit le passage à l'an neuf. L'organisation avait été bien menée par les nombreux membres de la société et leurs compagnes, assurant ainsi un service impeccable pour un repas impeccable. Si par la suite tout ce personnel s'est trouvé un peu débordé c'est qu'il y avait tout simplement un monde fou... ce qui est toujours de bon augure pour les sociétés de petits villages comme celui-ci.

Serpentins épuisés et cotillons un peu de travers, c'est sur une dernière danse avec l'orchestre «M C Mélodie» que tout ce monde a quitté salle et bars, aux petites heures, sous une neige fine qui revêtait tout de neuf pour la naissance de 1985. (hh)

Tramelan: la patinoire est ouverte

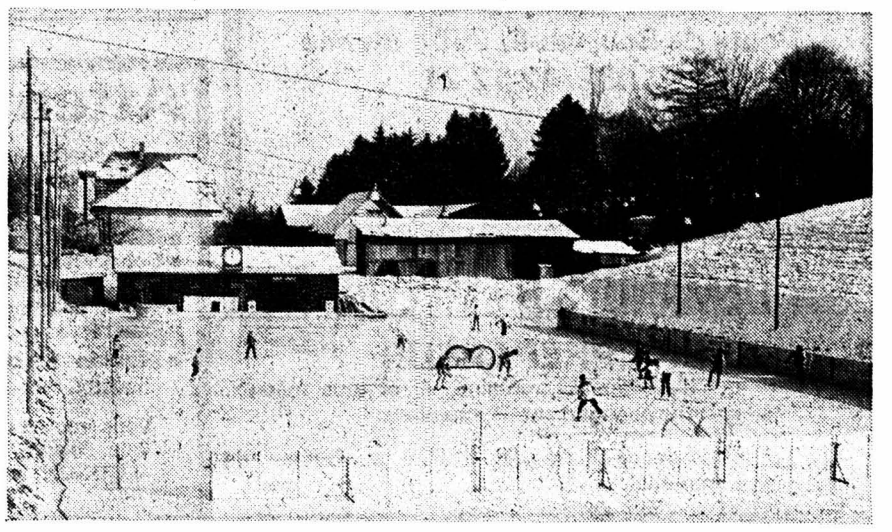

Grâce à une équipe dévouée du Hockey-Club, la patinoire naturelle de Tramelan est ouverte depuis le 31 décembre. Il aura fallu de nombreuses heures passées au froid et dans la nuit pour mener à bien cette tâche, mais les responsables l'ont fait cette année avec une satisfaction toute particulière puisque pour eux, sauf imprévu, ce sera la dernière fois.

En effet, la patinoire couverte en construction devrait être exploitée à la fin de cette année déjà, ce qui permettra aux nombreux sportifs de la région de profiter au maximum de ces installations, n'étant plus tributaires de conditions atmosphériques trop changeantes.

(Photo vu)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Le milieu naturel sous l'empire d'un «stress»

La pollution de l'air est loin d'être le seul coupable

Page 13 ◄

Même des milieux très acides, très durs et bien protégés qui ne sont que très peu influencés par des variations climatiques, comme l'Etang de la Gruère commencent à présenter certains signes inquiétants. Jean Zahnd, observateur avisé de l'Etang de Gruère, nous l'a confirmé à maintes reprises.

Pour l'organisme humain, on peut citer les dangers potentiels de toute une série de substances mutagènes (notamment celles qui sont cancérigènes). Qu'en sait-on au niveau des plantes? Pas grand chose en fait.

On a maîtrisé relativement facilement la pollution de l'eau dans les années soixante par une parade technologique. Pour combattre ou prévenir le «stress» végétal, la problématique qui s'offre est beaucoup plus complexe. Et c'est peut-être une leçon à tirer: on a créé toute une série de déséquilibres dont ont ne peut pas encore identifier toutes les interactions.

Les solutions ne sont pas toutes techniques et ne tomberont pas comme par enchantement d'instituts spécialisés bien inspirés.

Les solutions relèvent bien davantage de la redéfinition de l'environnement et de sa place dans notre société, par trop réglée par la domination de l'homme sur son environnement.

La problématique de l'environnement qui est soulevée par la mort des forêts ne fait que commencer...

Les scientifiques sont de plus en plus unanimes pour dire que le dépérissements est l'arbre qui cache...

Saura-t-on sauvegarder notre environnement? Difficile de répondre. Nous n'avons évidemment pas demandé à Peter Anker de formuler toute une série de mesures à prendre. Elles sont de la compétence des hommes politiques. Mais la responsabilité de chacun doit être engagée. Autant le citadin que le paysan doit apprendre à mieux observer la nature, à être conscient de ses responsabilités et surtout peut-être du choix de société qui est posé. Jusqu'à présent, c'est l'environnement naturel qui a plié le genou devant l'économie et la politique. Demain, est-ce que ce sera l'inverse?

Peter Anker est catégorique sur ce point: «Notre système politique et économique est actuellement incapable d'y parvenir. Il faut un changement fondamental de notre manière de penser. On n'arrivera pas à résoudre cet ensemble de problèmes comme on l'a fait pour l'épuration des eaux, par une pirouette technique.»

P. Ve

Cimes clairsemées, rameaux tombants donnant l'impression de pleurer: autant de signes caractéristiques qu'on rencontre chez les arbres malades. (Photo archives/jcp)

● *Peter Anker est diplômé en chimie de l'EPFZ, docteur en sciences naturelles. Il habite Delémont et est chargé de mettre en place le laboratoire cantonal des denrées alimentaires. Scientifique engagé, il est vice-président de la Société protectrice des oiseaux de Delémont, participe à plusieurs programmes de recherche.*

Remaniements parcellaires liés à la Transjurane

Oui résolu du PSJ

Le Parti socialiste jurassien nous communique:

La réalisation de la Transjurane nécessitera l'engagement de toute la communauté jurassienne. Cette entreprise suscitera une impulsion économique sans précédent dans l'histoire de notre pays. L'agriculture, touchée par ce projet (cession de 60 hectares pour le tracé), s'y est associée dès le départ à condition que les communes soient intégralement remaniées.

LES PLAIES DU MORCELLEMENT

Le morcellement trouve son origine dans l'application jusqu'à nos jours du droit successoral dicté par Napoléon: chaque héritier a droit à une part du «bien familial». De ce fait, notre cadastre est unique en Suisse: nous détenons le record absolu du nombre de parcelles et de propriétaires par exploitation. Cette situation est néfaste pour tout le monde.

Le remaniement est une opération de longue haleine à laquelle chaque partenaire est intégré dans le processus décisionnel. Son but consiste en un regroupement de la propriété foncière, la répartition des terres d'un périmètre entre les mêmes propriétaires de manière rationnelle et l'exécution de travaux collectifs d'aménagements.

Le remaniement présente certains avantages.

POUR LES COMMUNES

– Construction d'un réseau de chemins à des conditions avantageuses, entretien moins onéreux.

– Réalisation d'un plan d'aménagement local cohérent.

– Intégration facilitée de l'agriculture dans la communauté locale par la diminution des nuisances agricoles.

POUR LES PROPRIÉTAIRES

– Terrains en propriété réunis en une seule ou quelques parcelles.

– La situation et les limites de sa propriété sont connues précisément.

– Les baux à ferme peuvent être adaptés aux nouvelles conditions d'exploitation.

– Les terrains à bâtir sont clairement distincts des terres agricoles.

POUR LES AGRICULTEURS

– Meilleur assolement; facilités dans la rationalisation et la diversification des cultures.

– Utilisation plus cohérente de moyens de production (machines, traction, moyens auxiliaires, etc.).

– Stabilisation du prix des terres grâce à la vente de plus grandes surfaces d'un seul tenant.

Les huit communes concernées par le premier tronçon devront se prononcer sur la participation de la commune au remaniement en tant que propriétaire foncier et sur le taux communal de subventionnement. La Confédération et le canton, en subventionnant à plus de 70% les projets de remaniement, en reconnaissent la nécessité et l'utilité.

DOMESTIQUER L'AGRICULTURE

Le psj invite donc les citoyens des communes concernées à prendre résolument position en faveur des propositions qui leur sont faites, s'agissant des remaniements projetés et de la participation de la commune au subventionnement.

Mais, le psj entend que les partenaires impliqués dans la réalisation travaillent dans un esprit constructif et non spéculatif.

L'agriculture doit être en harmonie avec les processus naturels et la mise en œuvre des remaniements parcellaires est l'occasion de le rappeler. Il ne faut pas que la rationalisation de l'exploitation agricole contribue à compromettre l'équilibre naturel. (comm)

CERTINA

Désirez-vous occuper un poste à responsabilités?

Nous engageons pour une entrée tout de suite ou à convenir une

employée de commerce

comme assistante de nos chefs de marchés

Pour ce poste, nous cherchons une collaboratrice d'une bonne formation commerciale, bénéficiant de quelques années de pratique, de préférence dans l'industrie horlogère, ayant de bonne connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Si ce poste stable et varié vous intéresse et que votre âge se situe entre 25 et 35 ans environ, nous vous prions de soumettre votre offre de services à notre département du personnel, qui se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Certina Kurth Frères SA
Route de Boujean 9, 2500 Bienne
✆ 032/42 12 21 37-12082

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jours	Heures	Place de tir / zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000 feuille 241
		NE 5	
15.01.85	0900-1700	**Molta-Dessous**	Molta-Dessous - Pt 1094 - Grande-Joux - Pt 1194 - Pt 1065 - Molta-Dessous
16.01.85	1300-1700		
17.01.85	0900-1700		
18.01.85	0800-1100		
21.01.85	0900-1700		
24.01.85	1300-1700	**Troupe:**	
25.01.85	0800-1700	bat fus 22	

Zone dangereuse (zone des positions — zone des buts — routes barrées)

Armes: F ass, troq 20 mm, Gren ex F ass

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: centrale d'annonce de raté ✆ 111

Demandes concernant les tirs: ✆ 024/21 70 59

Lieu et date: 1400 Yverdon, 10.12.84

Le commandement: Office de coordination 1

54.082.065

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

AVIS MORTUAIRES

Sans vaine quête de «vérité»
La sagesse entre dans la paix
Du néant dans cette sérénité
Que nulle chimère ne peut troubler.

Monsieur et Madame Raymond Vuilleumier-Matthey:

Alain Vuilleumier,

Ann Vuilleumier;

Les descendants de feu Georges Jeanneret;

Les descendants de feu Charles Vuilleumier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Hélène VUILLEUMIER

née JEANNERET

enlevée subitement à leur tendre affection lundi, dans sa 71e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 décembre 1984.
Rue de l'Eclair 8 a.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Av. Charles-Naine 1.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 009

DEMANDES D'EMPLOIS

POLISSEUR - PRÉPAREUR

qualifié, dans la trentaine, or et tous métaux, cherche changement de situation.

Ecrire sous-chiffre JH 33879 au bureau de L'Impartial.

SOMMELIER

qualifié, cherche place de responsable dans restaurant ou hôtel à La Chaux-de-Fonds ou environs. Libre tout de suite.

Ecrire sous-chiffre KJ 33966 au bureau de L'Impartial.

DAME

35 ans, avec expérience cherche emploi comme aide-infirmière en centre hospitalier, clinique, home ou éventuellement chez personne âgée ou handicapée aux environs de La Chaux-de-Fonds.
✆ 039/28 62 40. 33967

Attention Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- **Machines à laver**
- **Congélateurs-armoires**
- **Réfrigérateurs**
- **Séchoirs à linge**
- **Cuisinières**
- **Lave-vaisselle**
- **Congélateurs-bahuts**
- **Aspirateurs**
- **Machines à repasser**
- **Fours à micro-ondes**
- **Machines a coudre; Petits appareils:** rasoirs, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café etc.

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: **MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX etc.**

aux prix

FUST les plus bas!

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

Livraison gratuite **Possibilité de prolonger la garantie jusqu'à 10 ans**

Location - Vente - Crédit

Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brügg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

Solution du mot mystère:
Leytron

Emaillage de baignoires

Rafraîchissez votre salle de bains !

Ne changez plus votre baignoire, votre cuvette de toilette, votre évier, vos carrelages, mais **ré-émaillez-les** (également réparations).

- Toutes couleurs à dispositions
- Aussi en dégradé

RENOSTYL
2616 Renan, ✆ 039/63 13 33 06-12052

Dieu est amour.
Repose en paix.

Les familles Jeandupeux, Luippold, parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Madeleine LUIPPOLD

née RYTER

enlevée à leur tendre affection subitement jeudi, dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 janvier 1985.

L'incinération aura lieu samedi 5 janvier.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 8, rue des Bouleaux.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 208361

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

René AELLEN

Responsable de la facturation des énergies et des statistiques aux Services industriels

Il gardera de ce fidèle employé un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

208373

LE LOCLE

LE FONDS DU PERSONNEL DES SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

René AELLEN

Ses collègues conserveront de lui un souvenir reconnaissant.

208376

LA S.F.G. ANCIENNE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Emile LAAGER

membre honoraire

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 32

ÉCOLE DE SKI LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur

Eugène LAUBER

père de M. Jean-Pierre Lauber, président d'honneur.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille. 10

Repose en paix.

La famille de

Madame

Gertrude WYSS

née STEGMÜLLER

a le pénible devoir de faire part de son décès, survenu mardi, dans sa 85e année, après une longue maladie, supportée avec beaucoup de courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er janvier 1985.

L'incinération aura lieu vendredi 4 janvier.

Culte au Centre funéraire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 120, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 208363

Combien acquérir la sagesse vaut mieux que l'or!
Combien acquérir l'intelligence est préférable à l'argent!
Proverbes de Salomon.

Repose en paix chère épouse, maman et grand-maman.

Monsieur Albert Mauerhofer:

Madame et Monsieur Jean-François Blaser-Mauerhofer, à La Neuveville,

Karinne Blaser;

Laurence Blaser;

Madame et Monsieur Bernard Werz-Mauerhofer, à Bolligen (BE),

Alexandra, Anne-Valérie et Patricia Werz;

Madame Adrien Portmann:

Madame et Monsieur André Schmidlin-Portmann et leurs enfants;

Monsieur et Madame Luc Portmann, et leurs enfants;

Les descendants de feu Johann Mauerhofer;

Madame et Monsieur René Rossetti-Hirschy,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Albert MAUERHOFER

née Juliette PORTMANN

enlevée à leur tendre affection lundi matin, dans sa 73e année après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 décembre 1984.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue Numa-Droz 112.

Prière de ne pas faire de visite.

Veuillez penser à «Terre des Hommes» ccp 23-230.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8

LE CONSEIL DE FONDATION
DES INSTITUTIONS DE SOINS DU VAL-DE-TRAVERS,
LE COMITÉ DE GESTION
ET LE PERSONNEL DES HÔPITAUX

ont le pénible devoir de faire part du décès du

Docteur

Jean-Pierre GENTIL

Chirurgien-chef de l'Hôpital de Couvet

Durant 30 années, le Docteur Gentil a fidèlement servi la population du Val-de-Travers et nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 51

LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE MÉDECINE

a le pénible devoir de faire part du décès du

Docteur

Jean-Pierre GENTIL

Ses membres garderont de ce confrère, le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 12

Pour vos décorations mortuaires

Couronnes, gerbes, décorations de cercueils

Laurence - Fleurs
Laurence PERRET
Numa-Droz 90 - Tél. 23.18.03

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

CANTON DE NEUCHATEL

Guy Renaud expose à la Galerie Bakya à Saint-Blaise

Du bon usage de la fiction

Est-ce parce que la maison est ancienne, pittoresque, que par elle, le village de Saint-Blaise exprime quelque chose de son intimité? Située dans une zone historique, vivante, près du Ruau et de la roue qu'il actionne, la rue des Moulins symbolise un certain passé, de sorte que l'appartement laissé vacant au deuxième étage du No 19 invita le propriétaire à une autre utilisation, à d'autres fêtes, à d'autres régals.

Blaise Duplain ouvrit là une galerie d'art, qu'il baptisa «Bakya», sobriquet des Duplain, en rapport avec le travail du bois, pour différencier les familles dans leur lieu d'origine.

Le 14 décembre dernier, Guy Renaud, peintre, qui vit et travaille à Cortaillod, accrochait une trentaine d'acryl sur toile, une dizaine d'encre de Chine, aux cimaises de la nouvelle galerie.

Art naïf? Art fantastique? Onirique? Imagination, est sans doute le mot-clé. Des thèmes qui reviennent: eau, train, voyage, bateau sur le Mississipi qui devient château-fort, circonférence qui devient soleil, vague faite de couleur, rouge, grenat, cyclamen, bruns éclairés

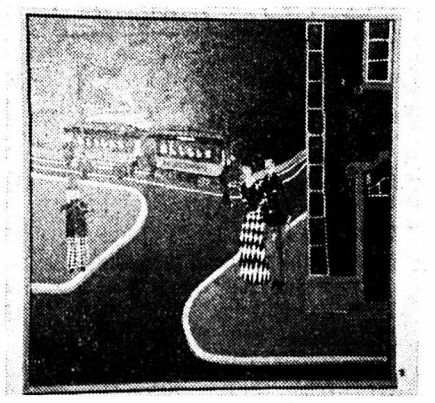

d'orange lumineux où vibre tout un monde intense de dynamisme. La construction éclate, prend des dimensions oniriques, insoupçonnées jusqu'à parvenir à une fusion générale où l'avion devient oiseau aux grandes ailes qui vous conduira jusqu'au fond de vos rêves, scènes de l'enfance, poupées, jouets, monde du cirque, paysages fantastiques, rocher, nuage, fleurs, manifestent un univers d'une mise en page sans faille, d'une poésie où chaque signe prend sa valeur.

On retrouve, au deuxième degré, les préoccupations de l'artiste, celles de notre époque, un souci d'humanité, tout cela exposé avec un métier consommé, poétiquement transposé. *D. de C.*

● Galerie Bakya, Moulins 19, Saint-Blaise; mercredi, jeudi, vendredi, 15 à 19 heures; samedi, dimanche, 14 à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 janvier.

LE LOCLE

Repose en paix, cher époux et papa.
Tu as fait ton devoir ici-bas, mais hélas tu nous fus trop tôt enlevé.

Madame Nelly Dubois-Mosimann:

Mademoiselle Paulette Dubois, à Yverdon,

Sœur Betty Dubois, à Juriens,

Mademoiselle Marguerite Dubois,

Madame Madeleine Dubois,

Monsieur et Madame Michel Péquignot-Arrigo et leurs enfants;

Les familles de feu Emile Dubois;

Les familles de feu Arnold Mosimann,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Paul DUBOIS

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 81e année.

LE LOCLE, le 3 janvier 1985.

Le culte sera célébré samedi 5 janvier, à 14 heures, à la Maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Raya 5, 2400 Le Locle.

Prière de pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 208406

COUVET

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3:16.

Mademoiselle Marie-Louise Jeanneret, à Pully;
Madame Maurice Jeanneret, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Willy Jeanneret, à Tramelan, leurs enfants et petits-enfants, à Saignelégier et Moutier;
Colette Juillard, sa très fidèle amie;
Les descendants de feu Edouard Jeanneret;
Madame Pierre Brunner, ses enfants et petits-enfants;
Madame André Brunner, ses enfants et petits-enfants;
Les descendants de feu Paul Renaud-Brunner;
Les descendants de feu Charles Ziegler-Brunner,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André JEANNERET

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a recueilli subitement, dans sa 87e année.

COUVET, le 3 janvier 1985.

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi.
Ps. 23, v. 4.

L'incinération aura lieu lundi 7 janvier.

Culte à la chapelle du Crématoire de Neuchâtel à 14 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de l'Hôpital de Couvet.

Veuillez penser à l'Eper, ccp 20-2614-1 Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 59

LA MUTUELLE DES MAÎTRES-COIFFEURS
ET L'ASSOCIATION SUISSE DES MAÎTRES-COIFFEURS
section La Chaux-de-Fonds

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur membre

Monsieur

Roger JAGGI

Ils garderont de ce collègue, un souvenir ému. 4

Recensement dans le district de Boudry

Tendance à la hausse

Quelques communes du district de Boudry ont déjà terminé le recensement de fin d'année. Cinq des 15 villes et villages du Littoral nous ont communiqué le résultat de leurs calculs.

Boudry, qui comptait l'an passé 4251 habitants, a vu sa population augmenter de 12 personnes. 1249 Neuchâtelois, 2085 Confédérés et 929 étrangers y ont élu domicile.

Il y avait 106 personnes de plus à Cortaillod à fin 84 par rapport à l'année d'avant. 1220 Neuchâtelois, 1987 Confédérés et 681 étrangers permettent de totaliser 3888 habitants.

A Bôle aussi, la tendance est à la hausse. On a passé de 1491 habitants à 1578, avec 597 Neuchâtelois, 841 Confédérés et 140 étrangers.

Colombier n'est pas en reste puisque de 4180 habitants à fin 83, la population s'élève aujourd'hui à 4255 personnes. Soit 1423 Neuchâtelois, 2223 Confédérés et 609 étrangers.

La petite commune de Fresens par contre, enregistre une légère baisse. De 162 habitants, elle est passée à 155 dont 90 Neuchâtelois, 61 Confédérés et 4 étrangers.

Avant de pouvoir tirer des conclusions quant à l'évolution générale de la répartition de la population, il faut attendre d'avoir plus de résultats. Soit quelques jours. (ao)

Décès

NEUCHÂTEL
M. Georges Pettens, 1897.

MARIN
Mme Maria Jesus Menendez, 1947.

COUVET
M. André Jeanneret, 87 ans.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois, Jura. - **Roland Graf,** Coordination de nuit. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Ingrid-C. Jeannet,** La Chaux-de-Fonds. - **Michel-Henri Krebs,** Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon,** Le Locle. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Mario Sessa,** Régionale. - **Pierre Thomas,** Correspondant parlementaire, Berne. - **Pierre Veya,** Jura. - **Ruth Widmer-Sydler,** Littoral.

Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:
Locale: bureau de **L'IMPARTIAL**
Suisse: **ASSA**

vendredi TELEVISION RADIO

Suisse romande

9.25 Ski alpin
Slalom spécial messieurs, 1re manche. En Eurovision de Bad Wiessee.
11.55 Midi-public
En intermède:
12.00 Ski alpin
Slalom spécial messieurs, 2e manche.
13.25 Fame II
14.15 Saut à skis
Tournée des quatre tremplins. En Eurovision d'Innsbruck.
15.45 Grâce à la musique
Maurice Ravel.
16.45 Vespérales
16.55 TV-conseils
17.15 Le monde des épices
La cannelle.
17.40 Téléjournal
17.45 Puff le dragon et l'incroyable M. Personne
18.10 La montagne de feu
18.35 De A jusqu'à Z
Tournoi des jeunes. Quart de finale opposant deux écoliers de Genève à deux écolières de Tramelan.
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.05 Tell quel
La scientologie: Fast food spirituel.

A 20 h 35
Géant

Film de George Stevens (1956). Avec James Dean, Elizabeth Taylor, Rock Hudson, etc.
Vaste fresque à la fois historique (évolution du Texas) et familiale (la famille Benedict – grands propriétaires terriens – suivie pendant trois générations), *Géant* est aussi l'occasion de revoir James Dean, l'idole des années 50, qui participait là à son troisième et dernier film, film posthume d'ailleurs puisqu'il ne sortit sur les écrans que quelque temps après sa mort. Durée: 198 minutes.
Notre photo: James Dean et Elisabeth Taylor. (tsr)

23.45 Téléjournal

France 1

11.20 TF1 vision plus
11.50 La une chez vous
12.00 Omer Pacha
12.30 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une
13.45 A pleine vie
13.50 La petite maison dans la prairie
14.40 La maison de TF1
15.15 Temps libres
Temps libres... aux disques. Avec Alice Dona, Daniel Guichard, Marcel Azzola, Gabriel Tacchino, Peter et Sloane, Pascal Sevran.
16.00 Aventures dans les îles
Le retour du capitaine Troy.
Série en cinq épisodes avec Gardner Mc Kay, Yvonne de Carlo, etc.
16.50 Temps libres
17.30 La chance aux chansons
Avec Marie Myriam, Colette Renard, Frida Boccara, Jacqueline François, Linda de Suza.
18.05 Le village dans les nuages
18.25 Minijournal
18.40 Papa et moi
Une aide ménagère.
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une

A 20 h 35
Porte-bonheur

Avec Michèle Torr, Linda de Suza, Jean-Luc Lahaye, François Valéry, Thierry Le Luron, Claude Barzotti, Jack Lantier, Zizi Jeanmaire.
Notre photo: une émission présentée par Patrick Sabatier. (tf1)

21.50 Ballerina
Série en cinq épisodes avec Claudine Auger, Nicole Kunz, Klaus Barner, etc.
Une danseuse se souvient des différentes étapes de sa carrière.
22.50 Histoire naturelle
La pêche à la graine.
23.20 Une dernière
23.40 C'est à lire

Antenne 2

10.30 A2 antiope
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
Avec Georges Beller, Jacques Chazot, Harold Kay, Danièle Evenou, Juliette Mills, Sophie Agacinski, Jean-Jacques Goldman, Edgar Schneider, Mireille Mathieu.
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Le dimanche des Rameaux
13.45 Aujourd'hui la vie
Invité: Max Favalelli.
14.50 Magnum
Les petites pestes.
15.40 La télévision des téléspectateurs
16.10 Lire c'est vivre
Poil de carotte, de Jules Renard.
17.00 Itinéraires
Surinam: Indios adios (1re partie), de Marc Bruwier.
17.45 Récré A2
Poochie; Latulu et Lireli; les maîtres de l'Univers: le temple du soleil; Téléchat.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal

A 20 h 35
Châteauvallon

Série de Paul Planchon. Avec Jean Davy, Pierre Hatet, Georges Marchal, Chantal Nobel, Sylvie Fennec, Malka Ribowska, etc.
La lutte pour le pouvoir entre deux puissantes familles de province et les affrontements quotidiens qu'elle entraîne.
Notre photo: Chantal Nobel et Jean Davy. (a2)

21.35 Apostrophes
Thème: les meilleurs.
Avec Pierre Brunel, Denis Huysman, Jean-François Revel, Michel Serres.
22.50 Edition de la nuit
23.00 La rivière rouge
Film de Howard Hawks.
Avec John Wayne, Montgomery Cliff, Joanne Dru.
Durée: 130 minutes.

France régions 3

17.00 Télévision régionale
19.55 Lucky Luke
20.05 Jeux de 20 heures
20.35 Vendredi
Ulysse appelle Maldita (le Minitel).

A 21 h 30
Le caprice de Marion

Réalisation: Jacques Trefouel. Avec Jacques Alric, Christian François, Agnès Soral, etc.
La rivalité de deux clubs de rugby prestigieux: l'Aviron bayonnais et le Biarritz olympique fournit la trame de l'intrigue. Au fil des mêlées ouvertes, Roland, le héros bayonnais conquiert Marion, la biarrotte. Finalement, le mariage a lieu, sur terrain neutre...
Notre photo: Christian François et Agnès Soral. (fr3)

22.25 Soir 3
22.50 Fats'Blues
Fat is beautiful.
22.55 Prélude à la nuit
Daniel Gourdon interprète trois pièces extraites de *Miroirs*, de Ravel: *Oiseaux tristes, Une barque sur l'océan, Alborada del gracioso.*

Demain à la TV romande

10.05 Ecoutez voir
11.00 L'antenne est à vous
11.20 Tell quel
11.50 A comme animation
12.00 Midi-public
13.25 Fame II
14.15 Le temps de l'aventure
14.45 Les vieux de la vieille, film
16.15 Les fous du surf
16.45 Kate Bush at the Hammersmith Odeon
17.40 Le bébé est une personne
18.45 L'esclave Isaura

Divers

Suisse italienne

9.25 Ski alpin
14.10 Kung Fu
15.00 Le ranger de Brownstone
15.45 E vienne la notte
18.00 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
18.50 Le garçon à la main heureuse
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 L'Uomo di Hamburgo Film avec Raymond Pellegrin.
22.10 L'incroyable show Dibad Lockwood
22.40 Téléjournal
22.50 Simon & Simon
23.40 Vendredi-sport
Téléjournal

Suisse alémanique

9.00 TV scolaire
11.30 Ski alpin
17.00 Mikado
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.30 Kleine Stadt auf Rädern
Au cirque Olympia.
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal-Sport
20.00 Fyraabig
20.55 Als die Weissen Geister kamen
21.45 Téléjournal
21.55 Der Detektiv
23.45 Bulletin de nuit

Allemagne 1

9.25 Ski alpin
11.55 Ski alpin
12.55 Sauts à ski
15.55 Téléjournal
16.05 Le voleur de Bagdad
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Hallo Elvis
21.45 Plusminus
23.00 Sport
23.25 Joachim Fuchsberger
0.10 Téléjournal

Allemagne 2

15.00 La nouvelle malle des Indes
16.30 Loisirs
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Western von gestern
18.20 Rate mal mit Rosenthal
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Der Alte
21.15 Tele-Zoo
21.45 Journal du soir
22.05 Aspects
22.45 Klute
0.35 Informations
Bonne nuit en musique

Allemagne 3

16.25 Die Zeitmaschine
18.00 Kleine König Kalle Wirsch
18.30 Sur les steppes lointaines
19.00 Programmes régionaux
19.30 Jazz in concert
20.15 Science et recherche aujourd'hui
21.00 Echange de paroles
21.45 Drehpause
22.30 Walt Disneys Enkel
23.00 Der Aufpasser

A PROPOS

Grands spectacles adaptés pour petit écran

C'était au soir du 1er janvier, fête pour Hugues Gall, directeur du Grand Théâtre de Genève: A2 reprenait, dans la mise en scène de Jérôme Savary «La veuve joyeuse» de Lehar alors que la TV romande, images en direct, son peut-être en partie différé, offrait un opéra-bouffe d'Offenbach, «Barbe-Bleue» dans la mise en scène du cinéaste Daniel Schmid. Les deux équipes de réalisation semblent avoir adopté à peu près la même attitude (Le «semble» est là par prudence puisque j'ai joué au saut-de-puces ce soir-là entre trois grands spectacles), la meilleure en l'occurrence, la simplicité, des plans fixes assez longs, de différentes grandeurs, des passages des uns aux autres liés au développement du spectacle, peu à pas de coups de pompe nommés «zooms». Bref, une sorte de reportage, rien d'autre qui permet de se faire une idée du décor (pas suffisante), des costumes, du sujet (le problème des paroles se pose ici aussi – on ne les comprend pas toujours bien), de la musique, de la mise en scène. La tâche de Daniel Schmid était plus grande que celle de Savary, avec son exhumation d'une œuvre oubliée. Schmid a su faire sentir aussi la gravité de son sujet, les éternels fantasmes des hommes envers les femmes et réciproquement.

Avec ce genre de spectacle, la télévision se met presque humblement au service d'une œuvre en apportant à son propos une large information culturelle au plus grand nombre.

Pierre Kalfon a réussi à trouver 1,5 million de francs suisses pour nous faire passer une «soirée au Cotton Club» (TF1). C'est, il est vrai, une opération de promotion liée à la sortie, ces jours, du film de Francis Coppola, «Cotton Club», tout simplement, qui raconte l'histoire du jazz des années trente sur fond de crise et d'histoire tout court. Sur le plateau, le public est mis en scène et la reconstitution de l'univers de Coppola tentée, en particulier par les lumières. C'est réussi au point qu'il faut parfois quelques secondes pour se rendre que l'on passe du spectacle au film.

Christophe Lambert danse comme un plouc un tango que Diane Lane danse, dans le film, avec Richard Gere. Et l'émotion nous prend quand Cab Calloway apparaît, joué par un jeune dans le film, présent sur le plateau pour chanter, finalement, «Summertime» de Duke Ellington. Un modèle dans le genre: un vrai grand spectacle sur un film parfaitement adapté au petit écran...

Freddy Landry

RADIOS

Suisse romande 1

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, Turbulences; 11 h 30, On va pas rigoler tous les jours; 12 h, Bulletin d'enneigement; 12 h 20, La tartine; 13 h 30, Avec le temps; 18 h 30, Le petit Alcazar; 20 h 02, Au clair de la une: veillée au coin de l'Histoire; 22 h 40, Petit théâtre de nuit; 23 h 05, Blues in the night; 0 h 05, Couleur 3.

Suisse romande 2

9 h 05, La Reverdie: Maurice Bidaux, écrivain et paysan francomtois; 11 h, La musique et les jours; 13 h 30, Portraits; 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Témoins et conteurs; 18 h 10, Alternances; 20 h 02, Le concert du vendredi: l'Orchestre de la Suisse romande; 21 h 45, Une sonorité d'hier: l'orgue au cinéma; 22 h 40, CRPLF: la chanson américaine; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 11 h 30, Le club des enfants; 12 h, Rendez-vous; 12 h 15, Magazine régional; 12 h 30, Actualités; 13 h 15, Revue de presse; 14 h, Mosaïque; 15 h 20, Disques pour les malades; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; So tönt's im Waadtland; 20 h, Théâtre: der Hund des Herrn Lobkowitz; 22 h, Express de nuit; 2 h, Club de nuit.

France musique

9 h 08, Des pas sur la neige, contes et légendes de l'opéra russe; 12 h 05, Concert de musique de chambre; 13 h 32, Les chants de la terre; 14 h 02, Mer calme et heureux voyage: Mendelssohn; 15 h, Verveine-scotch; 17 h, Histoire de la musique; 18 h, Brahms le progressiste; 19 h 15, Le temps du jazz; 20 h, Avant-concert; 20 h 30, Récital d'orgue; 22 h 34, Les soirées de France musique.

NOTES BRÈVES

Ruée sur Emmanuelle

A Zurich, des pirates sont parvenus à projeter dans la nuit de l'an, sur le canal de la chaîne autrichienne, Emmanuelle – pour M. Furgler? Pour M. Schurmann? Car il n'y a pas que Mgr Schewry dans cette affaire ridicule où Scapin-Dumur s'est enveloppé, en faisant trois erreurs, choisir ce film fade pour le montrer, donné beaucoup de retentissement à ce choix (oui, c'est la TV qui a commencé, et même à Martigny), finalement en interdire le passage. C'est beaucoup pour un seul homme en peu de temps.

Mais cette décision aura apporté de belles satisfactions: les cassettes d'Emmanuelle se sont bien louées un peu partout, ne soyons pas hypocrites, pas seulement en Valais...

La beauté de Bo

Pour Emmanuelle faisant problème, combien d'autres spectacles se glissent et passent discrètement, mais qui pourraient poser le même genre de questions. Ainsi dans la nuit romande du cinéma, de «Tarzan l'homme-singe» dont le personnage principal n'est pas tellement Tarzan que Jane, la belle Bo Derek, filmée amoureusement par son manager et mari, John Derek. Physiquement, Bo Derek est splendide, mais un peu glaciale dans la perfection de ses formes.

Amoureux, son John lui offre un festival savant de contre-jours, de robes humides qui collent à la peau pour en souligner les formes. Et le puceau Tarzan doit recourir à l'aide d'un singe pour rendre femme la vierge Jane en une scène finale qui finit par ressembler à un viol, plus crue et plus raide que le plus raide dans le douceâtre «Emmanuelle».

(fyly)

La scientologie, qu'est-ce que c'est ?

Tell Quel, TSR, 20 h. 05

La scientologie: la seule Eglise à laquelle on peut appartenir sans renier son ancienne religion! Le mélange peut parfois surprendre: l'idée de réincarnation, empruntée au bouddhisme, cohabite avec la croix chrétienne, par exemple.

Lafayette Ron Hubbard, auteur de romans de science-fiction et fondateur de la scientologie, a judicieusement additionné des emprunts faits tantôt aux religions orientales, tantôt à la psychologie ou à la science de la communication. Le résultat des «recherches» de Hubbard est diffusé sous forme de cours et de séances «d'audition» destinés à faire progresser le «public» vers... vers on ne sait trop quoi: le but est lointain et il faut payer très cher pour y arriver. Séduits par l'espoir de parvenir, grâce à la scientologie, à une meilleure maîtrise de leurs potentialités, certains adeptes y investissent tous leurs loisirs et parfois toutes leurs économies. Quelques-uns s'en trouvent heureux, d'autres, au contraire, sont convaincus d'avoir été bernés. A Genève, par exemple, la justice est saisie de plusieurs plaintes contre l'Eglise de scientologie. Mais celle-ci se défend en déposant plainte à son tour!

«Tell Quel propose de suivre l'itinéraire de Marc de Puy, scientologue repenti et ancien permanent de la mission de Genève.

(sp-tv)

TF1 dément avoir «censuré» Thierry Le Luron

Marie-France Brière, responsable de l'unité «Variétés et divertissements» de TF1, a «catégoriquement démenti» mercredi avoir «censuré» Thierry Le Luron, comme il le prétend dans une lettre ouverte envoyée mardi au président de la République.

«Effectivement», a-t-elle déclaré à l'AP, «nous avons dû couper quatre chansons: Sheila, Johnny Hallyday, Barry Gibb et Thierry Le Luron. Le programme était trop long et devait s'achever à minuit exactement pour les vœux. Si j'ai fait une erreur, c'est peut-être de ne pas l'avoir prévenu mais nous n'avons pas non plus eu le temps de prévenir Sheila et Johnny. Le montage de l'émission s'est achevé samedi».

Marie-France Brière a ajouté que «toute l'année, des chansons sont coupées au montage final». Elle a souligné que TF1 diffusait tous les soirs l'émission de Stéphane Collaro, qui est tout à fait irrévérencieuse vis-à-vis du pouvoir.

Thierry Le Luron estimait dans sa lettre que «le persiflage est banni» de la télévision. «On sait maintenant que les humoristes autorisés à la télévision sont «agréés par le gouvernement», ajoutait-il. (ap)